DERNIERE EDITION

HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION (MOYENNE) PAR JOUR 54,657

TREIZIEME ANNEE—N° 243 MONTREAL, JEUDI 19 AOUT 1897 UN CENTIN

LES DISTANCES VRAIES

Entre Juneau et les points de repaire jusqu'au Klondike

CE QU'IL FAUT POUR PASSER UN MOIS AUX PLACERS

Les pépites de M. Jos. Desroches

"Je ne puis conseiller à personne d'aller au Klondyke, à moins d'avoir $750 en poche en mettant le pied à bord d'un steamer quelconque à San Francisco, pour faire le voyage par voie de Juneau" nous disait hier M. Jos. Desroches.

"Je ne veux pas non plus conseiller à personne de partir maintenant, car la saison est trop avancée et les dangers de périr en route ne feront qu'augmenter pendant l'hiver." Et M. Desroches est digne de foi, ses conseils sont ceux de l'expérience, de la prudence, et ils devraient être écoutés.

A mes nombreuses questions, M. Desroches a répondu avec toute la courtoisie possible. Son récit confirme parfaitement ceux faits par les chercheurs d'or qui l'ont précédés au retour à Montréal et que la "Presse" seule a publiés.

Voici, nous a dit M. Desroches, une liste assez complète des mineurs qui sont entrés au Klondyke pendant l'automne dernier et qui ont eu toutes les chances possibles de choisir les meilleurs claims.

R. J. English, W. H. McPhee, J. Blanchard, Jim Winn, C. Ellingen, Jno. Nelson, Oscar Ashley, W. R. Lloyd, Neill McArthur, John Marks, T. Morin, N. E. Picotte, G. C. Bettles, F. Hart, Joe Wilson, W. J. Jones, P. Wyberg, P. McDonald, Napoléon Huot, John Miller, Alex. Orr, F. Stravers, N. Mercier, Jos. Desroches, T. M. O'Brien, J. McLeod, Joe Juneau, Joe Cooper, Alex. Stevens, John Hughes, W. H. McTaggart, Hary Smith, Angus Galbraith, Dougall McArthur, Joseph Cazelais, Cash Amcher, Victor Lord, Jos. Bergevin, Henry Proteau, H. Doré.

De ce nombre, John Marks, T. Morin, N. E. Picotte, Alex. Orr, N. Mercier, Jos. Desroches, Joseph Cazelais et Cash Amcher ont quitté le Klondyke au mois de juin pour venir voir leurs familles.

Joseph Cazelais, dont la mère demeure à Montréal, à St-Henri, nous dit-on, est resté à San Francisco, où ses amis comptent lui télégraphier. C'est notre représentant qui leur a appris l'heureuse nouvelle de la présence de Mme Cazelais à Montréal. Ils la croyaient morte.

Pour renseigner nos lecteurs, nous publions un tableau des distances entre Juneau et les divers points à franchir pour aller aux mines d'or. C'est à l'amabilité de M. Desroches que nous devons ces renseignements :

	Milles
De Juneau à Chilkoot	80
De Juneau à Dyea	100
De Juneau à l'entrée de la navigation	106
De Juneau au sommet du Chilkoot	114¾
De Juneau à l'entrée du lac Linderman	123½
De Juneau au pied du lac Linderman	127½
De Juneau à l'entrée du lac Bennett	128½
De Juneau au pied du lac Takish	173¼
De Juneau à l'entrée du lac Marsh	178¼
De Juneau à l'entrée du Canyon	223
De Juneau aux rapides White Horse	225¼
De Juneau à la rivière Tahkeena	240
De Juneau à l'entrée du lac Laberge	256
De Juneau au pied du lac Laberge	284
De Juneau à la rivière Hootalinqua	316
De Juneau à la rivière aux Saumons	385½
De Juneau aux rapides Five Fingers	444
De Juneau aux rapides Rink	450
De Juneau à la rivière Pelly	503½
De Juneau à la rivière White	599½
De Juneau à la rivière Stewart	609
De Juneau au Sixty Mile Post	629
De Juneau au Klondyke	678
De Juneau au Forty Mile Post	728
De Juneau à Circle City	898

La distance de l'entrée du Klondyke aux placers est de cinq milles.

Voici la liste des provisions nécessaires à un homme pour un mois :

20 lbs farine avec poudre à levain, 10 lbs de bacon, 5 lbs de farine de maïs, 5 lbs de riz, 5 lbs de farine d'avoine, 6 lbs de fèves, 5 lbs de fruits secs, 4 lbs de beurre, 3 lbs de légumes secs, 5 lbs de sucre, 1 lb de thé, 3 lbs de café, 4 lbs de "corn beef" en conserves, 4 lbs de boeuf rôti en conserves, 4 lbs de mouton en conserves, 4 bidons de lait ; extrait de viande de boeuf, sel, poivre, moutarde, allumettes, savon.

Ustensiles de cuisine : un poêle Yukon, une poêle à frire, une bouillotte pour l'eau, un chaudron pour les fèves, deux assiettes, un gobelet, une théière, une petite et une grande poêle, un couteau et une fourchette, une tente 8 x 10.

Voici les outils qu'il faut pour se construire un bateau : une scie à main, une scie ronde, une scie en long, une rabotteuse, un couteau à deux manches, une hache, une hachette, un pied droit de poche, 6 lbs clous assortis, 3 lbs oakum, 5 lbs goudron, 50 pieds corde ⅜.

Voici la liste des vêtements les plus utiles : une couverte en fourrures ou deux en laine, une paire bottes imperméables montant jusqu'à l'aine, linge de dessous en laine pesante, un Mackinaw, une carabine Winchester, 6 verges net à moustiques, 1 paire lunettes pour la neige, serviettes, remèdes.

Comme on le voit, il est difficile à un homme, même s'il ne veut aller au Klondyke que pour un mois, de songer à porter ses vivres et l'attirail nécessaire sur son dos. A tout événement, il faut avoir de l'argent, pour se procurer des chiens et des guides, afin de traverser le défilé sans danger.

M. Jos. Desroches a rapporté du Klondyke une superbe collection de pépites de différentes grosseurs. Il les a exposées dans la vitrine du magasin de son frère, M. Amable Desroches, marchand de cigares, tabac, etc., au No 587 rue St-Laurent.

Toutes les pépites exposées viennent du claim de M. Desroches sur l'Eldorado.

Le major G. M. Walsh, qui doit aller au Klondike, avec 300 hommes de police est arrivé à Montréal. C'est un navire de guerre anglais qui transportera le major et ses hommes au Yukon. Ils emporteront plusieurs canons Maxim.

San Francisco, 19 — Un chercheur d'or, parti sans vivres ni argent a volé un jambon du sac de provisions de deux compagnons, au défilé de Chilcoot.

Pris sur le fait, l'infortuné a été fusillé par les deux propriétaires volés. Un jury constitué immédiatement, a rendu un verdict d'homicide justifiable.

Deux jeunes gens sont morts en traversant la rivière Dyea.

On signale la présence de bandits redoutés, parmi les 4,000 ou 5,000 personnes campées à Dyea.

LA FAMILLE IRVING

On aurait dû prolonger la quarantaine

LA DESINFECTION INSUFFISANTE

Sages propos du Dr Pelletier

Il semble que les autorités de Westmount aient manqué d'énergie en ce qui concerne les mesures à prendre en face de l'épidémie de la picote qui nous menace. Les trois enfants de M. et Mme Irving ont été atteints de la petite vérole ; l'un est mort dimanche dernier, puis la servante en a été elle-même atteinte. Tous ces patients ont été convenablement isolés et traités avecc soin.

Le sequestre de la quarantaine pesait à Mme Irving, depuis la mort de son enfant. M. Irving conculta le docteur Hutchison, officier de santé de Westmount, et le médecin de la famille. M. et Mme Irving avaient été vaccinés, et on a décidé de leur rendre la liberté, croyant que le danger était conjuré. On désinfecta les vêtements et la personne de M. et de Mme Irving, et ils furent libérés.

Ils se sont embarqués aussitôt sur un steamer pour faire un voyage en bas du fleuve.

Le docteur Hutchison est-il justifiable d'avoir levé la quarantaine, qui avait commencé le 4 août, à 9 heures du soir.

Le docteur Pelletier, du bureau provincial d'hygiène, dit qu'aucune loi ne permettait au docteur Hutchison de les retenir sous séquestre, mais il ajoute qu'il avait fait tout en son pouvoir pour dissuader M. et Mme Irving de se mêler au public. Il a confiance dans les mesures prises par les autorités sanitaires de Westmount, mais cette démarche était hasardeuse.

Comme médecin, le docteur Pelletier dit qu'il ne fréquente plus aucune famille, à moins de nécessité, depuis que le premier cas de picote a été constaté. Il désinfecte ses vêtements chaque fois qu'il visite un patient et, depuis le 3 juin, il a vécu comme un ermite. Il veut être juste à l'égard de tout le monde. Les autorités sanitaires locales et provinciales ont décidé d'agir avec plus de rigueur à l'égard de toute personne qui sera venue en contact avec un variolé. Une quarantaine de 16 jours sera imposée. Cela empêchera l'incident de la famille Irving de se répéter.

Dans le cas de cette famille, dit le docteur Pelletier, Mme Irving, croit-il, vivait sous une tente, près de l'hôpital. Pendant des semaines elle avait respiré l'infection. La période d'incubation pour la picote, dure 14 jours, et elle n'a été en quarantaine que pendant 12 jours à peine. D'après son expérience, le docteur Pelletier dit que malgré la désinfection qui a été opérée, il n'y a aucune raison qui empêche M. et Mme Irving de développer la maladie même maintenant.

Le docteur Geo. Wilson, de Londres, Angleterre, qui a écrit sur la picote, dit que la quarantaine doit durer au moins 17 jours, pour être sûre.

Le docteur Pelletier dit que la loi de la quarantaine est vraiment défectueuse et le mieux serait de l'amender au plus tôt.

Les enfants Irving et la servante sont en convalescence.

TRAVAUX PERMANENTS

Aux voies du Pacifique du Grand Tronc et du Tramway

Le Pacifique Canadien a fait exécuter d'importants travaux, récemment dans les environs de Lachine. Le pont sur pilotis, à la rivière St Pierre, a été remplacé par un superbe pont en pierre, à trois arches, une de 60 pieds et deux autres de 40, d'une hauteur moyenne de 32 pieds. La pierre qui a servi à cette construction a été tirée des carrières, à la jonction de St Martin.

—Le Grand Tronc va également faire d'importantes améliorations permanentes à sa quadruple voie et le Montreal Park and Island Railway fera de même. Deux arches de 24 pieds seront construites pour permettre l'installation de chevrons en acier d'une longueur de 100 pieds. Ces travaux seront terminés dans deux mois environ. C'est M. J. W. Munro, de Pembrooke, qui a le contrat de la maçonnerie. Les travaux se feront sous la direction de l'ingénieur en chef Peterson.

—La compagnie du Pacifique va construire un nouvel embranchement de façon à améliorer le service entre Toronto et Owen Sound. La ligne de Mono Road à Orangeville sera abandonnée et les trains circuleront par voie de Mono Road, sur l'ancien chemin de fer T. G. et B., jusqu'à la jonction d'Inglewood. Ce nouveau parcours supprimera les courbes et donnera ainsi une ligne directe jusqu'à Owen Sound.

—M. McNicoll, agent général des passagers, à la compagnie du Pacifique Canadien est arrivé hier d'un voyage à Owen Sound et Port Arthur.

ENCORE LA BICYCLETTE

Il est arrivé sur la rue St Laurent, hier avant-midi, un assez sérieux accident de bicyclette. Un nommé Wilfrid Jones pédalait tranquillement, sans trop s'occuper de ce qui était autour de lui, lorsque, tout à coup, il s'est heurté contre une voiture chargée de barils de bière. Le choc a été très violent et le bicycle en est sorti fort endommagé. Quant à Jones, il s'est fait de graves blessures à la tête et a failli se casser un bras.

UNE EXCURSION A PLATTSBURG

Les catholiques anglais de Montréal, organisent, en ce moment, une excursion pour aller visiter l'école catholique (Cathelic Summer School) de Plattsburg, New-York, samedi prochain. Les directeurs de cette institution feront une grande réception aux excursionnistes et ceux-ci leur présenteront un grand portrait au croyon de feu M. l'abbé Dowd, ancien curé de l'église St Patrice, à New-York.

LE DRAME DE REPENTIGNY

McHenry s'était introduit chez la veuve Ethier pour voler

TERREUR DES ENFANTS

Ils courent demander protection chez M. Cusson

DANS QUELLES CIRCONSTANCES LE JEUNE PRUD'HOMME FIT FEU SUR LE VOLEUR

L'enquête ante-mortem de la victime

LA BOISSON CAUSE DE CETTE SANGLANTE TRAGEDIE

L'accusé transporté à l'Assomption pour y subir son procès

Les drames sanglants se suivent de près depuis quelque temps. Après la double tragédie du Sault au Récollet, nous avions à déplorer les résultats fatals du terrible accident de Ste Thérèse. Aujourd'hui la scène ensanglantée se déroule dans la paroisse, d'habitude si calme, et si paisible, de Repentigny, à quelques lieues de Montréal. Nous avons annoncé sommairement, hier, cet événement pénible. Il nous a été impossible de faire davantage, à cause de la difficulté des communications. Nous complétons aujourd'hui, en autant qu'ils sont apparents, les détails circonstanciés de cette navrante histoire. Il convient d'abord de mettre les personnages en scène.

Le drame s'est passé à la résidence de dame veuve V. Ethier, de son nom de fille, Vitaline Dufort. C'est une grande maison à trois logements parallèles et divisés comme le sont communément nos maisons de campagne, en quatre pièces.

Sur le devant se trouvent la salle commune et une chambre à coucher ; en arrière sont la salle à dîner et une autre chambre. Un appendice ou rallonge, servant de cuisine et de cour à tout mettre, complète la série des appartements inférieurs. Sous le toit en pointe il y a des chambres à coucher.

Madame Ethier occupe le logement Est de l'édifice. Elle cultive, à côté et en arrière, un petit jardin potager. Bien que son mari, en mourant, lui ait laissé quelqu'argent, cet avoir est insuffisant pour les besoins de la famille, qui se compose de trois filles : Amanda, 15 ans ; Adélina, 14 ans ; Eva, 6 ans, et de deux petits garçons : Adélard, 9 ans, et Avila, 8 ans. Pour suppléer à ce qui manque, Mme Ethier travaille parfois au dehors. C'est ainsi qu'elle avait laissé seuls ses petits enfants, mardi, pour aller faire quelques travaux chez son beau-frère, à Charlemagne. Elle y passa la nuit, ne soupçonnant pas que durant son absence un drame de sang se déroulerait dans sa demeure. Les enfants s'étaient adjoints, pour la nuit, une de leurs petites amies, du nom de Véronique O'Brien, âgée de 13 ans. Ceci n'était guère un gage de sécurité, mais les enfants étaient sans défiance. Vers dix heures, ils se retirèrent dans les chambres de l'étage supérieur et se mirent au lit, bien disposés au sommeil.

Laissons pour un moment se reposer ces frêles créatures, que la terreur viendra bientôt arracher de leurs couches, et disons un mot du jeune accusé. Stanislas Prud'homme est son nom ; son âge, 17 ans ; son occupation, journalier. Il était à l'emploi de M. Thomas Cusson, qui occupe la résidence voisine de celle de Mme Ethier. C'est là que vécut longtemps feu l'abbé Labelle, ancien curé de Repentigny, qui s'était mis à sa retraite. Joseph Trudeau, cordonnier, à Lavaltrie, est le père du petit héros de cette histoire. Quoiqu'âgé de 17 ans, Stanislas Prud'homme n'est pas très doué au physique. On lui donnerait à peine 15 ans. Il jouit d'une bonne réputation et jusqu'au moment du coup de feu de mardi soir, l'on n'avait remarqué rien de répréhensible dans sa conduite. M. Thomas Cusson a aussi à son service une servante du nom d'Octavie Latendresse. Nous dirons plus tard le rôle respectif qu'a rempli, dans la tragédie, de mardi soir, chacun de ces personnages.

Parlons maintenant de la victime, Romuald McHenry, tel est son nom. Il est le fils d'Alexandre McHenry, journalier de Repentigny, et est âgé de 19 ans. Il a passé la journée de mardi à l'emploi du curé, M. l'abbé Gaudet, mais loin de remplir fidèlement son devoir, il a consacré une partie de son temps à boire avec quelques amis. Il dîna, le soir, au presbytère, puis il continua la noce. Il a été vu dans la soirée en compagnie d'Arthur Gaudet et d'Achille Evans, à l'hôtel Thouin, où ils prirent plusieurs consommations. Vers dix heures, ainsi qu'il le déclare dans sa déposition "ante mortem", McHenry et ses compagnons, plus cette fois Jacques Perrault, se rendirent à l'écurie du curé, où ils vidèrent tous ensemble le contenu d'une bouteille, qu'ils avaient cachée là.

C'est à ce moment que le démon du vol s'empara apparemment de l'esprit surchauffé du jeune McHenry. Se séparant de ses amis,— c'est du moins sa version, — il s'aventura sur la voie publique dans la direction du haut du village. Savait-il Mme Ethier absente, et avait-il comploté, avec ses amis, de piller sa demeure ? C'est ce qu'un avenir prochain révèlera sans doute à la justice.

Gaudet et Evans, interrogés par les détectives Normandeau et Chaussé, n'ont rien révélé à ce sujet.

Ils disent qu'après avoir vidé le flacon de l'écurie, ils ont perdu McHenry de vue et qu'ils se sont rendus chacun dans sa famille. C'était l'heure où tous les citoyens paisibles du petit village de Repentigny goûtaient un repos bien mérité après les labeurs de la journée. A la maison de Mme Ethier, portes et fenêtres étaient closes et les enfants étaient plongés dans un profond sommeil. Tout à coup des bruits de pas, comme ceux d'un homme titubant se firent entendre sur les marches donnant accès à l'appendice de l'arrière de la maison et en même temps qu'on entendait la porte crier sous une pression saccadée, une voix se fit entendre, voix inconnue et mystérieuse qui jeta la petite Amanda et sa compagne Véronique dans une indicible terreur.

"Ouvrez-moi, disait la voix, c'est votre oncle Adélard, c'est votre cousin. N'aie pas peur, Vitaline, c'est ton beau-frère qui voudrait entrer !" Et d'autres sollicitations du même genre.

En même temps, dit la petite Amanda, il m'a semblé entendre d'autres chuchottements dans le jardin. Je crois vraiment qu'ils étaient plusieurs. Effarées et tremblantes de tous nos membres, Véronique et moi avons sauté à bas du lit et nous faisant un passage par la porte de devant dont nous enlevâmes les verrous, nous courûmes à toutes jambes donner l'alarme chez M. Cusson.

La servante Octavie nous demanda de la fenêtre de sa chambre ce qu'il y avait et nous répondîmes : "Des voleurs sont en train d'enfoncer la maison !"

Réveillé à ces mots, M. Cusson dit : "Ce sont peut-être des farceurs qui veulent nous jouer un tour !"

Mais le jeune Prud'homme soupçonnant autre chose, s'habilla à la hâte, décrocha un fusil à double canon, chargé à plomb et se rendit en compagnie d'Octavie à notre maison, Véronique et moi les suivions de loin. Ils montèrent sur le perron et regardèrent à travers la croisée. Comme ils n'osaient entrer, j'avançai au-devant d'eux et je poussai la porte. Aussitôt nous vîmes un homme ayant une allumette à la main et qui semblait examiner les tiroirs du sideboard qui se trouve dans la salle de devant. Je crai au voleur et me sauvai précipitamment de nouveau chez M. Cusson. Pendant que je courais ainsi j'entendis comme la détonation d'une arme à feu, mais je crus qu'on défonçait la maison. Je n'avais pas remarqué que Prud'homme portait un fusil.

Au récit que je lui fis, M. Cusson se rendit à notre maison, où il n'eut pas de peine à trouver le voleur, qui après avoir reçu la décharge de plomb s'était précipité en bas de la fenêtre étroite de l'allonge et était allé s'affaisser dans le jardin. Il criait de douleur. M. Cusson reconnut Romuald McHenry. Il alla aussitôt avertir M. McHenry, père, de ce qui était advenu à son fils, puis tous deux transportèrent le blessé à sa résidence. Après cela, Véronique qui m'avait accompagné chez M. Cusson et Octavie nous retournâmes à la maison où nous avons passé la nuit. Nous avons eu, je vous assure, M. le reporter de la "Presse", le sommeil léger jusqu'au matin. Il nous semblait à tout instant, entendre des voleurs et des assassins marcher dans la maison.

Nous avons rapporté hier comment le jeune McHenry passa la nuit après avoir été transporté dans la maison de son père. Le Dr Archambault, de St-Paul l'Hermite, et le Dr Biron, de l'Assomption, appelés auprès du blessé, enlevèrent de sa plaie dans la hanche droite et l'abdomen une poignée de grains de plomb, puis firent le pansement d'usage. En même temps, le maire Eugène Juneau, et M. Urgel Perrault, secrétaire de la municipalité de Repentigny, avertis de l'événement tragique, se rendaient chez M. McHenry et prenaient en cas de mort la déposition du malade. Celui-ci dit en substance : "Je revenais hier soir de chez Joseph Côté où j'avais été veiller, quand arrivé en face de la propriété de la veuve Ethier, j'ai été tiré dans le côté droit. J'avais alors la figure tournée du côté de l'Eglise."

De bonne heure hier matin, la victime s'est confessée et a été administrée, son état étant considéré très grave.

La nouvelle qu'un meurtre avait été commis se répandit comme une traînée de poudre dans les environs de Repentigny. Les détectives Normandeau et Chaussé, de l'Assomption, mandés par téléphone par le maire Juneau, ainsi que M. René de Salaberry, avocat, se rendirent à Repentigny vers les sept heures. Les détectives opérèrent alors l'arrestation du jeune Prud'homme qui travaillait comme d'habitude sur la ferme de son patron. Il n'opposa aucune résistance et raconta ingénuement aux agents de sûreté ce qui s'était passé la veille.

Se trouvant, une arme à feu à la main, en présence d'une personne qu'il avait tout lieu de croire un voleur, il avait, saisi de frayeur, pressé inconsciencieusement la détente et blessé, tué peut-être l'intrus nocturne.

Prud'homme ut traduit à la mairie et mis sous la garde des agents de police, à l'hôtel Thouin. Il était cependant libre de ses mouvements.

Le Dr Archambault, ayant à la requisition de M. René de Salaberry, avocat, fait une nouvelle visite au blessé et constaté qu'il était en grand danger de mort, celui-ci donna une nouvelle déposition ante-mortem en présence du maire Juneau, de M. de Salaberr, de quelques journalistes et de plusieurs autres personnes de sa famille et de ses amis. L'infortuné jeune homme faisait peine à voir. Il souffrait beaucoup et chacune des paroles qui s'échappait de ses lèvres pâlies était suivie d'un gémissement et d'un tremblement nerveux. Son pauvre père, abattu par la douleur, le soutenait dans ses bras, assis à côté de lui sur le bord du lit. Dans la chambrette obscure, une image de la Ste-Face, ornée de verdure, était suspendue au-dessus de la table où le Viatique avait été déposé le matin. Un crucifix, deux chandeliers, de petits ornements de piété dispersés ça et là à la muraille formaient le tribunal provisoire. Le blessé, un chapelet suspendu à son cou, ayant prêté serment, donna la déposition suivante au milieu du silence de toutes les personnes présentes :

"Je, Romuald McHenry, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles dépose et dit :

Question par Maître René de Salaberry, avocat.

—Savez-vous que vous allez mourir ? Oui, je le sais. Le médecin, le Dr Archambault me l'a dit.

Et la victime continuant :

Le 17 août courant, j'ai reçu un coup de fusil dans la maison de Vitaline Dufort, veuve Ethier. Je n'ai pas vu celui qui a tiré le coup de fusil. Je ne sais pas pourquoi l'on m'a tiré. J'étais allé chez la veuve Ethier vers les 10.30 heures du soir. J'étais un peu en boisson. Je ne puis dire pourquoi j'ai été là. Je suis entré par la porte de devant qui n'était pas barrée. Je n'ai vu personne en entrant. J'avais frappé avant d'entrer et personne ne m'avait répondu. Si je suis entré là, c'est parce que je me pensais chez nous. Je n'ai entendu crier personne, ni vu personne se sauver. Quand j'ai été tiré j'étais dans la chambre du fond. Je m'en allais pour sortir. J'ai allumé une allumette et c'est en ce moment que j'ai entendu un coup de fusil et que je me suis sentis frapper. Après avoir reçu le coup j'ai réussi de peine et de misère à ouvrir la porte et je suis sorti dehors. J'ai écrasé sur terre et je me suis mis à crier. Il y avait dix minutes ou un quart d'heure que j'étais dans la maison lorsque j'ai été frappé. Le père Thomas Cusson est allé prévenir mon père qui est venu me chercher. Rendu à la maison j'ai perdu connaissance.

Je me rappelle cependant que j'ai donné la nuit dernière, celle où j'ai été frappé, une déposition, mais je ne me rappelle pas ce que j'ai dit. Je souffrais trop et je n'avais pas toute ma connaissance. Hier soir, au commencement de la veillée je me suis promené dans le chemin en compagnie de Albert Gaudet, employé du curé. Nous sommes ensuite allés tous deux à l'hôtel Thouin où nous avons pris plusieurs consommations. Jacques Perrault, Arthur Gaudet et moi sommes allés subséquemment dans l'écurie où nous avions une bouteille. Nous avons pris un autre coup, puis je suis parti seul dans la direction du haut du village. C'est alors que j'ai essayé d'entrer chez la veuve Ethier. J'étais seul et ne me rappelle pas ce qui s'est passé. J'étais trop en boisson.

Je déclare que cette nuit je ne pouvais pas donner une déposition convenablement et je jure que la présente déposition contient la vérité, la faisant avec toute ma connaissance."

Le déposant a déclaré être trop faible pour pouvoir signer, lecture de son témoignage étant faite.

Cette déposition a été signée par le maire Eusèbe Juneau qui a assisté à l'audition du témoignage en sa qualité de juge de paix "ex officio".

Pendant que le représentant de "La Presse" visitait la maison où avait eu lieu le drame, hier après-midi, en compagnie du détective Normandeau, Madame Ethier arriva de Charlemagne, pleine d'inquiétudes sur le sort de ses enfants. En entrant dans la maison elle éclata en sanglots, se reprochant amèrement d'avoir laissé ainsi sa résidence au soin d'êtres si frêles, que les malfaiteurs auraient pu tuer, peut-être, dans un moment d'aberration ou dans la crainte d'être découverts.

Après s'être fait raconter les détails de la tragédie, elle procéda à la visite de ses appartements. Aux traces de boue empreintes sur le tapis, à la vue des bouts d'allumettes répandus sur le plancher, dans les différentes pièces, il devint manifeste que le ou les voleurs avaient fouillé toute la maison. Les tiroirs d'une commode, dans la chambre de devant, étaient bouleversés et il y manquait un vieux revolver, une vieille montre en argent et sa chaîne, en cuivre, et une pipe dans un étui. Ces articles avaient appartenu à son défunt mari, et elle les gardait comme souvenirs.

Dans la salle à manger, sur la muraille, l'on aperçoit dans un espace circulaire, une quantité de trous dans la tapisserie et la chaux. Cette trouée à la passoire a été faite par une partie des plombs qui n'ont pas atteint McHenry. Plusieurs plombs ont été extraits de la muraille et gardés comme pièces à conviction.

Les articles disparus, que nous venons de mentionner, ont été retrouvés par le détective Normandeau, à la résidence du blessé. C'est Mme McHenry qui les a remis, après quelques hésitations. Il est donc évident que le jeune McHenry était entré dans l'intention de voler, dans la maison de Mme Ethier. C'est ce qui lui enlève toutes les sympathies du public de Repentigny, qui, de prime abord, était bien disposé à son égard. Ces articles, montrés à Mme Ethier, ont été reconnus comme lui appartenant. Ils serviront au procès.

Vers cinq heures, hier après-midi, le père de l'accusé arriva à Repentigny. Mis au fait de ce qui était arrivé, il n'adressa aucun reproche à son enfant, et c'est avec confiance de le voir libérer bientôt, qu'il le vit partir pour l'Assomption, en compagnie des détectives Normandeau et Chaussé. Il avait auparavant obtenu d'eux la permission de l'emmener chez lui pour lui faire revêtir des habits de toilette.

Les détectives ont aussi emporté avec eux, outre les objets déjà nommés, les habits tout troués par les plombs, que portait le blessé le soir de son escapade, et le fusil dont s'est servi l'accusé. Il était encore chargé, celui-ci ayant rempli le canon vide aussitôt après avoir fait feu, en cas d'une attaque éventuelle.

Une plainte sera faite aujourd'hui à l'Assomption et un mandat de dépôt émané contre l'accusé, jusqu'à ce que le procureur général ait envoyé un magistrat pour instituer une enquête.

M. René de Salaberry, avocat, a présidé, hier, à l'audition du témoignage "ante mortem" de McHenry, avec beaucoup de tact et de délicatesse. Les détectives Normandeau et Chaussé se sont aussi acquittés, avec une grande circonspection, de leur pénible mission.

Pas n'est besoin de dire que cet événement dramatique a créé la plus vive sensation dans Repentigny. Les citoyens de l'endroit se plaignent que depuis quelque temps, des jeunes gens appartenant pourtant à des familles respectables, se négligent au point de vue de la bonne conduite et troublent la paix publique. Il est à espérer que le triste exemple qu'ils ont en ce moment sous les yeux leur servira d'utile leçon.

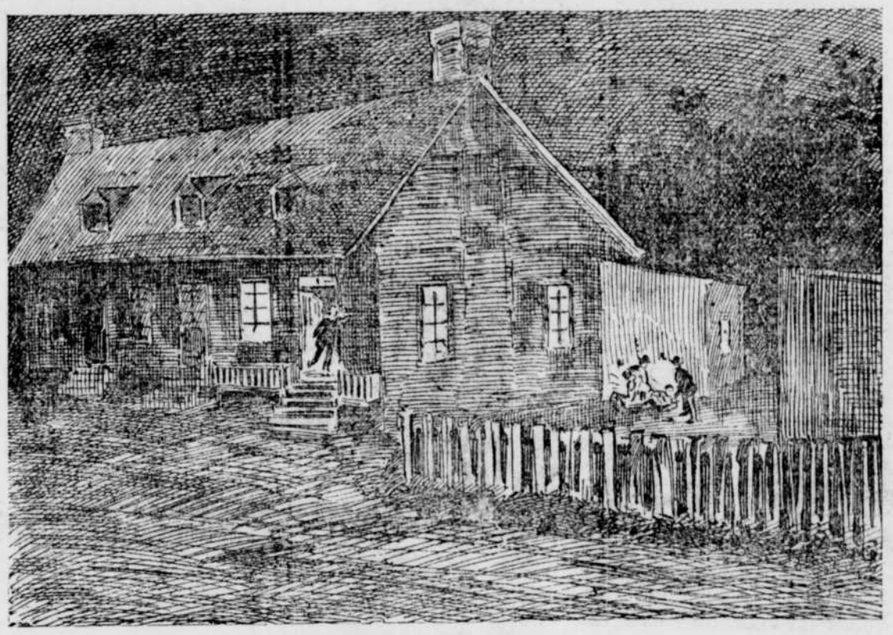

LE THEATRE DU DRAME E REPENTIGNY

L'ACCIDENT DE STE-THERESE

La compagnie du Pacifique tenue responsable du malheur

Funérailles des victimes

(Dépêche spéciale)

Ste-Thérèse, 19 — Voici à peu près la teneur du verdict rendu par le jury à l'enquête du coroner tenue sur la mort de Mme Filiatrault et de sa nièce tuées par le train de Lachute à la gare du Pacifique :

Les employés du train No 156 qui a frappé les victimes ne sont pas susceptibles de blâme, car ils ont donnés les signaux voulus, mais la compagnie du Pacifique doit être tenue responsable du malheur, parce qu'elle détient un trop grand nombre de chars sur la voie d'évitement, ce qui empêche les gens qui passent en voiture ou à pied de voir le danger auquel ils sont exposés ; elle doit être aussi tenue responsable, parce qu'elle n'a pas encore posé des barrières à la traverse de sa voie ferrée, bien que le conseil municipal l'ait sommée à plusieurs reprises d'en mettre. Le jury ajoute que l'hôtel Matte est aussi un obstacle qui cache aux voyageurs l'arrivée des trains.

Les funérailles des deux victimes ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de citoyens venus de partout.

POUR LE NORD-OUEST

De nombreux ouvriers de ferme vont aider à la moisson

Hier après-midi, 700 ouvriers sont partis par le Pacifique, pour aller travailler aux récoltes du Nord-Ouest. C'est aujourd'hui, le dernier jour fixé pour l'utilisation des billets à prix réduits. On estime à 1,500 le nombre d'ouvriers qui ont quitté Montréal et les environs pour aller aider à la moisson. Un officier du Grand Tronc, dit que l'on peut fixer à 6,000 le nombre d'ouvriers de ferme qui sont partis de l'Est du Canada, pour se rendre au Nord - Ouest. Cette main-d'oeuvre va faire un bien immense aux fermiers dont les récoltes murissent et ne peuvent souffrir de retard à la moisson.

COUR DE DROIT

Les cours de droit commenceront le 1er septembre, à l'université Laval. M. le juge Jetté, le doyen de la faculté, et professeur de droit civil, prononcera un discours et donnera la première leçon de la saison.

PERSONNEL

M. P. B. Mignault, C. R., est de retour à Montréal, après un long voyage au golfe St-Laurent et dans les provinces maritimes, y compris un séjour de quelques jours dans le voisinage de Grand Pré., N. E., scène de la dispersion des Acadiens, en 1755, par le colonel Winslow.

TERRIBLE EXPLOSION

Port Colborne, Ont., 19 — Ce matin, vers 5.30 heures, la foudre a frappé la poudrière de Reeb et Fils, à deux milles d'ici et l'a entièrement détruite.

Une terrible explosion a eu lieu. Une verrerie voisine a été démolie, plusieurs wagons ont été dépouillés de leur toiture. Le gardien de la verrerie a été violemment renversé par la force de l'explosion, mais il a échappé comme par miracle à la mort.

On a fortement ressenti le choc dans ce village et les vitres de plusieurs maisons ont été brisées.

AUX VISITEURS DE L'EXPOSITION

Les personnes qui visiteront l'Exposition de Montréal sont cordialement invitées à visiter le magnifique étalage de pianos et orgues de premeir ordre installés dans les entrepôts de MM. Willis et Cie. Spécimens spéciaux des grandes fabriques Knabe, Bell et Williams, en vue à cette occasion et qui peuvent être examinés avec facilité aux entrepôts de Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, Montréal.

19, 21, 23

SIR WILFRID LAURIER

Le comité des finances vote $1,500 pour le recevoir

$50,000 DE RECLAMATIONS EN DOMMAGES

Le détournement de fonds au bureau du trésor

Le comité des finances s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Rainville.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, l'échevin Beausoleil propose une motion à l'effet de voter $1,500 pour la réception que la corporation et le peuple se proposent de faire au premier ministre du Canada, à l'occasion de son retour d'Europe.

Il s'élève quelque discussion à ce sujet ; mais sur la parole du président que cette réception n'a aucun caractère politique, le comité vote la somme demandée.

L'échevin Rainville annonce qu'il y a des réclamations pour un montant de $52,000, pour dommages causés dans la partie nord de la ville, par la rupture d'un tuyau, en juin dernier.

Le président propose que le tout soit référé à l'avocat de la cité, et que dans le cas où la ville serait responsable, qu'il soit chargé de régler suivants les montants alloués par les arbitres. Adopté.

La somme de $10,000 est votée pour compléter le boulevard, sur la ferme Logan ; $6,000 pour réparer le pavage de la rue Craig ; $2,500 pour celui de la rue Notre-Dame, et $1,000 pour celui de la rue St François-Xavier.

Le rapport du comité des chemins, relativement à M. Fairman, qui demande d'ouvrir une rue en arrière du carré Dominion, est ensuite discuté. M. Fairman demande 175 pieds de terrain sur 50 pieds de largeur, à raison de $4 du pied. Puis, si la ville pave la rue, y pose des trottoirs, etc., il s'engage à donner $4 en sus.

Il s'en suit une longue discussion, et finalement le comité charge MM. David et St George, de préparer un arrangement avec M. Fairman, de manière à ce que la ville garde le contrôle de la rue et des bâtisses qui y seront érigées, avec l'entente que l'on n'y construira pas de restaurants où se ferait le débit des liqueurs enivrantes.

Le président annonce que la ville vient de perdre son procès devant le conseil privé, contre la Standard Light and Power Co. Il ajoute que la cause de la ville contre la Cie du Téléphone Bell, est identique, de sorte qu'il serait opportun de discontinuer les procédures. M. Ethier est entendu devant le comité à ce sujet et l'on décide de suspendre les procédures.

Le comité accorde aussi $150 à l'honorable Edward Blake, pour son opinion dans cette cause.

L'échevin Turner attire l'attention du comité sur l'état dans lequel se trouve actuellement la cheminée de l'incinérateur. Celle-ci se désagrège dans sa partie supérieure, et elle est devenue réellement dangereuse. La question est référée à l'inspecteur des bâtisses qui devra examiner la cheminée et faire rapport sur les améliorations à y faire.

Le rapport du comité du feu concernant l'association de bienfaisance des pompiers, est référé à l'avocat de la cité.

Le président lit ensuite une lettre du contrôleur M. Dufresne, l'avertissant que certaines irrégularités ont été découvertes dans les comptes d'un employé du département, et d'après ce qu'il a pu en juger, les détournements s'élèvent à environ $1,200.

M. Robb, le trésorier, explique que l'employé en question offre de donner une des propriétés de sa mère, comme garantie du paiement de cette somme. Après une assez longue discussion, le comité le démet de ses fonctions, et si la garantie annoncée n'est pas produite à la prochaine séance du comité, la justice suivra son cours.

Après l'adoption de quelques rapports peu importants, venant d'autres comités, la séance est levée.

GRANDE EXCURSION

Au Lac Labelle, Chute aux Iroquois, sous le patronage du Club Morin, dimanche, le 22 août courant. Départ de la gare Dalhousie à 8 heures a.m. ; Mile-End à 8.15 hrs a.m. Départ pour Montréal à 6 heures p.m. Billets, aller et retour, $1.50. Enfants, 75 cts. Billets bons pour retour jusqu'au 27 courant. Train spécial arrêtant en allant et revenant aux principales stations.

19, 21—a

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs" Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

"Demandez et vous Recevrez..."

(EMPLOI DEMANDE)—Ne restez donc pas à rien faire—il y a toujours de l'ouvrage—il y a toujours "quelqu'un" qui a besoin de vos services —seulement ce "quelqu'un ne vous connait pas. Dites ce que vous savez faire, par l'entremise des petites annonces. Votre futur patron est un de nos 100 mille lecteurs, il lira votre annonce.

20 Mots—10 cts chaque fois.

(a)

SPORT

LE YACHT

GLENCAIRN GAGNE LA DERNIERE EPREUVE

Le temps était, hier, tout ce que l'on pouvait désirer pour une belle course, car le vent était tel qu'il ne favorisait ni l'un ni l'autre des deux yachts. Le soleil brillait dans tout son éclat et la surface du lac était comparativement unie; l'eau moutonnait bien encore ici et là, mais cela semblait plutôt être le résultat et la suite de la tempête d'avant-hier, que du vent qui soufflait alors. La brise n'est pas encore tombée, mais elle n'est pas assez forte pour enlever les chances de Momo, bien qu'elle paralise favoriser légèrement Glencairn.

La brise, avant la course, était sud ouest, ce qui semblait indiquer que le temps se maintiendrait dans le même état qu'auparavant, mais néanmoins, il paraissait incertain.

L'intérêt dans les courses était devenu extraordinaire, à Montréal ; on ne parlait rien d'autre chose et les spectateurs arrivaient plus nombreux que jamais, encombrant les steamers qui étaient sur le fac. Des excursions de bicyclistes arrivaient à tout moment et les hôtels et les cottages disponibles débordaient de voyageurs. De fait, il semblait que tout Montréal se fut rendu à la Pointe Claire et les visiteurs américains s'étonnaient que les Canadiens en connussent si long sur la manoeuvre des yachts à voile.

A 9 heures, le vent tourna un peu et souffla du sud. Il commença à fraîchir et un instant si menaça de la pluie, mais cela ne dura pas et après neuf heures, la flottille des yachts et des steamers commença à arriver à l'entrée du lac. On pouvait remarquer que plusieurs yachts américains qui étaient ici les jours précédents n'étaient pas là hier. M. Hall, d'Ogdensburg, en avait assez du lac St Louis, et son yacht Lotus avait été envoyé chez lui.

A 9.30, la brise commença à souffler et quelques-uns des navires sur le lac durent prendre un ris.

A 10 heures, le Glencairn fut pris à la remorque et juste au même moment, une suite de nuages menaçants parut à l'horizon. Les membres de l'équipage du yacht canadien paraissaient s'attendre à une journée comme celle de mardi, car ils portaient des vêtement en toile cirée.

Tous les yachts particuliers se hâtèrent ensuite d'arriver pour prendre une bonne position, afin de bien voir le départ. Comme le moment du départ approchait, de vent augmenta et menaça de la pluie et le ciel demeurait gris. On vit que c'était une nouvelle journée favorable au Glencairn. Le Momo mit les mêmes voiles que mardi. Immédiatement, l'équipage du Glencairn attacha un petit foc. Le Momo fit ensuite une petite course pour s'assurer que tout était en ordre pour la course. A 10.35 heures, le Glencairn s'éloigna avec sa grande voile et un petit foc. Les deux concurrents essayaient leur farce contre le vent. Le Momo enleva ensuite un ris à sa grande voile et les deux navires se trouvèrent avoir alors la même étendue de voile. Tous deux portaient très bien le vent.

Le Momo, cependant, paraissait surchargé de voile tandis que le Glencairn paraissait avoir juste ce qu'il fallait. Le signal fut donné à 11.06.50 et Momo traversa la ligne de départ 6½ secondes avant Glencairn. Ce fut un beau départ.

A 11.22.50 le Glencairn avait un bon avantage sur le Momo. Une belle brise soufflait maintenant de sorte que le Glencairn se trouvait dans son élément et gagnait du terrain à chaque minute. Les deux yachts étaient fortement ballottés. Louvoyer paraissait une bonne tactique et à la surprise de tout le monde, Duggan, à 11.31.29 commença à courir une bordée de tribord. Duggan naviguait très rapidement, mais il fut cependant forcé de virer. Glencairn contourna la bouée à 11.41.38.

La seconde bordée de la course se fit avec un foc mobile. Le Momo contourna la bouée à 11.44.10. Comme le vent tombait considérablement, l'équipage du Momo vit qu'il pouvait porter un peu plus de voile et ajouta un ris. Les deux yachts mirent ensuite un foc. Le Glencairn contourna ensuite la bouée à 11.51.50. A 11.59 le Glencairn serra son foc mobile et termina le premier tour à 11.00.55. Momo prit son foc mobile à 12.02.30 et termina le premier tour à 12.05.35, ce qui donnait un avantage de 3 minutes à Glencairn pour le premier tour. Le lac se calmait maintenant et le temps devenait de plus en plus favorable à Momo, mais néanmoins Glencairn filait rapidement. Le Momo commença à naviguer beaucoup plus près du vent. Le vent commença à alléger et Momo déploya tous ses ris. Glencairn contourna la marque à 12.24.38 et Momo à 12.25.50.

Glencairn attacha son foc mobile à 12.25.31. Momo, après quelques difficultés réussit à attacher son foc mobile à 12.31.33. Glencairn arriva à la seconde du second tour à 12..35.00.

Momo la contourna à 12.36.10 et gagnait considérablement sur Glencairn.

Les deux yachts allaient à une belle allure, toutes voiles déployées. Ils achevaient le second tour et Momo gagnait rapidement du terain et paraissait devoir surpasser Glencairn. La température favorisait le Momo. Le Glencairn termina son second tour à 12.44.55 ; Momo à 12.45.

La grande voile du Glencairn était déchirée et il y avait du trouble à bord du yacht canadien. Le Momo surprit tout le monde par sa rapidité. Glencairn contourna la bouée à 1.06.15 et le Momo à 1.10.00.

Le Glencairn fit une belle course et tourna à 1.15.40 et partit pour la ligne d'arrivée certain de la victoire. Le Momo contourna la marque à 1.18.43. Le Glencairn traversa la ligne d'arrivée à 1.24.35.

Voici les temps officiels :

PREMIER TOUR

	1er bor.	2e bor.	3e bor.
Glencairn.	11.44.57	11.56.08	12.05.14
Momo..	11.48.29	11.59.27	12.08.23

SECOND TOUR

	1er bor.	2e bor.	3e bor.
Glencairn..	12.29.00	12.39.18	12.49.17
Momo..	12.30.12	12.40.30	12.49.21

TROISIEME TOUR

	1er bor.	2e. bor.	Fin.
Glencairn..	1.10.42	1.20.06	1.29.00
Momo..	1.14.33	1.23.07	1.31.26

Glencairn gagne par 2.26.
Départ, 11.25.00.

LACROSSE

LE NATIONAL

Le National voit s'approcher avec confiance le jour de sa dernière rencontre pour le titre de champion.

Tous les joueurs se préparent consciencieusement depuis le commencement de la semaine et tous se déclarent prêts pour la lutte. L'équipe sera la même que celle des dernières rencontres. Comme la partie sera jouée sur le terrain des Sherbrookes, ces derniers se trouvent à avoir là un premier avantage, mais nos joueurs tâcheront de compenser cela par leur adresse et leur habileté au jeu. On nous assure que le club Sherbrooke ne perd pas un instant et offrira samedi une défense formidable aux attaques du National. Le home est à travailler à s'améliorer et on assure que ceux qui ont assisté samedi dernier à la partie Sherbrooke-Shamrock, seront surpris de l'amélioration obtenue par le club. Un certain nombre d'amis et de partisans du National se proposent d'accompagner le club à Sherbrooke.

CHEVAUX TROTTEURS

LE TURF

COURSE D'AMBLEURS AU PARC LEPINE

M. J. B. Lépine a arrangé une course pour samedi après-midi, qui réjouira tous les amateurs de chevaux. M. Lépine offre une bourse pour une course entre les quatre rapides ambleurs suivants, qui sont tous bien connus :

Robert B, record 2.12, b g, par Anderson Wilkes, 4197.

Jimmie Mack, record 2.12½, b g, par Caldwell.

Little Pitt, à record 2.13¼, b g, par Lapidist Chief.

St Michel Boy, record 2.19¼, b g, par Bob.

Ces quatre chevaux devront courir l'une des courses les plus excitantes que l'on ait vues depuis longtemps au Parc Lépine, et comme ces chevaux sont à peu près de la même force, on peut s'attendre à ce que la distance entre eux à la ligne d'arrivée soit presque nulle.

A part cette course, il y en aura une autre spéciale nommée.

Les entrées seront reçues par le secrétaire, M. Lépine, jusqu'à vendredi.

BASE BALL

VICTOIRE DES MONTREALS

Hier a été une journée glorieuse pour les sportmen de Montréal ; en effet, après la belle victoire du yacht Glencairn sur le yacht américain Momo, le club de baseball de Montréal remportait un éclatant triomphe sur le club Syracuse. C'est le cas de dire qu'un bonheur ne vient jamais seul. Le score a été, hier, de 6 à 2 en faveur du club Montreal. Willis et Becker ont rivalisé d'adresse et ont joué une belle partie. Becker s'est montré un peu supérieur à son adversaire, car il a lancé ses balles avec la même vigueur jusqu'à la fin, tandis que Willis a faibli à la huitième inning. Montréal a aussi joué avec la chance de son côté. Le club a été réorganisé depuis qu'il a joué ici pour la dernière fois, Lynch ayant remplacé Henry au second but. Henry est au troisième et Bannon, un ancien joueur de New-York occupe la position de left fielder, autrefois remplie par Lynch. Ces changements ont amélioré le club d'une façon sensible, et il faut un bon club pour l'emporter maintenant sur Montréal.

La partie d'hier a été intéressante du commencement à la fin et a beaucoup plu à la foule de spectateurs qui encombrait les deux estrades. Montréal est allé le premier au bat mais les joueurs moururent rapidement.

Les deux premiers hommes de Syracuse moururent aussi, puis Smith prit son but sur quatre balles, vola son second et entra au home sur un two bagger de Lizotte.

Dans la seconde inning les joueurs de Montréal moururent successivement. Earl, des Syracuse, fit alors un two bagger et entra ensuite sur un passed ball. Ce furent là les deux seules courses autour des buts faites par les visiteurs. Dans la cinquième inning, Henry fit un beau base hit, prit son second but sur un passed ball, puis McNamara devint le héros du jour en envoyant la balle pardessus la clôture et en faisant un home run. Syracuse joua ensuite contre la chance, et Montréal fit quatre autres courses autour des buts. Dans la huitième inning il y eut un moment où il y avait toute apparence que les visiteurs augmenteraient leur score. Garry et Smith firent chacun un base hit. Lizotte, après avoir fait une demi-douzaine de fouls, frappa ensuite un grounder qui fut saisi au vol par Dooley. O'Brien fit ensuite un fly, mais Shannon ne put le saisir au vol, ce qui acheva de remplir les buts. Schieback vint alors au bat et dans ce moment critique envoya un grounder à Lynch qui renvoya la balle à Dooly. Ce magnifique double play anéantit tous les espoirs du club Syracuse.

Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Shannon, s.s.	3	0	1	0	2	1
Lynch, 2b.	3	2	2	3	2	1
Shearon, r.f.	4	0	1	5	0	0
Dooley, 1b.	4	1	1	9	0	0
Richter, c.f.	4	0	0	3	0	1
Henry, 3b.	4	1	1	0	1	1
Bannon, l.f.	3	1	0	1	1	1
McNama, c.	4	1	1	6	0	1
Becker, p.	3	0	1	0	1	1
Total.	6	8	27	7	6	

SYRACUSE

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Eagan, 2b.	5	0	2	2	1	0
Garry, c.f.	4	0	1	2	0	0
Smith, 3b.	3	1	1	2	2	0
Lezotte, r.f.	4	0	1	1	0	1
O'Brien, l.f.	4	0	0	1	0	0
Scheibeck, s.s.	3	0	0	3	3	0
Earl, 1b.	4	1	1	3	0	1
Shaw, c.	0	0	0	0	0	0
Ryan, c.	4	0	1	11	3	0
Willis, p.	4	0	0	2	1	0
Total.	2	7	27	10		

Courses autour des buts par innings :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Montréal	0	0	0	0	2	1	1	2	0—6
Syracuse	1	1	0	0	0	0	0	0	0—2

Sommaire : Courses gagnées, Montréal, 1. Two base hits, Shannon, Lezotte, Earl, Eagan. Home run, McNamara. Buts volés, Dooley, Bannon, Smith. Double plays, Lynch à Dooley, Willis à Shaw. Buts sur 4 balles, par Willis, Shannon, 2 ; Lynch, 2, Shearon, Bannon ; par Becker, Smith, Shiebeck. Joueur frappé par balle lancée par le pitcher, par Willis, Becker. Struck out, par Willis, Shannon, Richter, 2 ; Henry, Bannon, 2 ; Becker ; par Becker, Garry, O'Brien, Schieback, Willis, 3. Passed balls, par McNamara, 1 ; par Shaw, 2. Laissés sur les buts, Montréal, 4 ; Syracuse, 8. Temps, 1.55. Umpire, O'Neill.

Springfield, Mass., 19—Les champions ont gagné, cet après-midi, une partie vivement contestée qui fut jouée sous une pluie continuelle. Braun ne permit pas au club local de faire plus de 4 hits et l'aurait empêché de faire une seule course autour des buts n'eut été un passed ball et une balle manquée par Dixon. Score :

		R.	H.	E.
Providence	.010000020x—	3	10	2
Springfield	.002000000—	2	4	1

Scranton, Pa., 19—Wilkesbarre a essayé, hier, un nouveau pitcher et un nouveau short stop. Patton a joué un bon jeu, mais n'a pas eu d'assistance. Prowse, bien que nerveux, a fait bonne figure. Scranton a gagné en faisant des hits alors que Wilkesbarre faisait des erreurs. Score :

		R.	H.	E.
Scranton	.12201003x—	9	11	3
Wilkesbarre	.000100111—	4	12	6

Batteries — Morse et Gunson ; Patton et Gonding.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Toronto	56	36	608
Buffalo	59	59	602
Syracuse	59	41	590
Springfield	51	40	560
Providence	49	46	515
Scranton	41	45	476
Montréal	32	61	344
Wilkesbarre	25	64	280

VENDREDI, LA JOURNEE DES DAMES

Vendredi, sera la journée des dames, et le beau sexe sera admis ce jour-là gratuitement à la partie. Il est à espérer qu'elles iront en grand nombre.

BUFAFLO L'EMPORTE SUR CLEVELAND

Bufaflo a joué hier une partie contre les Clevelands, de la Ligue Nationale. McPartlin, le pitcher, a lancé la balle d'une façon superbe et les joueurs de la Ligue Nationale ont eu toutes les peines du monde à les frapper. Les Clevelands ont joué avec vigueur, mais plusieurs des meilleurs joueurs paraissaient mal en train. Wallace, en particulier, faisant plusieurs erreurs coûteuses. Score :

		R.	H.	E.
Buffalo	.010200011—	5	10	0
Cleveland	.000000100—	1	7	6

Batteries —McPartlin et Urquhart ; Wilson et McAllister.

LIGUE NATIONALE

Baltimore, 19 — Les champions ont gagné hier leur troisième partie successive sur les Brooklyns. Hoffer s'affermit après la première inning, et ne permit aux visiteurs de ne faire qu'un seul hit. Score :

		R.	H.	E.
Baltimore	.00011301x—	6	9	1
Brooklyn	.200000000—	2	3	3

Batteries — Hoffer et Robinson ; Dunn et Burrill.

New-York, 19 — New-York a aussi gagné, hier, sa troisième partie successive sur Philadelphie. Mais jusqu'à la huitième inning, le résultat paraissait douteux.

Les balles de Rusie ont été frapées, mais par intervalles. Score :

		R.	H.	E.
New-York	.02200004x—	8	11	3
Philadelphie	.010300010—	5	16	3

Batteries — Rusie et Warner ; Wheeler et McFarland.

Boston, Mass., 19 — Boston l'a emporté facilement hier sur Washington.

La partie a été dénuée d'incidents. Score :

		R.	H.	E.
Boston	.01004201x—	8	16	2
Washington	.000000000—	0	3	5

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	66	31	680
Baltimore	63	30	677
Cincinnati	59	32	648
New-York	57	36	612
Cleveland	50	44	531
Chicago	47	51	479
Pittsburg	43	51	457
Louisville	42	54	438
Philadelphie	43	57	430
Brooklyn	38	57	400
Washington	38	57	400
Saint Louis	26	72	265

Sockalexis, le fielder indien, des Clevelands, souffre d'un empoisonnement du sang.

Il est probable qu'il ne jouera plus de la saison.

James J. Corbett, l'ex-champion boxeur, se fait un salaire de $2,000 par semaine en jouant à la baseball. Il y a toujours foule aux endroit où il joue.

On estime à 5,000 le nombre de spectateurs présents à la partie Buffalo-Toronto, jouée dimanche dernier à Buffalo.

Ollie Beard a été déchargé par le club Syracuse.

Le club Philadelphie a offert $5,000 au club Washington pour de Montreville, le joueur Canadien.

LE BICYCLE

COURSES DE BICYCLES SUR LE CHEMIN DE LACHINE

Il y aura dimanche prochain, avant-midi, à 9 heures, de grandes courses de bicycles sur le chemin de Lachine, pour les amateurs de St-Henri. Le départ aura lieu de Blue Bonnets, et de magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs. Les entrées seront reçues jusqu'à vendredi soir. Ces courses sont pour quatre classes nommées. Pour plus amples informations, s'adresser à Robert, 3642 Notre-Dame où les entrées devront êtres faites.

BALLE CANADIENNE

La troisième équipe du club St Charles lance un défi à n'importe quelle troisième équipe de club de balle canadienne, pour une partie qui serait jouée dimanche, le 22 août, à 2 heures p.m. Pour informations, s'adresser à J. Demers, 169 rue Manufacture, entre 7 et 8 heures p.m.

OLA BOXE

Un câblegramme à la "Police Gazette" de New-York, dit que Tom. Sharkey est parti de Liverpool, samedi dernier. Maher reviendra vers le 1er septembre, MM. Lynch et Connelly, les répondants de Sharkey et Maher sont en négociations avec Billy Brady pour que la rencontre ait lieu en octobre à Carson City, sous sa direction.

Troy, N. Y., 19—"Spike" Sullivan est parti hier soir pour New-York, afin de s'embarquer pour l'Angleterre avec son frère Dave et le compagnon de boxe de ce dernier, Patsey Haley. Dave Sullivan va en Angleterre pour rencontrer Pedlar Palmer, le champion bantam weight de l'Angleterre. Ils se rencontreront pour une bourse de $5,000.

NOTES DE BASEBALL
ECLATANTE VICTOIRE DES ELECTRICS

Le club de baseball de St Anicet ayant invité les Electrics à aller jouer une partie sur leur terrain, les Electrics acceptèrent immédiatement l'invitation et organisèrent une grande excursion en bateau, à laquelle 350 personnes prirent part. La partie eut lieu en présence de 800 personnes et la victoire resta aux Electrics par un score de 22 contre 7, quoique les St Anicet se fussent assuré les services de deux joueurs américains.

Noms des joueurs et leurs positions :

Electric — O. Gauthier, c. ; May, p. ; A. Gauthier, 1 b. ; Monette, 2 b. ; Paré, 3 b ; Andrew, s.s. ; J. Martin, l. f. ; N. Martin, c.f. ; Rose, r.f.

St Anicet—Quenneville, c. ; Perry, p. ; Ross, 1 b. ; Lapierre, 2 b. ; Caza, 3 b. ; L. Lealy, s.s. ; Cléroux, l.f. ; W. Lealy, c.f. ; Dupuis, r.f.

Score par inning :

Electric	2	1	5	1	5	3	5—22
St Anicet	4	0	3	0	0	0	0—7

Umpire — D. Lapierre.
Scorer — M. Pelletier.
H. Paré — Secrétaire trésorier.

Les clubs Montagnard, de St Henri, et Caporal, de St Joseph, ont joué dimanche une intéressante partie de baseball qui a résulté en une victoire pour le Montagnard. Le score a été de 25 à 16.

Le club Montagnard lance un défi au club Indépendant, de Ste Cunégonde, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, le 22 août, à 2 heures, sur le terrain des Montagnards.

Pour toutes informations, s'adresser à J. Ouellette, 68 rue Ste Marguerite, St Henri.

Le club jeune Libéral, de St Joseph, ayant lancé un défi au club jeune Québec, et celui-ci ne l'ayant pas accepté, le club Libéral réclame la victoire.

Le club jeune Libéral lance un défi au club jeune Royal, pour une partie de baseball qui serait jouée vendredi, sur le terrain des premiers, à 2 heures. Pour toutes informations, s'adresser à J. Leduc, capitaine, 13 rue Lesignan.

Une jolie partie de baseball a été jouée, mardi entre les clubs St-Hyacinthe et Prince Albert. Les St-Hyacinthe sont sortis victorieux par un score de 12 à 2. Voici le résultat par inning :

St-Hyacinthe . . . . . .302014011—12
Prince-Albert. . . . . .001000100—2

Batteries du club St-Hyacinthe : Jos. Léger et Emile Léger.

Les clubs Jeune Dorchester et Jeune Laurier se sont rencontrés et ont joué une partie qui s'est terminée par une victoire pour le club Laurier. Le score a été de 19 à 10.

Les clubs Central et Jersey se sont rencontrés dimanche dernier sur le Champ de Mars et ont joué une partie qui a été vivement contestée. Le club Central est sorti victorieux par un score de 4 à 3. Voici le résultat par inning :

Central. . . . . .52634829,10—49
Jersey. . . . . .222100010— 8

Batterie du club Central : Tranchemontagne et Pelletier.

C. Champagne a fait 3 home runs ; J. Gourley et P. Leduc en ont fait chacun une.

Le club Jeune Sport ne s'étant pas rendu sur le terrain pour jouer la partie qui avait été convenue avec le Central, celui-ci réclame la victoire.

Le club Jockey et la deuxième équipe du Ste-Thérèse ont joué dimanche dernier, une belle partie de baseball à Ste-Thérèse. Le club Jeune Jockey est sorti vainqueur par un score de 1 à 0. Cette course a été faite par A. Leiper. Le jeu de ce dernier, comme pitcher, assisté de D. Larocque comme catcher a été superbe, et le club a été vivement applaudi par les spectateurs.

Le club jeune Gitana a joué, dimanche dernier, une belle partie de baseball avec le club jeune Richmond. Le résultat a été une victoire pour le Club Jeune Gitana. Parmi les joueurs qui se sont distingués mentionnons le pitcher Lamothe qui a fait neuf hommes au bat et Paquette qui a fait deux home runs. Voici le score par inning :

Jeune Richmond. . . . . .202102230—12
Jeune Gitana... . . . . .650547640—37

Batteries — Richmond : Poirier et Scott et Leduc et Robidoux.
Gitana — Dubeau et Lamothe.

Le club Gitana lance un défi au club Prince Albert pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, 22 août, sur le terrain des Jeunes Gitanas. Pour informations, s'adresser au capitaine J. B. Leclerc, 133 rue Delisle, entre 7 et 8 heures p. m.

Lundi, 16 août, les Jeunes Contrecoeur, jeunes athlètes, formant une équipe qui laisse entrevoir les plus belles espérances, ont rencontré sur leur terrain, le C. B. B. C., composé de vieux joueurs qui, par leurs victoires non contestées ont plus d'une fois fait honneur à cette paroisse. Une partie de baseball des plus intéressantes a été jouée et la lutte, après de nombreux incidents, des plus variés, s'est terminée par une victoire pour les jeunes sur les anciens. Le score a été de 9 à 6.

Le club St-Jean lance un défi au club Souverain pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche à 2 heures sur le terrain des St-Jean. Pour informations, s'adresser au capitaine Brunti, 91 rue Quesnel.

Les clubs Rockfield et Jeune Canada ont joué une intéressante partie sur le terrain du dernier club et les Rockfields sont sortis victorieux par un score de 11 à 5.

Le club Jeune Alaska lance un défi au club Jeune Canada pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche à 2 heures sur la ferme Logan. Informations chez capt. Miron, 226 rue Maisonneuve, entre 6.30 et 7 heures.

Le club Demontigny lance un défi au club St-Denis pour une partie de baseball qui serait jouée vendredi à 1.30 heure sur le terrain du premier club, si le temps le permet. Pour informations, s'adresser au capt. W. Harney, 278 St-Thimothé.

Le club Varsity lance un défi au club Amateur pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, à 2 heures pour une baseball. Pour informations s'adresser au capt. J. Créteau, 422 St-Timothé.

Le club Gitana aimerait à voir le capitaine ou le président du club St-Joseph, de Lachine, ce soir entre 7 et 8 heures, pour affaires importantes. S'adresser à L. Madgin, 42 rue Fulford, Ste-Cunégonde.

Le club Gitana aura, ce soir, une assemblée générale à sa salle, 42 rue Fulford. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le club Granites, de Montréal, lance un défi aux St-Rochs pour une partie de baseball qui serait jouée, dimanche, le 22 courant sur la ferme Logan. Pour toutes informations, s'adresser à L. Rochon, 125 Sanguinet, entre 8 et 9 heures du soir.

Dimanche a eu lieu une partie de baseball entre les clubs Montcalm et Ville-Marie, de Ste-Cunégonde. Ce n'est qu'à la dernière inning que les Montcalm s'assurèrent de la victoire comme l'indique le score.

Score par inning :

Montcalm. . . . . .504034124—23
Ville-Marie.. . . . . .1041,14,0002—22

Le vrai score est 23 à 22, non pas 13 à 8, comme annoncé dans la "Presse" du 18 août par le club Montcalm.

Le club Ville-Marie de Ste-Cunégonde, accepte le défi des Bourget de St-Henri.

Le club Jeune Delorimier lance un défi au club Castoria pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche sur le terrain des jeunes Delorimiers. Pour informations, s'adresser à A. Brouillette, 610 avenue Delorimier, entre 5 et 7 heures p. m.

eLclub Saint-Jean, de Ste-Cunégonde, lance un défi au club Rockfield pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, 22 août, sur le terrain des St-Jean. ur plus amples informations s'adresser à F. Dusault, No 768 rue Albert.

Le club Sherbrooke lance un défi au club Boston pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, le 22 courant, sur la Ferme Logan.

Pour informations, s'adresser au capitaine A. Lavoie, 596 Wolfe.

Le secrétaire du club Bordeau nous écrit pour nous dire que la partie qui a été jouée dimanche, entre son club et celui de Ste-Rose n'a pas été jouée pour décider de la victoire de la joûte qui avait eu lieu il y a deux semaines, il a été en effet convenue entre les deux clubs mentionnés que la partie de détail sera jouée le 29 août à Sainte-Rose.

Le club St Bernard a battu le club Villeneuve, par un score de 18 à 18.

Noms des joueurs : A. Legault, P. Charbonneau, P. Raymond, E. Touchette, E. Lachapelle, A. Mireault, A. Gareau, Deslauriers, F. Meunier.

LE JEU DE DAMES

CORRESPONDANCE

Montréal, 18 août 1897.

Monsieur le rédacteur du jeu de dames,

A présent que M. Maillé est reposé des fatigues qu'il a éprouvées dans sa dernière rencontre avec M. Riendeau, j'espère qu'il ne trouvera aucune objection à s'occuper de mon humble personne; car il le déclarait lui-même dans une correspondance antérieure à sa rencontre, qu'il s'occuperait de moi aussitôt qu'il aurait terminé avec M. Riendeau.

Comme M. Maillé paraît m'avoir oublié, je l'avertis que je suis à sa disposition dès maintenant.

J'espère qu'il n'hésitera pas un instant à m'accepter, vu que moi aussi j'ai critiqué le jeu de M. Riendeau et vous savez comment M. Maillé qualifie ces joueurs-là dans sa correspondance du 12 courant. Nous sommes rien, moins que rien. Je ne m'arrêterai pas à commenter son long article, qui est rempli d'égard et de bienveillance pour lui-même et je déclare simplement qu'avec moi, c'est l'argent qui parle et j'aime à ce que les choses se fassent rondement.

Ainsi donc, j'inclus dans la présente mon dépôt de $25 dont monsieur le rédacteur voudra bien m'accuser réception. Si mon défi n'est pas accepté d'ici à huit jours, je retirerai mon dépôt.

Comme M. Maillé tient beaucoup à son titre et qu'il ne voudra probablement pas le jouer à présent, je serai son enfant et je ne jouerai que pour la somme.

Votre dévoué,
A. LANGEVIN.
663 rue St Paul,
Montréal.

Suivant le désir exprimé ci-dessus, par M. A. Langevin, nous accusons réception de la somme de vingt-cinq dollars, convenue dans la susdite lettre.

O. TREMPE.

Montréal, 18 août 1897.

NOTES MARITIMES

Le Turret Bay et le Turret Chief sont arrivés hier après-midi de Sydney avec des cargaisons de charbon. Les deux steamers ont houlillé à Grondines, mardi soir, mais le Turret Chief s'est remis en route le premier. Il a été passé en route par le Turret Bay.

Le Montcalm, de la compagnie Elder-Dempster, est parti, ce matin, pour Bristol avec un chargement complet.

Le brigantin R. L. A., capitaine Hassell, est arrivé, hier après-midi, au bassin de la douane. Il a quitté les Barbades le 18 juillet. Sa cargaison est en bonne condition.

Le Cynthiana, capitaine Lawlor, doit entrer aujourd'hui dans le port avec 25,000 sacs de sucre brut pour la "Canada Sugar refining Co."

Le Lycia est entré dans le port avec une cargaison prise à Avonmouth.

L'Isis quittera le port ces jours-ci avec une cargaison de grains.

L'Armenia doit entrer aujourd'hui dans le port avec 22,000 sacs de sucre brut pour la St-Lawrence Sugar Refinery.

La profondeur de l'eau à Sorel était, hier, de 29 pieds et 6 pouces ; dans le port de Montréal, elle est de 29 pieds et 4 pouces.

Le Hazelmore est en route pour Montréal où il prendra une cargaison de bois de service pour le Royaume-Uni.

Le Mongolian, de Glasgow, est arrivé à Sandy Hook à 8 heures, hier soir.

Pointe aux Pères, 19—Le Leelin Head est arrivé, hier midi. L'Arménia est arrivé à 11 heures de l'avant-midi.

MOUVEMENTS DES VAPEURS OCEANIQUES

Vapeur Fulad, arrivé à New-York, parti de Gênes.

Vapeur St-Louis, arrivé à Southampton, parti de New-York.

Vapeur Saale, arrivé à Cherbourg, parti de New-York.

Vapeur Friedrich der Grosse, arrivé à New-York, parti de Hambourg.

Vapeur Lahen, arrivé à New-York, parti de Brême.

Vapeur Maasdam, arrivé à Rotterdam, parti de New-York.

Vapeur Germanic, arrivé à Queenstown, parti de New-York.

RAPPORTS DU GOLFE

L'Islet — Clair ; fort vent ouest.
Rivière du Loup — Clair ; vent ouest.
Rivière Martin — Clair ; vent ouest.
Cap Magdeleine — Arrivage de l'Huelva, hier après-midi, à une heure. Départ du Campana à 1.30 heure.
Fame Point — Clair ; vent nord-ouest. Arrivage à 2 heures, du Greetlands.
Pointe au Maquereau — Clair ; vent ouest. Départ de l'Amiral.
Rive nord — Clair ; fort vent ouest. Le Relief est arrivé aux îles Caribou.
Anticosti — Clair ; fort vent nord-ouest.

Perte Complète

Une dame de Toronto raconte sa guérison—d'autres peuvent faire ce qu'elle a fait.

Toronto, Ont.—"J'avais les nerfs complètement détendus et je souffrais beaucoup de maladie de rognons. Je pris des remèdes jusqu'à ce que je perdisse courage. Je continuai à empirer et finalement j'abandonnai tout traitement. J'essayai alors une bouteille de Salsepareille de Hood et elle me fit tant de bien que je continuai à en prendre. Après n'en avoir pris que quelques bouteilles j'étais guéri. Quand je commençai à faire usage de Salsepareille de Hood, je ne pouvais pas bien reposer, mais maintenant je jouis d'un sommeil paisible. J'ai recommandé la Salsepareille de Hood à d'autres y compris ma soeur qui était presque morte. La Salsepareille de Hood lui fit beaucoup de bien et nous ne saurions trop la louanger. Je dois ma guérison à ce remède". Mme J. S. Longhead, 120, avenue Northcote.

Pilules de Hood. Le meilleur cathartique de famille et le meilleur stimulant pour le foie, 25c. (2)

Ne Persistez pas A Vous.... Passer de Lunettes

Aussitôt que vous vous en sentirez le besoin, allez chez un opticien de première classe —ici, par exemple—et faites-vous ajuster correctement et scientifiquement la vue. En agissant de la sorte, vous préserverez votre vue et aurez du confort en vous en servant.

Henry Birks & Fils,
BIJOUTIERS.

LE CORSET P.C.
LONG WAIST

Corset Fin de Siècle, celui que toute femme doit porter.

PRIX : de 50 cts à $2.50
84—mjs

Celebre **Sel de Coleman**
Sans égal pour la laiterie, la table et la ferme. Prompte livraison garantie.
CANADA SALT ASSOCIATION
CLINTON, ONT.

LA MAISON HAMILTON

Bargains du Vendredi

Il nous faut, sans égard à rien, nous débarrasser de la balance de notre stock d'été. Nous ne reculons devant aucun sacrifice pour y arriver. Il y a quelques uns de nos départements qui sont bondés de Marchandises et qu'il nous faudra clairer à tous prix demain, Nous donnons, cette semaine, une liste de prix qui, dans d'autres temps, serait incroyable.

Venez demain, et voyez nos marchandises à sacrifice, demandez les prix et nous sommes certains que vous serez anxieux de nous aider.

Lisez bien cette liste et soyez persuadé que chaque article annoncé est tel que représenté

Prélart et Linoléum

Magnifique prélart anglais, 2 verges de large, valant 45c. Vendredi, la verge carrée 26c
Prélart d'escaliers, 18 pcs de large, valant 15c. Vendredi 10c

Ferblanterie et Granit

1 grosse de Rassles en granit, pour les mains, valant 23c. Vendredi 11c
19 doz. de Tasses et Soucoupes en granit, valant 20c. Vendredi, pour clairer le lot, par 2 morceaux 11c
72 Lèchefrites en granit, grandeur 13 x 17, valant 70c. Vendredi 39c

Spécial—Venant d'arriver : 12 caisses de Granits sur acier, comprenant, gobelets, tasses et soucoupes, pots à l'eau avec couvercles, plats aux mains, assiettes, savonniers, canards, poêlons, saucepanes, entonnoirs, moules, sucriers, pots au lait, etc., etc. Nous avons marqué ces marchandises de 25 à 40 p. c. plus bas que le prix régulier.

Marteaux avec arrache broquettes et tournevis, valant 50c. Vendredi 14c
3 grosses de grands porte-ordures en ferblanc très pesant, se vendant partout à 8c. Ici, Vendredi, chacun à 4½c

Verreries et Vaisselle

244 porte-gateaux ne se vendant jamais moins de 20c à 25, ici vendredi 11c

Une

DEPECHES ETRANGERES

LES INCENDIES DE FORETS

Paris, 19 — Une intéressante et importante étude vient d'être publiée sur les incendies de forêts.

Les grandes forêts sont, trop fréquemment, la proie d'incendies qui causent des pertes énormes. En Algérie — une dépêche nous l'a dit récemment — le mal se fait sentir, mais il n'est en rien comparable à ce qui se passe dans les grandes forêts de l'Amérique, et au Canada, en particulier, où certaines forêts s'étendent sur des longueurs de 6,000 kilomètres et des largeurs de 1,000 kilomètres et plus.

Il résulte d'une étude récemment publiée que ces incendies ne proviendraient pas le plus souvent de l'imprudence ou de la malveillance, comme on l'admet volontiers, mais que fréquemment ils sont la conséquence d'un coup de foudre.

La rapidité avec laquelle se propagent ces incendies est égale à celle du galop du cheval. Dans un cas bien observé, les flammes s'élevaient à 60 mètres et se propageaient avec une vitesse de 24 kilomètres à l'heure.

Les ravages produits par les grands incendies de forêts seraient reconnaissables pendant plus de cent ans.

Au printemps suivant, les racines qui n'ont pas péri émettent quelques tiges. Au bout de vingt ans, on revoit des peupliers, des saules et des hêtres, abritant toute une pépinière de jeunes conifères.

Après cinquante ans, ceux-ci ont grandi et dépassent les arbres à feuilles caduques, qui, à cent ans, auront disparu par suite de vieillesse et de décrépitude, laissant la place libre aux conifères.

Les incendies se produisent chaque année, mais il paraît qu'aux époques préhistoriques, alors que l'homme n'existait pas, ces incendies ravageaient déjà les forêts, ainsi qu'on peut le voir par les couches de bois carbonisé reconnaissables dans les gisements de l'époque quaternaire.

LES ITALIENS AU COLORADO

Denver, 19 — M. Cuneo, consul d'Italie en cette ville, a reçu une plainte d'un sieur Joseph Phillips, un entrepreneur qui emploie des Italiens pour des travaux de terrassement. Phillips a raconté que lui et vingt-cinq ouvriers italiens, qu'il avait engagés pour travailler à la voie du tramway électrique en construction dans la région minière de Cripple Creek, avaient été chassés de leur campement par une cinquantaine d'individus qui les avaient réveillés à minuit et les avaient obligés à prendre la route de Denver. Ces Italiens se dirigent actuellement vers la ville et la plupart d'entre eux sont forcés de parcourir à pied tout le chemin, soit une distance de plus de 120 milles. Il est probable que cet incident donnera lieu à une enquête et à un échange de notes diplomatiques entre le gouvernement des Etats-Unis et le cabinet italien.

FRANCE ET SIAM

Paris, 19 — "L'Avenir du Tonquin" publie les nouvelles suivantes de Bangkok, sur les démêlés entre la France et le Siam :

"En l'absence du roi, les hauts fonctionnaires, placés à la tête des affaires politiques, cherchent à créer un conflit.

En ce moment, ce sont nos protégés les Cambodgiens et les Laotiens sur lesquels ils déploient leur activité en voulant leur imposer le service militaire. Ces jours derniers, à Samsep, toute la population mâle a fui pour échapper à ces enrôlements forcés.

Les Siamois ont mis la main sur toutes les femmes et les enfants et les ont emmenés comme otages.

Pour les mêmes raisons, le même traitement est réservé aux Laotiens. Ceux-ci sont également contraints de s'enfuir pour ne pas être astreints au service militaire, et ce sont leurs familles qui se voient saisies et emprisonnées. Quelques rares Cambodgiens et Laotiens sont parvenus à se soustraire aux troupes siamoises et ont trouvé un refuge dans nos consulats ; mais, jusqu'à présent, cette question du service militaire n'a pas été nettement tranchée.

Cambodgiens et Laotiens protestent contre cette réglementation et dénient au Siam le droit de les appeler sous les armes. Nos représentants semblent disposés à soutenir leurs protestations.

LE PROGRES EN CHINE

Londres, 19 — Les correspondances de Chine annoncent que l'ouverture de la navigation du Si-Kiang, appelé communément la rivière de l'Ouest ou de Canton, est un fait accompli depuis les premiers jours du mois de juin. Les navires qui ont remonté jusqu'ici ce fleuve rapportent que la population riveraine s'est montrée partout plus accueillante qu'hostile et qu'aucun incident déplaisant n'a marqué leur voyage.

La rivière de l'Ouest ouvre au commerce européen deux nouveaux ports, ceux de Sam Shin et de Woucheou, situés l'un et l'autre dans la province de Canton. Les échanges de ces deux villes se faisaient jusqu'à présent, à Canton, par l'intermédiaire de commerçants chinois. Dorénavant, ils se feront directement, entre Hong Kong et les deux nouveaux ports, par des agents étrangers. L'avantage n'est pas très important, car le trafic, à tout prendre, restera sensiblement ce qu'il était, et l'économie en résultant se dépensera en frais d'installation et de personnel.

—La Salsepareille de Hood aiguise l'appétit, facilite la digestion et constitue un puissant tonique pour l'estomac. No 3

CONFLAGRATION DANS L'INDE

L'insurrection se généralise

DEFECTION DE TRIBUS AMIES

L'attitude du sultan

Simla, 19 — Toute la région de la frontière est en flammes. Telle est la situation dans l'Inde. La nombreuse tribu des Afridis est actuellement à traverser la fameuse passe de Khyber, près de Jamrud, au nord de l'Afghanistan, pendant que la tribu des Orazois marche sur Kurram et menace la ville de Sola. Ordre a été donné au 36ème régiment des Sikhs, qui est divisé en détachements le long de la frontière, de se concentrer au fort Lockkart. Toutes les femmes, excepté Mme Desvoeux, femme du major Desvoeux, ont quitté Samona et ont franchi Hangu, saines et sauves. D'autres tribus se sont réunies et menacent Parochenar, dans la vallée de Kurram, où se trouve une garnison de Goorkha et de Sikhs.

La défection des Afridis est particulièrement regrettable, et prouve que l'insurrection sera plus générale qu'on ne le pensait. Lors des nombreux soulèvements qui ont précédé, la tribu des Afridis a défendu elle-même la passe de Khyber, contre l'attaque de l'ennemie et est restée fidèle à l'Angleterre, durant la guerre afghane. Cette tribu est l'une des plus puissantes de la frontière.

Dans la dernière attaque du général Blood contre les positions retranchées des insurgés, dans la vallée de Swat, ceux-ci ont perdu une centaine d'hommes. Leurs travaux de défenses ont été démolis.

On apprend que 10,000 Afridis se préparent à attaquer Jamrud, mais cette place peut résister à toute attaque, non appuyée par l'artillerie. De nouvelles troupes sont envoyées tous les jours à la frontière et le gouvernement indien pousse activement la mobilisation.

Constantinople, 19— Le gouvernement turc proteste des intentions pacifiques du sultan. Il affirme qu'il n'existe aucune entente entre la Porte et l'émir de l'Afghanistan, pour fomenter la révolte dans l'Inde. Il prétend ne pas avoir conseillé aux prêtres de l'Islam de prêcher la guerre sainte ou la "Jehad" contre l'autorité anglaise dans l'Inde.

LA SURTAXE DE 10 p. c.

Une opinion américaine

Washington, 19 — M. Howell, assistant secrétaire d'Etat, s'est exprimé ainsi, au sujet du droit de 10 p. c., imposé sur les marchandises exportées en Canada :

" Le gouvernement bénéficiera de ce revenu ; il empêchera seulement les exportations de se faire par la voie du Canada. Depuis quelques jours, plusieurs exportateurs de San Francisco nous ont demandé notre opinion à savoir quel chemin ils devaient prendre pour expédier leurs marchandises. D'après moi, les expéditeurs n'ont pas de meilleur moyen que de se servir des lignes américaines pour exporter leurs marchandises des côtes du Pacifique. Il n'y a eu que les importations de la Chine et du Japon qui ont été importées ici par les lignes canadiennes et je suppose qu'aujourd'hui cette coutme va prendre fin."

EN ROUTE

Départ du président Faure

Dunkerque, 19 — Le président Faure est arrivé ici à une heure hier après-midi et on lui a fait une ovation. Le président et sa suite se sont embarqués sur le vaisseau de guerre français le "Pothuau", à deux heures, au milieu des applaudissements de la foule réunie. Les marins ont surtout manifesté beaucoup d'enthousiasme en acclamant le président.

A bord du "Pothuau", le président a passé en revue l'escadre française mouillée ici et immédiatement après la cérémonie, le "Pothuau" a pris la mer suivi du "Surcouf" et du "Bruix" qui l'escorteront jusqu'à Cronstadt.

—Savon de Coco, 2 lbs pour 5 cts.—Demandez-le à votre épicier. 243-3

—Les Pilules "C. T. C." sont indispensables pour les personnes souffrant de maux de tête et migraine. Les Pilules "C. T. C." sont en vente partout, 25 cts la boîte.

DENTISTE BERNIER

60 rue St Denis. Porte voisine de l'église Anglicane. — Téléphone 6379. Procédés modernes. 1js—n

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St Jacques. Examen gratis. 73-n

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

CASTORIA

Pour Enfants et Bébés.

"Le Castoria convient si bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tous autres remèdes connus de moi."
H. A. ARCHER, M. D.,
111, So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

"L'usage du Castoria est si universel et ses mérites sont si bien connus qu'il paraît superflu de le recommander. Il n'y a guère de familles intelligentes qui ne fassent provision de Castoria."
CARLOS MARTYN, D. D.,
New York City.
Ancien pasteur de la Bloomingdale Reformed Church.

Notre Castoria guérit tout : la colique, Les aigreurs d'estomac, rots, vers ou constipation ; Il donne le sommeil, permet de digérer Sans qu'il faille jamais de drogues se bourrer.

"Pendant plusieurs années j'ai recommandé votre Castoria et je continuerai toujours de le faire, car il a invariablement produit des résultats satisfaisants."
EDWIN F. PARDEE, M. D.,
"The Winthrop," 125e rue et 7e avenue,
New York City.

THE CENTAUR COMPANY, 77, MURRAY STREET, NEW YORK.

190—youw—j—n

....Beauté du Buste....

Le corset Modele P. & A. donne la beauté au buste et procure le confort—Fait en pur acier fin et en coutil francais, il est léger—Fini artistique et supérieur, il est approuvé par les meilleures modistes—Il plaît toujours.—Prix $1.00, valant le double.—Demandez-le—C'est le nouveau modèle qui jouit le plus de la faveur des élégantes. 231-mjs-n

UNE EXECUTION

L'indigène Bou-Amama

Oran, 19 — Ce matin, à la pointe du jour, a été passé par les armes, sur le plateau du Petit-Santon, l'indigène Bou-Amama, condamné à mort par le premier conseil d'Oran pour l'assassinat de M. Abadie, surveillant des ponts et chaussées, sur la ligne du chemin de fer de Djenien-Bouresq. Bou-Amama, qui après son crime avait pu échapper aux recherches de la justice en se joignant aux Chambaas dissidents poursuivis par le commandant Godron dans son raid dans le Sud-Oranais, avait été reconnu parmi les prisonniers faits par cet officier supérieur. Son exécution a eu lieu ce matin, à cinq heures. Voici comment les choses se sont passées :

A quatre heures et demie, M. le commandant de Garnach, major de la garnison, assisté d'un interprète militaire et du mufhti (prêtre arabe), a procédé au réveil de Bu-Amama qui dormait profondément dans sa cellule.

L'assassin de M. Abadie, aussitôt averti que la justice allait suivre son cours, a répondu : "Mektoub" (c'est écrit), et n'a voulu accepter qu'un verre d'eau. Laissé seul avec le mufhti il lui a remis son testament et une lettre pour sa famille, a demandé à faire ses ablutions et n'a cessé de réciter des versets du Coran que lorsqu'il fut arrivé devant le peloton d'exécution. Après s'être mis de lui-même à genoux, il a baissé la tête qu'il a encapuchonnée dans son burnous et le peloton de zouaves a fait feu sur le signal de l'adjudant de service.

Bou-Amama est tombé foudroyé sur le côté droit, la tête littéralement fracassée par les douze balles qui toutes l'avaient atteinte.

A cinq heures deux minutes, justice était faite. Toutes les troupes, musique en tête, ont défilé ensuite devant le cadavre qui aussitôt après cette cérémonie a été remis à des indigènes chargés de le transporter sous l'escorte de la gendarmerie au cimetière.

PERE BARBARE

Douai, France, 19 — Encore un enfant martyr. Hier deux promeneurs entendaient des gémissements dans une maison située sur la route du Polygone et habitée par le sieur Meunier, ouvrier briquetier. Ils pénétrèrent dans l'habitation. Un triste spectacle s'offrit à leurs regards : un des enfants de Meunier, le jeune Hippolyte, âgé de neuf ans, portait autour du cou une grosse chaîne dont l'extrémité était attachée à l'un des chevrons de la toiture de façon que le pauvre petit devait se tenir debout sur la pointe des pieds pour ne pas être étranglé. L'enfant avait en outre les mains solidement liées derrière le dos. Pendant plusieurs heures, il a dû rester dans cette affreuse position. C'était son père qui, pour une peccadille, lui avait infligé cet affreux supplice. On s'empressa de délivrer la victime et la gendarmerie aussitôt prévenue a arrêté Meunier et l'a écroué à la prison de Douai.

CHRONIQUE DU FEU

Vers six heures et demie, hier soir, le feu s'est déclaré dans la fonderie de MM. Laurie et Cie., 1013 rue Ste Catherine, par suite de l'enflammation subite de la fonte dans les bouilloires. Les pompiers ont été immédiatement appelés, et après quelques minutes de travail, les flammes étaient contrôlées.—Les dommages sont légers.

—On prête à une dame, bien connue à Montréal par sa charité, l'intention de maintenir à ses frais, dans tous les quartiers de la ville, des dépôts du célèbre Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers, pour sa distribution gratuite aux mères pauvres. 213-mjs-n

IMPUDENCE DE VOLEURS

New Jersey, 19 — Le sieur Leopold Hague, qui fait en grand l'élevage de la volaille à Oradell, New-Jersey, voudrait bien savoir quels sont les misérables qui, dans la même nuit, lui ont enlevé soixante poulets. La perte des poulets, aussi importante qu'elle soit, contrarierait moins M. Hague que le billet suivant, que les voleurs ont eu l'impudence de clouer sur la porte du poulailler :

"Cher monsieur le fermier, nous avons besoin de poulets dans notre commerce, mais nous n'avons que faire des plumes. Vous pouvez les avoir et en faire un bon oreiller pour votre épouse. Vos poulets sont en bon état. Que leur donnez-vous donc à manger ?"

Mon Suspenseur Electrique

Pour les Hommes Faibles

Est comme un rayon de soleil sur un champ. Les courants instantanés et vivifiants commencent par donner de la force et de la vigueur au système affaibli, et là où il est appliqué, toute faiblesse disparaît promptement. Il n'y a pas d'essai à faire. Trente années d'un succès continuel pour cette méthode de traitement ont établi son pouvoir pour guérir les hommes faibles, lorsque tous les autres moyens n'ont pu y réussir. Si vous voulez constater vous-mêmes la puissance des courants produits par mon invention, faites-en l'épreuve ou lisez mon petit livre: "Trois classes d'hommes," qui vous fera comprendre clairement le traitement. Ce livre est envoyé gratuitement par la malle, ou donné au bureau.

Dr SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal. Heures de bureaux, de 9 à 6 hrs. Le dimanche de 11 à 1 heure. (5)

L'ONGUENT CORAL

Pour les Maladies de la Peau

—50 cts—

LA FIGURE ET LE TEINT CLAIR CONSTITUENT LA

BEAUTE

EMPLOYEZ TOUJOURS

Le-Savon-Coral

—25 cts—

Leeming, Miles & Co., Montréal

161—j nk

TUTTI FRUTTI D'ADAMS

FACILITE LA DIGESTION

Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 81—n

Poudre à Pâtisserie COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers. qh

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c

Manufacturé par E. N. Cusson & Cie, Montréal. Afin d'éviter les contrefaçons, chaque cigare est imprimé "SOHMER" comme sur cette vignette. 75—aX

GEORGE McPHERSON — 2223-5 — RUE STE-CATHERINE

GEORGE McPHERSON — Le plus grand Magasin de Chaussures au Canada

GEORGE McPHERSON — Au-dessous du QUEEN'S THEATRE

Bons Marchés...
...Extraordinaires

POUR VENDREDI

Jamais auparavant des chaussures n'ont été vendues à des prix si ridiculement bas, mais il nous faut faire de la place pour nos marchandises d'automne qui arrivent tous les jours, conséquemment il faut que nous nous débarrassions de toutes nos chaussures d'été à n'importe quel ancien prix.

Les personnes qui viendront à la ville durant l'Exposition ne devraient pas manquer de visiter ce magasin de chaussures à BON MARCHÉ monstre et profiter des merveilleux prix bas et des bonnes valeurs extraordinaires que nous offrons.

Bottines boutonnées en kid Dongola, bouts en cuir patent, faites à la main, bouts opéra, pour dames, bon marché à $2. Vendredi $1.39
Souliers bas en kid chocolat, faits à la main, bouts rasoir, pour dames, prix régulier $2.00. Vendredi $1.47
Souliers en kid Oxford vert, faits à la main, pour dames, prix régulier $2.00. Vendredi $1.79
Souliers bas en kid Oxford, bouts en cuir patent, rasoir ou ronds, pour dames $0.75
Souliers échantillons en tan ou en noir, pour dames. Vendredi $1.00
Souliers bas en kid Oxford tan, talon et "spring heel" pour demoiselles. Vendredi $0.65
Souliers bas en kid Oxford tan, "spring heel", pour fillettes $0.50
Bottines boutonnées en kid chrome, bout patent, talon et "spring heel", grandeurs 7 à 10, pour fillettes $0.69
Souliers échantillons en noir ou en couleurs pour enfants, 47c, 38c, 29c
Bottines lacées pesantes, pour hommes, pour travailler $0.90
Souliers bas sang de bœuf, pour petits garçons, prix réduit à $0.95
Bottines lacées en kid chocolat, bouts pointus, pour adolescentes; nous les vendons $1.50. Vendredi $0.97

CE NE SONT LA QUE QUELQUES-UNS DES NOMBREUX BONS MARCHES SPECIAUX

GEORGE McPHERSON 2223-5 RUE STE-CATHERINE Au-dessous du Queen's Theatre

Commandes par la poste promptement et soigneusement exécutées.—Ouvert chaque soir.

RENTREE DES CLASSES

NOUS invitons les parents qui préparent leurs enfants pour la rentrée des classes, à profiter des avantages exceptionnels qui leur sont offerts par notre maison.
Nous avons des bas prix spéciaux pour tous les articles requis par les pensionnaires, depuis la **Literie**, la **Lingerie**, jusqu'aux **Costumes** pour les deux sexes.

Couchettes de Fer et Matelas ; Couvertures en laine et Couvrepieds pour lits simples ; Serviettes, Essuiemains, etc., etc. Draps pour Costumes des différents Collèges de la Province ; Tissus spéciaux pour Costumes des Jeunes filles de tous les Couvents.

Pour vêtements de semaine des garcons, nous offrons à moitié prix, un lot de **Tweeds** de première classe.
Pour les jeunes filles, des **Etoffes** à robes, à tabliers, etc., à des prix excessivement réduits.

N'oubliez donc pas pour la rentrée des classes de venir visiter notre magasin.

DUPUIS FRERES,

Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

242—4

Hatez-Vous

Portraits à la Sépia, $1.25...

Nous faisons—par arrangement spécial, pour un temps limite seulement—des Portraits à la Sepia—un fini encore plus délicat que celui des portraits au crayon.—Ces portraits sont remarquables de beauté—ils valent partout $8 à $10—Nous ferons votre portrait d'après votre photographie pour $1.25 ou $1.65 si vous demeurez en dehors de Montréal.—Voyez l'échantillon dans la vitrine de LA PRESSE.—Nous offrons les portraits au crayon au même ancien prix, $1.00 et 10 coupons ($1.40 si vous demeurez en dehors de Montréal).

Adressez "Portraits",
LA PRESSE, Montréal.

PORTRAIT AU CRAYON
OU A LA SEPIA
COUPON DE "LA PRESSE"
No 4 19 Août 1897

VENDREDI, SAMEDI, LUNDI ET MARDI, QUATRE JOURS DE VENTE EXTRAORDINAIRE

Chez M. MARCHAND, 1869 et 1871 Notre-Dame,

Ouverture de notre nouveau grand magasin Vendredi à 9 heures. Pour répondre aux besoins de notre clientèle nous avons été obligés d'agrandir notre magasin, par conséquent nous avons loué le magasin autrefois occupé par M. Vallières, et avons fait de ces deux magasins qu'un seul établissement. Cette vente d'inauguration sera la plus grande vente à bon marché que nous ayons jamais eue à Montréal. Jugez par ces quelques prix :

1 caisse de coton jaune en coupons, valeur ordinaire, 5c et 6c, pour 2½c.
10 caisses indiennes en coupon que nous offrons à 3¾c, l'empressement avec lequel les clients se procurent ces indiennes nous prouve qu'ils en apprécient la valeur.
12 douzaines de jerseys noirs tout laine, vous payez la même chose $2 durant cette vente, 75c.
25 douzaines de corps et caleçons pour hommes très pesant, valeur ordinaire 45c, durant cette vente, 24c.
20 douzaines chemises de coton, carreauté, valeur 40c, pour 25c.
25 pièces de mousseline de couleur, vous payez la même chose ailleurs 15c, durant cette vente 8c.
100 douzaines mouchoirs blancs, bonne grandeur, valeur 10c, pour 3c.
3 caisses de flanellettes, grande largeur, prix régulier 8c, durant cette vente, 4¾c.

50 couvrepieds blancs 11-4, prix ordinaire $1.40, pour 69c.
9 beaux couvrepieds blancs (en Marseille), le prix était $8, durant cette vente, $3.29.

NOS NOIRS

5 pièces de satin soleil fleuri, prix ordinaire 75c, pour 44c.
2 pièces de satin soleil, prix ordinaire 90c, pour 69c.
10 grosses de boucles à ceintures vieil argent doré et argenté, pour 5c.

COTON A OREILLERS

1 caisse de coton à oreillers, 54 pouces de largeur, valeur de 15 à 18c durant cette vente, 8c.
50 douzaines de corps pour hommes, tout laine, valant 75c à $1, ce sont des corps en laine naturelle balbriggan, le prix de vente, 35 cts.

CHEMISES POUR HOMMES

25 douzaines de chemises pour hommes, prix régulier, $1, prix de vente, 39c.
Pourquoi payer ailleurs 60c pour un bon alpaga fleuri lorsqu'ici nous le vendons 29c.
5 pièces de toile à rouleaux vendu ailleurs 8c, prix de vente, 4c.
La balance de nos imperméables "waterproofs" réduit à 50 pour cent.
10 douzaines corps en coton, pour hommes, valeur 25c, pour 19c.
25 pièces d'indiennes, valant 10, 12 et 15c, devront être balayées durant cette vente à 6¾c.
5 pièces de toine à nappes 60 pouces de largeur, vendu ailleurs 50c, durant cette vente, 25c.
La balance de nos toiles à nappes réduites au prix coûtant.

BLOUSES, BLOUSES,

Un lot considérable de blouses de toutes sortes valant de $1.25 à $2, ayant réussi à les acheter à notre prix, nous sommes, par conséquent en état de les offrir aux prix suivants :
5 douzaines valant 75c, seront offertes à 39c.
25 douzaines blouses, valeur réelle, $1, prix de vente, 49c.
5 douzaines de blouses valant $1.25, pour 75 cents.
25 douzaines de blouses, toutes les couleurs, vous payez la même chose, $1.50, pour 95 cents.
250 douzaines de braid perlé noir, vous payez la même chose 10c, pour 2½c.
Ayant réussi à acheter un lot de 100 douzaines de bas en coton, talons et bouts doubles, sans couture, à 50 pour cent en bas de leur valeur, nous sommes, par conséquent, en état de vous les vendre durant cette vente à 10c la paire.
La balance de nos bas en coton, avec coutures, devra être balayée, à 5c.
4 grandeurs de bas pour enfants, sans coutures, offert à 5c.

AUX DAMES QUI NE PEUVENT PORTER DE COTON

15 douzaines de corps pour dames, en laine naturelle, Health Brand, marchandise connue, valant $1, durant cette vente 39c.
1 caisse de bas en cachemire noir, pour dames, valant 30c, pour 23c.

ENCORE DES COUPONS

2 caisses coupons en coton rouge, coton jaune, batiste, etc., pour être vendu à 1c.
Durant cette vente, nous vendrons 100 douzaines de chaussons en laine grise, pour hommes, vous payez la même chose ailleurs 15c, pour 9c.

POUR VOS PARASOLS

Les personnes qui n'ont pas été trop pressées d'acheter, peuvent maintenant se procurer un parasol de $1, pour 59c.
Le même que nous vendions $1.40, pour 69c.
Parasols valant ailleurs $2.50, pour $1.59.
La balance de nos parasols se vendront avec la même réduction.

HENRIETTAS NOIRS

Nous voulons réduire ce département de moitié. Nos Henriettas valant 35c, pour 19c.
Nos Henriettas, valant 65c, pour 49c.
Nos Henriettas valant 85c, pour 59c.
2 pouces de cachemire noir, ce qu'il y a de plus beau, la même chose $1.15, ici 69c.
Toutes nos étoffes à robes noires sont réduites.

CORSETS, CORSETS, CORSETS,

Nous voulons faire la plus grosse vente de corsets qui ait jamais été faite à Montréal, par conséquent, nous offrirons notre corset de 50c, pour 29c. Nos corsets de $1, pour 69c.
Une idée de nos prix sur une foule de petits articles dont vous avez besoin tous les jours.
Agraffes brevetées que vous payez ailleurs 5c, ici, la carte 2c.
Baleines à robes que vous payez ailleurs 10c le set, pour 3c.
Bordures à robe en cuir que vous payez ailleurs, 10c, pour 2½c.
Bordure en laine pour robes que vous payez ailleurs, 2c, pour 1c.

ENFIN, $5,000 de Marchandises de toutes sortes seront sacrifiées sans égard au prix coûtant.

CHEZ M. MARCHAND

1871 — RUE NOTRE-DAME — 1871

N'oubliez pas que l'ouverture aura lieu Vendredi à 9 h. Qu'on se le dise.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 AOUT 1897

LUNDI	52,809
MARDI	53,012
MERCREDI	53,106
JEUDI	53,091
VENDREDI	53,252
SAMEDI	63,873
TOTAL	329,143

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE

14 AOUT 1897

54,857

MONTREAL, 19 AOUT 1897.

ÇA RECOMMENCE

"Bravo, M. le Maire ! " Tel est le titre enthousiaste que le "Herald" mettait, hier, en tête de son compte-rendu du comité d'hygiène.

A lire ce compte-rendu on croirait que Son Honneur a pris une de ces décisions qui sauvent une ville et qu'il l'a prise en présence et en dépit d'une opposition aussi factieuse que dangereuse.

A " boomer " le maire de cette façon, on le rend ridicule et antipathique.

De quoi s'agissait-il, en somme ? D'une convocation absolument illégale, que le président du comité des chemins a refusé de faire à la demande du maire.

Le maire avait demandé, mardi après-midi, à l'échevin Prénoveau, de convoquer le comité d'hygiène, pour mercredi matin. Cet échevin avait refusé, alléguant que la convocation serait illégale n'étant pas faite à vingt-quatre heures d'avis.

Mercredi matin, le maire se rendit à l'hôtel de ville, fit appeler le Dr Laberge et les membres du comité d'hygiène, qui se trouvaient en ce moment à l'hôtel de ville, et le comité tint sa séance.

Le maire a certainement fait preuve de vigilance, en cette affaire, et c'est lui rendre un bien mauvais service, ainsi qu'à la ville, que transformer son action si simple en un acte d'autorité dont l'efficacité est du reste contestable.

Le président du comité de santé, en refusant de convoquer illégalement son comité, agissait sagement et pour le plus grand bien de la ville : les décisions prises par un comité illégalement convoqué ayant été déclarées nulles par l'avocat de la corporation.

N'a-t-on pas vu les mêmes personnes, les mêmes journaux, qui, aujourd'hui, soutiennent le maire pour s'être placé au-dessus des règlements du conseil, attaquer, hier, le comité des parcs, pour s'être illégalement réuni à moins de vingt-quatre heures d'avis ?

Ce virement d'opinion, à si courte échéance, est facilement explicable.

Dans le cas du comité des parcs il s'agissait d'une décision désagréable pour le surintendant McGibbon, et l'illégalité de la convocation fut invoquée; alors que dans celui du comité d'hygiène cette irrégularité est traitée de quantité négligeable, de "quibble", que le maire a bien fait d'ignorer.

Nous tenons cependant au respect de la forme au respect de la légalité ; nous y tenons parce que le passé nous a démontré que c'était par l'illégalité qu'étaient violées toutes nos institutions civiques.

Les circonstances n'exigeaient nullement cette convocation hâtive ; le maire pouvait s'entendre avec le Dr Laberge pour prendre telles mesures qu'il croyait utiles, jusqu'à la réunion légale du comité de santé, qui aurait eu lieu ce matin.

L'action du maire et les éloges intempestifs que lui décernent certains journaux ne peut qu'avoir pour effet de faire croire à l'étranger que Montréal est frappé d'une épidémie dangereuse ; ce qui n'est pas vrai.

Cette action et ces éloges peuvent également avoir un effet regrettable sur notre population d'autant plus sensible, dans les circonstances, qu'elle se souvient encore de l'attitude inqualifiable, assumée en 1885-1886, par le "Herald" et ses amis.

Si c'est autant au souvenir de cette attitude qu'aux exigences de ses affaires personnelles qu'il faut attribuer la décision prise par M. H. R. Gray, de refuser la vice-présidence du comité d'hygiène, nous ne saurions nous en plaindre, quoique la regrettant.

L'échevin Gray fit preuve, pendant ces années terribles, d'un courage, d'une science et d'un dévouement à ses semblables qui, de la part d'une population juste, lui eût valu les marques les plus honorables de la reconnaissance publique.

Au lieu de remerciements l'échevin Gray fut brutalement, odieusement attaqué, vilipendé, par tout un clan et toute une série de journaux, dont le "Herald" faisait partie.

Malgré tout, l'échevin Gray, fort de sa conscience, décidé à sauver la ville et ceux-là mêmes qui l'attaquaient, resta à son poste, jusqu'au jour où la variole avait complètement disparue.

Il n'a de cette lutte emporté que la satisfaction du devoir accompli, ce qui vaut mieux que les honneurs moins mérités, décernés à d'autres par le "Herald" et ses amis et, probablement aussi, le souvenir amère des injustices subies, ce dont encore une fois, nous ne saurions le blâmer.

Le "Herald" semble vouloir recommencer, en 1897, sa campagne de 1885-86 et procède de la même façon, en attaquant injustement les échevins et les officiers civiques qui font leur devoir. Il s'apercevra aussi promptement qu'il y a douze ans, que la partie saine et tolérante de notre population n'entend pas se laisser influencer par des appels au fanatisme plus ou moins déguisés.

INFORMATIONS

Enfin, toutes les questions de représailles ou plutôt de rétorsion, suivant l'expression française, viennent de prendre une forme tangible dans Ontario. Le gouvernement Hardy a adopté la sugestion de M. Bertram que nous signalions l'autre jour.

Le gouvernement provincial d'Ontario vendait hier 275 milles de limites à bois dans Nipissing, Algoma et Rainy River, et les nouveaux règlements imposaient aux acheteurs que le bois coupé sur ces terres devrait être manufacturé au Canada.

De plus, le gouvernement pour permettre aux possesseurs de petits moulins de s'approvisionner du bois nécessaire avait morcelé en petits lots les différentes limites. Le prix a varié de $500 à $1,375 le mille carré.

Nous félicitons les ministres d'Ontario d'avoir pris vigoureusement l'initiative de cette revendication des droits du Canada. Du moment que les Américains veulent la guerre, c'est de la leur donner sans arrière-pensée. Il y a trop longtemps que les libéraux conservent toujours un oeil vers Washington et hésitent à prendre les décisions voulues que commandent les circonstances. On ne peut s'attendre à aucun bon vouloir de la part des Américains. Ce sont des orgueilleux, des parvenus mal élevés, qui ne feront aucune concession à moins d'y être forcés. Le jour où ils s'apercevront qu'ils ne peuvent pas se passer du bois du Canada, ils s'empresseront bien vite de le laisser rentrer librement. Ce qu'il y a de bon, c'est qu'ils ne sont pas entêtés et ça ne leur prend pas grand temps de ravaler ce qu'ils ont dit la veille. La nouvelle mesure prise par le gouvernement d'Ontario va avoir un excellent effet et obligera les scieries américaines de déménager de ce côté-ci de la frontière. Ces bons Yankees vont venir s'installer au Canada, et nous aurons au moins l'avantage de bénéficier des dépenses qu'il leur faudra faire.

Nous espérons que le gouvernement provincial de Québec suivra l'exemple d'Ontario. Nous savons parfaitement que dans notre province la situation n'est pas la même, parce que notre bois ne passe pas aux Etats-Unis pour le sciage, mais il y a un précédent bon à établir.

Il peut arriver un jour que le gouvernement de Québec trouve à propos d'ordonner que le bois à pâte, bois de pulpe soit travaillé au Canada au lieu d'être exporté dans certains moulins à pulpe des Etats-Unis, ce jour-là, un résultat efficace ne sera pas obtenu si l'on n'a pas le concours d'Ontario.

Il est par conséquent à propos que les provinces établissent une certaine similitude entre les règlements relatifs à la coupe et à l'exploitation des bois.

* * *

Décidément la prison de Beauharnois tient à rester fameuse dans les annales pénitentiaires du Canada.

Nous avons annoncé hier la fugue de deux prisonniers qui y avaient été nouvellement internés ; ce qui nous étonne le plus, c'est que ces deux individus se soient évadés. On voit bien que ce sont des étrangers, s'ils eussent été du district, ils n'auraient certainement pas abandonné ainsi un refuge aussi hospitalier. Beauharnois a la spécialité des geôliers paternels. Autrefois il y avait un geôlier du nom de Prudhomme qui avait pris l'initiative d'une mesure que l'on prêche beaucoup aujourd'hui, le travail extérieur des détenus. Ce Prudhomme était un précurseur. Il envoyait ses prisonniers scier le bois en ville et ceux-ci rentraient régulièrement prendre les repas et coucher à la prison. Rien de plus patriarchal. Prudhomme était très particulier sur l'heure du coucher parce que c'était un homme pieux allant à la messe de bonne heure et à huit heures précises, il se mettait au lit. Un soir un des détenus qui avait scié du bois en ville, se présente à la porte de la prison à neuf heures du soir pour rentrer. Il eut toutes les peines du monde à réveiller le geôlier qui mit la tête à la fenêtre et lui tint à peu près ce langage :

—Ecoute mon ami, la prochaine fois que tu ne rentreras pas à l'heure tu resteras dehors.

Il eut cependant la compassion de le laisser réintégrer sa cellule.

Celui qui l'a remplacé continue les traditions de haute mansuétude de la maison et il n'est pas de prison aussi largement ouverte que celle de Beauharnois. Un jour le fameux Soucy, le voleur de chevaux, est amené et enfermé à Beauharnois, enfermé n'est pas le mot car dès le lendemain il vaquait dans la bâtisse, lavant la vaisselle du geôlier, surveillant les enfants, épluchant les patates. Il était chez lui, quoi ! Un jour le shérif vient visiter la prison et, constatant le degré de liberté dont jouissait Soucy, fait remarquer au geôlier qu'il pourrait bien prendre la poudre d'escampette. "Ah, monsieur, reprit le geôlier, un si bon garçon, il est si utile."

Le shérif une fois parti, Soucy pensa qu'il était temps d'en faire autant et il fila.

Le lendemain le geôlier alla faire son rapport au shérif en disant : "Jamais un homme ne m'a aussi trompé, jamais je n'avais vu une figure aussi franche."

Excellent homme d'ailleurs que ce brave geôlier, trop bon même. Ses détenus évadés hier ont crocheté la porte et la seule remarque qu'il a faite est celle-ci : "J'avais toujours bien pensé que quelqu'un ferait un jour sauter cette porte-là".

Maintenant les prisonniers ont joué la fille de l'air. On se perd en conjectures sur les motifs qui les ont poussés à uir cette hospitalière prison à moins que ce ne soit une façon à eux de protester contre les trottoirs et l'éclairage de Beauharnois.

* * *

Un accident très pénible, vient de survenir dans une paroisse pas très éloignée de Montréal, à Repentigny, dans le comté de l'Assomption.

Un jeune homme, qui avait pénétré dans la maison isolée d'une femme veuve, a été tué raide quand il en sortait, avec ses poches garnies d'objets volés.

Voilà le fait brut, et nous allons encore probablement entendre s'élever un concert de protestations, comme dans le cas de Meech, pour proclamer que l'on ne doit tirer sur un homme, qu'en cas de légitime défense, et qu'on aurait dû laisser le jeune cambrioleur opérer à son aise, effrayer cette pauvre femme, peut-être même se porter à des voies de fait, puisqu'il était porteur d'un revolver, et ménager scrupuleusement sa précieuse personne.

Pour notre part, nous croyons bon de mettre un terme à cette fausse sensiblerie. Nous ne sommes pas prêts à proclamer qu'il faut tuer les voleurs pour leur apprendre à vivre, mais nous sommes convaincus que quelques ouvertures dans les oeuvres vives de quelques-uns d'entre eux, ont un beaucoup plus salutaire effet, que les semonces du recorder, ou les patriotiques instructions de M. Lafortune, au pénitencier de St Vincent de Paul. Lorsque ceux qui défoncent les maisons et s'approprient le bien d'autrui, sauront que quelques livres de plomb les attendent derrière les serrures forcées, ils seront plus circonspects.

Les premiers renseignements donnent pour excuse au crime dont s'était rendu coupable la victime, qu'il était de bonne famille, qu'il était ivre, qu'il appartient à un groupe de jeunes gens qui ont l'habitude de faire des farces, de pénétrer chez les habitants, d'y enlever certains objets et de les restituer après quelques jours, pour le plaisir de faire chercher les voisins.

La chevrotine est peut-être un remède énergique pour les fils de bonne famille, qui s'enivrent, qui effraient les femmes seules et qui volent les moutres, mais du moment où il n'y en a pas d'autre qui réussisse, il faut quelquefois recourir à cette méthode efficace. Il y a trop de jeunes gens qui perdent la notion du tien et du menu, surtout dans la classe aisée. L'ouvrier, le manoeuvre, l'habitant conservent beaucoup plus intacte, la notion de la propriété qui s'obscurcit dans la jeunesse qui a un peu vécu. La maxime — "Vous leur fites, Seigneur — En les croquant beaucoup d'honneur", semble érigée en principe dans notre jeunesse viveuse, qui accapare avec désinvolture tout ce qui tombe sous la main. La kleptomanie masculine fait des ravages chez nos jeunes viveurs, qui font généralement le désespoir des maîtres de maison ou des organisateurs de banquet, dont l'argenterie ou les bibelots disparaissent avec une étrange subtilité, toutes les fois qu'il y a groupe ou encombrement.

Nous le répétons, tout en regrettant qu'il y ait eu ou qu'il y ait mort d'homme probable, nous ne trouvons aucun reproche à faire à la veuve effarée, qui a appelé un jeune voisin à son secours, ni à celui qui a prestement descendu le voleur, lorsqu'il s'échappait par une des fenêtres de la chambre dévalisée.

* * *

Le "Soir" de Paris a eu avec le président de la Chambre de Commerce de Paris une entrevue dont voici les points à noter :

"La dénonciation des traités de commerce qui vient d'être faite, nous dit notre distingué interlocuteur, n'a été dictée au gouvernement anglais par aucune considération politique. Il ne faudrait pas y voir, comme beaucoup l'ont fait jusqu'ici, un changement dans l'orientation de la politique économique de l'Angleterre.

"D'autres considérations ont inspiré les pouvoirs publics, considérations d'un grand poids comme vous pourrez en juger.

"A la suite des dernières élections au Canada, qui amenèrent au pouvoir sir Wilfrid Laurier, le brillant homme d'Etat en l'honneur duquel tout dernièrement encore la chambre de commerce anglaise de Paris se réunissait en un banquet, des symptômes de rapprochement significatifs se firent entre la métropole et la colonie.

"Est-il besoin d'ajouter que le voyage de sir Wilfrid Laurier, quoique coïncidant avec les fêtes du jubilé de S. M. la reine Victoria, ne fut pas étranger à la dénonciation de ces traités de commerce ?

"Sir Wilfrid Laurier, qui n'est pas seulement un patriote éprouvé, mais un diplomate de premier ordre, n'eut pas de peine lors de son passage à Londres, à intéresser à la cause si juste des Canadiens le gouvernement britannique. Il fit ressortir l'inaltérable attachement de la colonie à la métropole dont un gage venait en quelque sorte d'être donné par le traité de commerce signé entre le Canada et l'Angleterre.

"Placé dans l'alternative d'être la cause volontaire de la déchéance d'une de ses plus belles colonies, ou de continuer à enrichir le commerce allemand, le gouvernement de la reine n'a pas hésité. Il a dénoncé ses traités.

—Et pensez-vous, demandons-nous, que les conséquences de cette rupture entre l'Angleterre et l'Allemagne se fassent beaucoup sentir chez vous comme en France ?

—Je ne le crois nullement. La question est beaucoup moins grave qu'on veut bien le dire. Cette situation nouvelle aura surtout pour effet de prohiber en quelque sorte complètement certains produits allemands sur les marchés du Canada, et cela pour le plus grand bien de l'Angleterre, qui y trouvera un nouveau et sûr débouché.

* * *

Il est très regrettable que la ligne rapide canadienne soit pour le moment perdue dans les brouillards et il serait certainement préférable d'éclairer un peu le public sur la situation plutôt que de laisser tout le monde se perdre en conjectures comme on le fait.

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas la ligne rapide ? Voilà une simple et catégorique question à laquelle les journaux bien en cour devraient répondre sans retard.

Jamais le moment n'aurait été plus propice pour une ligne canadienne jouissant de facilités de vitesse et d'accommodation égales à celles des lignes américaines, allemandes et françaises qui aboutissent à New-York.

La nouvelle loi américaine qui exige au débarquement le paiement des droits sur tous les objets importés dépassant une valeur totale de $100 a complètement dégouté les voyageurs qui font chaque année le renouvellement de leur garde-robe en Europe et qui ne veulent pas débarquer à New-York où la surveillance est plus active qu'en aucun autre lieu. La rigueur des douanes ne s'est pas encore exercée sur les transports d'effets par les voies ferrées ; d'ailleurs la surveillance en est beaucoup plus difficile et certains gros colis ont plus de chance de passer inaperçus, d'autant plus qu'ils se subdivisent sur une foule de points du territoire américain. A New-York, le quai est une vraie souricière où tout le monde est sûr d'être pincé, tandis que des voyageurs opulents se répartissant à Montréal entre New-York, Boston, Philadelphie, St Louis et Chicago peuvent glisser impunément sous l'oeil du douanier qui ne désire pas trop appuyer.

Nous sommes sûrs qu'avec les conditions nouvelles du tarif américain une ligne rapide canadienne ferait fureur et que nous récolterions aussi une compensation des ennuis que nous cause le tarif Dingley.

Il est regrettable que nous ne soyons pas à même de profiter de cette circonstance, comme nous aurons dû l'être sans les tergiversations qui ont entouré ce malheureux contrat dès le début.

* * *

Nous ne justifierons pas la rubrique de ces notes de chaque jour si nous n'apportions pas notre contingent aux renseignements que chacun donne sur le Klondyke. M. François Mercier, dont il a été beaucoup parlé au sujet des découvertes récentes, est en somme le seul de tous les narrateurs, qui ait occupé dans la région du Yukon une position de responsabilité et de commandement. Il y a résidé dix-sept ans, il y a introduit les missionnaires, a occupé le poste de chef trader de l'Alaska Commercial Company et, en cette qualité, il a passé tout un hiver à Bell Isle Station, qui est justement sur l'emplacement où se trouvent les placers. Pendant son séjour en 1882, il avait charge des observations météorologiques pour le bureau de Washington et il a eu l'obligeance de nous passer ses notes des observations prises pendant un hiver complet : Octobre, novembre, décembre 1882, janvier, février, mars, avril 1883. Ce sont des chiffres officiels et, comme beaucoup de gens qui parlent du Yukon et Klondike s'occupent à juste titre du climat, ces observations ont le plus vif intérêt.

Prenons d'abord le mois d'octobre 1882.

Le 1er octobre, la température max. est 50 degrés, minimum, 31 ; le 7 octobre elle tombe dans une journée de 53 degrés à 20, soit 33 degrés de changement en 24 heures. Le 17 octobre la température tombe à 0 et le 31 octobre elle est à —13.

Le vent le plus fort est le 5 octobre, 342 milles dans la journée de 24 heures. Il y a 9 jours de pluie.

En marge des notes de ce mois on trouve les remarques suivantes : La première gelée a lieu le 1er septembre ; le 1er septembre, les outardes retournent. Le 26 septembre, la première neige sur les montagnes ; le 13 octobre le Yukon commence à charrier de la glace.

Novembre 1882—Le 1er novembre, max. 20, minimum, 3 ; 5 novembre maximum—23, minimum —39 ; le 12 novembre, la température remonte, max 36, minimum, 26 ; mais elle redescend vite, le 29 novembre, maximum —37, minimum —46 ; le 30 novembre, maximum 42, minimum —50, toute la journée se passe entre 42 et 50 degrés au-dessous de 0.

Le 5 novembre, la glace prend sur le Yukon.

Décembre 1882—Le mois ne voit pas une seule fois le thermomètre monter au-dessus de —42. Le 13 décembre, le thermomètre descend à —63 le chiffre le plus bas de l'hiver. Le vent est insignifiant et deux jours seulement la neige tombe en quantité appréciable.

En janvier 1883, le thermomètre remonte, on compte plusieurs journées au dessus de zéro, le 23 janvier le thermomètre monte à 23 ; la moyenne est d'environ —12 degrés ; deux jours ne neige seulement.

Février 1883 indique la même température que janvier, le minimum du mois est —53, moyenne de —9.

Mars 1883, c'est la sortie de l'hiver, toute la colonne maximum est au-dessus de zéro et dépasse 32 depuis le 15 mars ; le 26 mars, il fait 45 degrés.

Avril 1883 débute par 35 degrés max. et 24 degrés min. et se termine par 52 degrés max. et 31 degrés min. C'est le printemps.

En marge, les notes suivantes :

Le 24 avril, les canards arrivent ; le 27 avril, les outardes.

Le 4 mai, la glace commence à partir sur le Yukon ; le 9 mai, la glace est partie.

Ces renseignements et ces chiffres sont officiels et nous les devons à l'obligeance de M. François Mercier, qui nous a confié les doubles des états mensuels qu'il dressait pour l'observatoire de Washington en 1882 et 1883.

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE

(A 3 et 8 heures)

Les singes et chiens savants du Prof. Nacart, la plus originale des attractions ; elle peut être comparée, même avec avantage, aux éléphants dressés de l'année dernière. Les St Belmos, trapèze d'un nouveau genre, une attraction extra-sensationnelle ; un des acrobates fait un saut périlleux (à travers un cerceau dont l'intérieur est rempli de couteaux en acier), à une hauteur de 50 pieds et une distance de 35 pieds. Les Lowells Bros., contortionistes excentriques ; encore une belle attraction. Mlle Ida Gray Scott, soprano d'opéra. Mlle Roattino, également un superbe soprano d'opéra. Louis Vérande, etc. Admission, 10 cts. 242-3

—Bicycles et machines à coudre réparés avec soin et promptitude, chez I N. SOLY,
178—j—n 1953 rue Notre-Dame.

Jeudi dernier, un fort de la Halle comparaissait devant le juge des flagrants délits, sous la prévention de voles de faits.

Après l'exposé de l'affaire :

—Quels sont vos moyens de défense ? demande le juge.

—Mes moyens de défense ?.... les v'là ! Et notre homme montre ses deux poings.

IL EST PREFERE

La préférence accordée par les médecins au célèbre spécifique français le BAUME RHUMAL, est due à son action rapide et énergique dans les cas de rhumes, toux, grippe, bronchites graves. Le soulagement est immédiat, la guérison certaine. qh

—Si vous voulez avoir un bon brandy, demandez le "Paulhiac", le meilleur brandy importé. En vente chez tous les épiciers.

N. QUINTAL et FILS,
204-n Seuls agents pour le Canda.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs" Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 19 Aout

Ce magasin croît augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

OFFRES SPECIALES de VENDREDI

Enormes Bons Marchés dans tous les Départements

Réductions Extraordinaires chez Carsley pour Vendredi

	Valeur régulière.	Prix de Vendredi.		Valeur régulière.	Prix de Vendredi.
Witch Hazel	25c	15c	Savon d'huile d'olive de Taylor	5c	2½c
Crate camphrée	20c	13c	Eau de Floride	25c	17c
Cérat composé de Paine	$1.00	72c	Pain Killer de Davis	25c	20c
Cuticura Resolvent	1.50	$1.32	Infants' Delight	30c	23c
Salseparelile d'Hyer	1.00	69c	Savon Cuticura	25c	22c
Sirop de Fellow	1.25	1.00	Emulsion de Scott	1.00	75c
Pilules Carter pour le foie	25c	19c	Vaseline, bouteille de 2 oz.	10c	4c
Ayers Hair Vigor	1.00	72c			
Savon concombre	10c	5c			

UNE GRANDE VENTE DE GILETS ET COLLERETTES

COMMENCE DEMAIN

IL FAUT FAIRE DE LA PLACE

Le premier gros achat de nos nouvelles marchandises d'automne est arrivé et sera suivi d'envois réguliers chaque semaine durant la saison.

MANTEAUX ET GILETS EXTRAORDINAIRES

Notre importation de gilets et collerettes d'automne et d'hiver pour dames et enfants sera immense et il faudra leur donner chaque pouce d'espace dans nos trois salles d'exposition afin de les étaler avec avantage.

LE SEUL PLAN

que nous puissions imaginer est de nous débarrasser de tous les gilets et collerettes que nous avons actuellement.

POUR Y PARVENIR

il faudra faire de grandes réductions dans les prix, comme vous pouvez le voir par la liste suivante de prix, mais

AVANT DE LIRE DAVANTAGE

Remarquez bien que ces gilets et collerettes marqués à des prix nominaux ne sont pas hors de mode ; ce sont des vêtements qui sont restés depuis le printemps dernier et quelques-uns depuis l'automne et l'hiver derniers. Voici la liste des prix réduits, et les vêtements sont plus beaux que vous le croyez—et tout le monde sait que les patrons que nous exposons dans notre département de manteaux sont exposés comme étant des nouveautés un an plus tôt dans plusieurs autres établissements.

L'ETIQUETTE PRIMITIVE RESTE

L'étiquette primitive reste sur chaque gilet ou collerette avec les prix auxquels nous les vendions, et à côté se trouve le prix réduit, de sorte que les clients peuvent voir d'un coup d'œil les réductions qui ont été faites.

Prix des gilets de Dames

Prix primitif	$ 4.20	Réduits à	$1.99
Prix primitif	10.80	Réduits à	3.45
Prix primitif	9.25	Réduits à	3.89
Prix primitif	9.30	Réduits à	3.85
Prix primitif	9.45	Réduits à	3.95
Prix primitif	8.75	Réduits à	3.99
Prix primitif	12.25	Réduits à	4.00
Prix primitif	9.75	Réduits à	4.00
Prix primitif	10.45	Réduits à	4.30
Prix primitif	13.15	Réduits à	4.45

Prix des gilets de Dames

Prix primitif	$11.55	Réduits à	$4.80
Prix primitif	11.50	Réduits à	4.85
Prix primitif	11.85	Réduits à	4.95
Prix primitif	12.25	Réduits à	5.00
Prix primitif	13.40	Réduits à	5.50
Prix primitif	13.35	Réduits à	5.55
Prix primitif	15.65	Réduits à	6.45
Prix primitif	15.65	Réduits à	6.50
Prix primitif	17.85	Réduits à	7.40
Prix primitif	30.00	Réduits à	7.50

Nouvelles Marchandises d'Automne aux Prix du Vendredi

Chaque ligne d'étoffes à robes annoncée pour vendredi sont absolument nouvelles et seront étalées pour la première fois à Montréal demain.

Etoffes à Robes Parisette

Importées directement de Paris ; ce matériel fashionable, pous costumes, jupes, etc, à fond uni avec combinaison de couleur brillante, unique, entretissé de rales. Toutes les nuances.

Prix spécial, demain, 25 cents.

Etoffes à Robes Fleurette

Reçu hier, un choix magnifique de drap fashionable, fond uni, dans toutes les couleurs, avec patrons soulevés dans toutes les nuances, très chic et du dernier goût.

Prix spécial, demain, 35 cents.

Nouvelles Etoffes à Robes Opale

Une des dernières inventions de l'art français, splendide, fond nuancé avec élégants dessins soulevés. Patrons frisonnés, une étude parfaite pour chacun, effet unique.

Prix spécial, demain, 57 cents.

Nouvelles Etoffes à Robes Noires

CREPONS ZAMORA

La dernière création des plus célèbres métiers d'Europe, achetée à grand escompte, à cause de la vente sans réserve de ces marchandises.

Ces magnifiques marchandises sont tout laine, ne se déteignent pas; elles sont des plus durables. Elles sont en dessins soulevés, en mohair brillant et en patrons exclusifs. Ce gros lot mérite votre attention spéciale. Prix régulier, $1.45 la verge. Prix spécial, demain, 99 cents.

Mouchoirs de Dames

Le principal fait caractéristique, pour demain: est le grand bargain dans le département des mouchoirs.

650 douz. de mouchoirs de batiste pour dames, avec bord galonné et ourlé, prêts à s'en servir, valant 4c. Demain 1½c chacun.

120 douz. de mouchoirs de dames, en lawn fin, richement brodés, nouveaux dessins, bords scalopés, généralement vendus à 10c. Demain 6½c.

Bonneterie

Bonneterie à des prix qui ne peuvent pas s'égaler ailleurs pour la valeur.

80 douz de bas en coton non changeant de fantaisie, pour dames, avec pieds noirs et le haut en couleur, valeur régulière 18c. Demain 12c la paire.

Bas en coton noir et tan non changeant ainsi que de couleurs, prix régulier 10c. Demain 5c la paire.

95 douzaines de camisoles en coton à côtes, bonne grandeur pour dames, valant 10c. Demain 4c.

2,000 vgs de Cretonne

Au delà de 2000 vgs de jolies cretonnes, dans tous les nouveaux patrons. Ce que vous payez 10c la verge ailleurs, demain 6½c.

520 stores, couleurs crème et faon, 36 pouces de large par 5 pds de long, arrangés avec les rouleaux à ressorts de corne-cerf, valant 35c. Demain 23c.

Peignoirs de Dames

Les plus grands bargains de cette saison en fait de peignoirs de dames seront offerts demain. Venez de bonne heure et faites votre choix.

120 Peignoirs de Dames

en élégante toile Grass, à effets très à la mode "yoke dans le dos et en avant, manches d'évêques. Valeur régulière, $1.40. Vendredi

95c

Jupes de Robes pour Dames

95 Jupes de Robes en mohair fleuri noir, doublées partout et bordées de velours, pour dames, valant $1.85. Demain $1.05.

48 Jupes de Robes en drill de fantaisie, deux riches nuances, effets shot et moirés, taillées à la mode et d'un ajustement parfait pour dames, valant $1.25. Demain 59c.

14 seulement Jupes de Robes en drap Empress Shot, doublures spéciales partout et bordées de velours, trois nouvelles nuances pour dames, valant $5.25 Demain $2.50.

98 Jupes de Robes en piqué de fantaisie, quinze jolies dessins et nuances, taillées de bonne grandeur et d'un ajustement parfait, pour dames, valant $1.75. Demain $1.09.

Toile à Bon Marché

Toile à rouleau Honeycomb extra bonne valeur à 6c la verge, demain 3½c.

95 douzaines d'essuiemains en damas pesant, frangés, bords rouges, grandeurs 18 par 38 pouces, valant 12c. vendredi 9c.

120 douzaines d'essuiemains en crash pesant, bords bleus et rouges, bouts frangés, grandeur 40 par 21 pouces, valant 13c, vendredi 10c.

110 douzaines d'essuiemains en toile Oatmeal très pesante, grandeur 42 par 21 pouces, bord rouge et frangé, valant 17c, vendredi 12c.

Meubles

65 chaises en bois ornementé, hauts dossiers, prix régulier, 80 cents.

Demain, 60 cents.

24 campes-coffres, couverts en belle cretonne, siège à ressort, valeur régulière $9.

Demain, $7.25.

Fleurs d'été

220 guirlandes de marguerites, pour chapeaux d'été, dans toutes les couleurs, valeur régulière 25c. demain 8c.

1200 douzaines de renoncules jaunes des prés, fleurs épanouies, valant 5c la douzaine, demain 2c la douzaine.

250 bouquets de magnifiques rosés brillantes dans toutes les nuances, 6 roses épanouies par bouquet, prix ordinaire 30c le bouquet, demain 14c.

Coupons d'indiennes

125 pièces de percales, dessins fleuris et de Dresden, riches couleurs et jolis effets, valant 8 ½cents. Demain 5½ cents.

192 pièces Gingham zéphyr fantaisie, couleurs élégantes et magnifiques patrons, rose, bleu, mauve, aussi, noir et blanc, valant 13 cents. Demain, 9½ cents.

110 pièces mousselines de fantaisie Grass, nauveaux et riches effets, 36 pouces de largeur. Valeur régulière, 15 cents. Demain, 10 cents.

Blouses pour dames

Des myriades de jolies blouses pour dames, seront offertes demain. Elles attireront l'attention de milliers de dames par leur magnifique élégance de coupe.

Blouses élégantes, nouvelles modes, couleurs riches, superbement finies, valeur régulière 55 cents. Vendredi,

29 cts.

230 blouses fashionables, couleurs légères, moyennes et sombres, nouveaux patrons, valeur 70c, vendredi, 39 cents.

225 magnifiques blouses, étoffe de première qualité, nouveaux patrons, fini exquis, très élégantes, valant $1.15. Vendredi, 59 cents.

Blouses pour dames, à partir de 17 cents.

Provisions

Nouvelles fèves de Lima, la livre, valeur régulière, 10 cents. Prix de vendredi, 6 cents.

Petites fèves blanches, la livre, valeur régulière 5 cents. Prix de vendredi, 3 cents.

Petites fèves brunes, la livre, valeur régulière, 5 cents. Prix de vendredi, 3 cents.

Nouveaux petits pois fendus, la livre, valeur régulière, 4 cents. Prix de vendredi, 3 cents.

Pois verts entiers, pour bouillir, la livre, valeur régulière, 5 cents. Prix de vendredi, 3 cents.

Pois blancs, pour bouillir, la livre, valeur régulière, 4 cents. Prix de vendredi, 2½ cents.

Lentilles égyptiennes, pour soupe, la livre, valeur régulière, 15 cents. Prix de vendredi, 10 cents.

Avoine roulée importée, la livre, valeur régulière, 4 cents. Prix de vendredi, 3 cents.

Blé roulé et desséché, la livre, valeur régulière, 5 cents. Prix de vendredi, 4 cents.

Tapioca à la minute, par paquets, valeur régulière, 10 cents. Prix de vendredi, 8 cents.

Tapioca instantané, paquet d'une livre, valeur régulière, 15 cents. Prix de vendredi, 12½ cents.

Savon de lavage "Prize Bar," de S. Carsley, valeur régulière 7 cents. Prix de vendredi, 3½ cents.

Habillements de garçons

200 habillements marins pour garçons, serge bleu marin, amples, blouses, garnies de gallons d'or et boutons, doublés partout et bien faits, valant $1.35.

Demain, 89 cents.

150 Reefers en drap serge bleu marin, doublés partout avec du farmer satin, garnis de boutons ancres en cuivre, un grand bargain à $1.95.

Demain, $1.29.

Ombrelles de dames. Chance rare

Une offre extraordinaire sera faite demain. 540 ombrelles de dames, grandes dimensions, tiges d'acier, broches Paragon de Fox, poignées élégantes, montées en corne, ivoire, argent et or, et une riche collection de dessins de Dresden, importées pour être détaillées à $1.95 chacune; mais, à cause de retards dans la livraison, seront offertes à la réduction de $1.25 chacune, demain.

Rideaux de dentelle

Une nouvelle consignation de rideaux de dentelle, nous a permis de faire le choix suivant pour notre vente de demain :

75 paires de beaux rideaux de dentelle, 3 verges de longueur, importés pour être vendus à 65 cents.

Demain, 49 cents.

Un autre lot, riches dessins, 56 pouces de largeur, 3 verges de longueur, valant $1.35 cents.

Demain, $1.

Dédorations aux Régates

Milliers de pavillons de toutes les nations, très appropriés pour les décorations aux régates, prix à compter de 1½ cent chacun.

Milliers de lanternes japonaises, propres aux décorations, 4 cents chacune.

Milliers de verges de cocon de décorations, trois couleurs, canadien et union.

Patrons, drapeaux anglais, 5½ cents la verge.

Bons Marchés dans le Soubassement

	Valeur régulière	Prix de vendredi		Valeur régulière	Prix de vendredi
Seaux en ferblanc	15c	9c	Couvercles pour la viande, 5 par service	50c	32c
Pots en verre pour confitures	5c	2½c	Supports de dessus d'oreillers	35c	19c
Sas à farine, Victor	15c	11c	Bouillottes pour poêles à l'huile	15c	9c
Services de toilette en porcelaine de Chine, le service	$1.20	80c	Jarres à fruits, grand, 1 pinte, la douzaine	82c	65c
Corde à linge, 50 pieds	25c	14c	Bouillottes à confiture, 14 pintes	90c	70c
Appareils de Dover pour battre les œufs	15c	9c	Services à fruits en verre pressé	$1.00	79c
Cheminées de lampes	5c	3½c	Couteaux à hacher la viande	10c	5c
Marteaux pour broquettes	10c	6c	Jardinières en majoliques	$1.00	80c
Plateaux à gâteaux	25c	15c	Seaux à

UN ETRANGE VAGABOND

La police trouve sur lui la somme de $33,873

Il se croyait volé

New-York, 19 — La somme de $33,-873 a été trouvée par la police, sur la personne d'un vieillard, qui a été arrêté hier. Le nom et la qualité de ce dernier ont été inscrits comme suit, sur la porte de sa cellule : "Thomas Hussey, vagabond."

Le vieillard s'est présenté, hier après-midi, à la banque nationale américaine, pour déposer des valeurs, mais il ne trouva plus que les coupons de ses débentures et il crut qu'il avait été volé. Le caissier se fit remettre l'un des coupons afin d'en connaître la série et le bonhomme se retira, fort agité de voir son argent perdu. Il alla s'asseoir sur les degrés de la porte d'entrée de la banque, où son attitude désespérée et sa mine étrange, ne tardèrent pas à attirer une foule de curieux. Comme le vieillard ne pouvait pas marcher, tant il était faible et agité, un homme de police fut appelé et le conduisit au poste.

Lorsqu'on fouilla le prisonnier, on fut d'abord extraordinairement surpris de trouver dans un bissac qu'il portait un rouleau de billets de banque, formant un total de $773. On trouva en outre, un billet de retour pour Montgomery, Alabama, et un chèque de la compagnie Drexel, de Philadelphie, au montant de $11,000.

Les débentures disparues inquiétaient encore le vieux Hussey, mais sa figure s'épanouit dans un sourire, lorsqu'on parla de lui enlever ses chaussures : il se rappelait qu'il avait caché ces valeurs dans ses bottes. On en tira effectivement onze débentures de $1,-000 chacune, quatre de $100, et les titres de propriété de 100 actions du chemin de fer New-York Central.

Le vieillard donna d'abord son âge, 68 ans, mais il se reprit aussitôt, et, transposant les chiffres, il déclara être âgé de 86 ans.

Hussey fut amené devant le magistrat Cornell, qui fut fort embarrassé, car il n'y avait aucune accusation contre le prévenu. Finalement, il l'envoya en prison, pour le mettre à l'abri des voleurs, et le tirer de l'embarras auquel l'exposaient son âge et sa faiblesse. Il y sera d'ailleurs traité le mieux possible jusqu'à ce que ses amis viennent le réclamer.

Le bonhomme a déclaré qu'il avait une femme qui est morte sans lui laisser d'enfants. Il a refusé de dire pourquoi il est venu à New-York, mais on suppose qu'il venait toucher le chèque de la compagnie Drexel. Il demeure à Montgomery, Alabama, et il semble qu'il ait quelqu'un pour prendre soin de lui, car il est assez bien mis, quoique ses vêtements soient loin de la dernière mode.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

WORCESTER. — Deux jeunes garçons, Harry Gariépy et Charles Conklin, ont été traduits en cour de district pour avoir jeté de la chaux dans les yeux d'un compagnon, Joseph Healey. Comme Healey n'était pas en état de comparaître en cour, leur procès a été remis au 24 ; on craint que le blessé ne perde l'usage d'un oeil.

—Un cycliste qui est passé à Worcester, mardi, avait parcouru 1,000 milles en dix jours et trois heures. C'était un étudiant en médecine nommé Calvin Prince, demeurant à Amherst, N. H., et qui se rendait chez lui, après avoir passé l'année dans un collège de médecine à Battle Creek, Michigan. Prince est parti de Battle Creek avec un confrère, Sanford Edwards, mais celui-ci a dû abandonner la partie à Syracuse, N. Y., après avoir fait 603 milles.

—Un cordonnier du nom de Frank Foli s'est fait filouter de la belle manière mercredi. Il y a une huitaine, un étranger est allé à la boutique de Foli, 319 rue Cambridge, pour lui faire réparer des chaussures ; depuis, l'étranger, se faisant plus aimable à chaque visite, est retourné chez Foli plusieurs fois ; mercredi matin, il s'y rendait avec un ami, encore plus affable, si possible. Après un bout de conversation, les visiteurs déclarèrent à Foli qu'ils venaient de vendre un immeuble pour $6,700 et le prièrent de garder pendant quelques jours le coffret dans lequel ils disaient se trouver cette somme ; seulement, ils exigèrent que Foli leur donnât une garanti de $100. Le brave cordonnier agréa cette proposition, versa bonnement la somme voulue et se constitua gardien du précieux coffret. Or, dans l'après-midi, cédant à la curiosité, il s'avisa de jeter un coup d'oeil sur tant d'argent ; le coffret ne renfermait qu'une quantité de papier sans la moindre valeur.

—Un poêle à pétrole, qui avait été placé sur une véranda d'arrière au deuxième étage de la maison 105, rue Canterbury, a fait explosion mercredi après-midi, un peu après deux heures. Les pompiers ont lutté pendant plus d'une demi-heure pour étouffer l'incendie qui s'en est suivi ; ils y ont réussi, mais pas avant que le feu eût fait pour $700 à $800 de dégâts, tant à la maison qu'aux mobiliers de cuisine des trois locataires : Mme A. T. Kinniery, la propriétaire, au premier ; M. Thomas Leboeuf, au deuxième, et M. Jules Loiselle, au dernier. Les pertes sont couvertes par les assurances.

—Mme Napoléon Lavoine, née Louise Montbriand, est décédée subitement au moment où elle se préparait à faire une promenade. Son époux et un fils lui survivent. Les funérailles ont été imposantes et solennisées au milieu d'un large cercle de parents et d'amis.

NEW BEDFORD. — Samedi dernier, R. H. Sanford rapporta au poste de police qu'une montre en or valant $75, lui avait été volée par un individu dont il ne put donner qu'une description fort imparfaite. Le détective Gendron fut chargé de l'affaire, et il partit en chasse ; au coin des rues Union et Purchase, il vit un homme répondant à la description du voleur, mais il n'y avait aucune raison de l'arrêter ; tout à coup l'individu tira de son gousset une magnifique montre en or qui cadrait mal avec son accoutrement ; il était une heure, deux minutes après l'individu, qui donna son nom Antone Cordeira, était en sûreté au poste et la montre entre les mains de la police.

SALEM. — Les fabriques de coton Naumkeag ont été remises en activité, mardi, après une fermeture de 16 jours. Les ouvriers ne travailleront que 42 heures par semaine, en attendant que le marché devienne meilleur. Ces fabriques emploient 1,400 personnes qui ont toutes repris leur travail hier.

NEW BEDFORD. — Jamais de mémoire d'homme, on ne se rappelle avoir vu plus mauvaise tempête ici, que celle que nous avons eue lundi. Tous les éléments semblaient déchaînés, la foudre sillonnait les nues en tous sens et faisait entendre ses éclats sinistres, les cataractes du ciel étaient ouvertes sur nos têtes et versaient des torrents de pluie entremêlés de grêle et le vent soufflait avec un rage d'enfer. A 6.30 hrs, lundi matin, on entendit un grondement de la foudre sinistre, sourd, terrifiant, qui dura sans interruption pendant près d'une minute. La température était accablante, la pluie tombait avec violence par intervalles ; à 10 heures, le tonnerre commença de plus belle à faire entendre ses grondements, des éclairs sinistres sillonnaient les nues et la pluie tomba avec une telle violence, pendant deux heures, que les rues furent transformées en torrents, toutes les affaires étaient suspendues, et les tramways furent même forcés d'interrompre leur circulation. Les canaux d'égout furent bientôt incapables de suffire aux torrents d'eau qui descendaient des hauteurs et qui inonda pour ainsi dire les parties basses de la ville.

La rue Water, entre les rues School et Grinnell, n'était qu'un vrai canal où il y avait par endroits, près de quatre pieds d'eau ; toutes les caves étaient submergées et dans certaines maisons l'eau couvrait le plancher du rez-de-chaussée.

A midi, la manufacture Fairpoint était isolée sur une île. La partie nord de la ville semble avoir le plus souffert, les rues Hazard, Austin, Linden, Weld et Clark ont subi des dommages sérieux, il n'y reste plus que les pierres et à certains endroits mêmes, les pierres ont dû céder à la pression de l'eau.

Sur la rue Purchase, au pied des rues Hazard et Austin, il y a eu par moments, près de deux pieds d'eau sur la rue et le sable qui s'y était déposé, empêcha la circulation des tramways. Les caves des magasins de MM. Washburn, Dunham, Hathaway, Desaulniers et autres, ont été inondées et même remplies de sable. Au coin des rues Weld et Purchase, il y avait près de deux pieds de sable sur la voie des tramways. L'eau des rues Mount Pleasant, Ashland, Reynolds, Myrtle, County, State et Pleasant, passait par la rue Weld à la traverse du chemin de fer et se répandait en face des blocs de la rue Grinnell, où il se forma un véritable lac, qui atteignait jusqu'à quatre pieds de profondeur, les caves du poste des pompiers, du magasin de C. A. Calligan et de quelques voisins, furent entièrement submergées. Chez M. Galligan il y avait près de quatre pieds d'eau dans la cave ; la rue Coggeshall ressemblait à une rivière ainsi que les autres rues au nord.

La compagnie des tramways dut mettre un nombre considérable d'ouvriers à l'oeuvre pour enlever le sable de sur la voie. On évalue à $10,000, les dommages causés dans les rues et les trottoirs.

LAWRENCE — On pousse avec activité les travaux de réparations à la manufacture Methuen, et il est probable que lundi prochain on reprendra les opérations. Cette manufacture fournit de l'ouvrage à 500 personnes.

—Les fabriques de coton Methuen seront remises en activité lundi prochain. Elles étaient fermées depuis le 7 août et on croyait qu'elle serait en inactivité pendant trois semaines. Ces fabriques donnent de l'ouvrage à 500 personnes.

—M. A. D. et A. E. Roberge nous sont revenus de la Colombie Anglaise, où ils ont pu admirer ce bau pays si riche en mines d'or et d'argent, entre autres ils ont visité la fameuse mine d'argent "Le Roy", à Rossland, où M. A. D. Roberge a l'intention d'aller s'établir bientôt.

—Vu le grand nombre de Canadiens catholiques de cette ville, le Rév. Père Pertal, de l'église Ste-Anne, a proposé à ses paroissiens de bâtir une église canadienne à South Lawrence. Le terrain est acheté, et déjà un bon montant a été souscrit par nos Canadiens, qui sont toujours empressés et dévoués.

FALL RIVER — Il y a environ trois semaines, une course en bicycle avait lieu entre MM. Adjutor Dupuis, Charles Carrier et Alphonse Martel. M. Dupuis est sorti victorieux de la lutte et depuis il a reçu un bon nombre de défis. Le dernier et celui qui semble le plus désireux de se mesurer avec M. Dupuis est M. Alphonse Gervais, du village Flint. M. Gervais se déclare prêt à courir avec M. Dupuis pour un enjeu de $25. La distance à couvrir sera la même qu'il y a quelques semaines, lors de la course entre MM. Dupuis, Carrier et Martel, sur le chemin Sandford, soit environ 10 milles. La course devra avoir lieu le matin du "Labor Day." Si M. Dupuis accepte le défi de M. Gervais, ce dernier se tiendra à la disposition de M. Dupuis, car il se dit anxieux de voir les conditions de la course réglées le plus tôt possible.

LOWELL — Lundi dernier, à l'église St-Joseph, M. Oscar Caillé a conduit à l'autel Mlle Amanda Blais. Une messe a été dite après la cérémonie du mariage, 7 heures du matin, pour les mariés et leurs témoins, MM. Jules Caillé et Alfred Blais, pères des jeunes époux. Après la messe, un somptueux déjeuner a été servi chez M. Jules Caillé, père du marié, rue Ward, et le soir, le souper a été pris chez M. Alfred Blais, père de la mariée, 12 rue Gore.

HOLYOKE — A la dernière assemblée du comité des écoles, il fut décidé que les écoles publiques commenceraient le 7 septembre, contrairement au statut qui a rapport aux écoles, sessions et vacances qui dit : "Les écoles publiques de la ville de Holyoke seront ouvertes le 1er lundi suivant le 29 août, et se continueront pour quarante semaines." Il y aura exception cette année, vu que le 1er lundi se trouve le 30 août. Pour remplacer cette semaine d'école des enfants, il y aura des sessions l'avant-midi et l'après-midi, pour tous les maîtres et maîtresses avec des instructions concernant l'ouvrage de l'année par le surintendant M. Search, et le principal Keyes.

—M. Médéric J. Laporte vient de se déclarer candidat pour la nomination républicaine à la mairie. M. Laporte s'est décidé à être candidat d'après les sollicitations réitérées de ses amis, qui sont nombreux en cette ville. Il est à espérer que tous les Canadiens s'uniront sans égard de parti, pour faire remporter la victoire à un des leurs, afin qu'ils puissent être protégés. Avec M. Laporte à leur tête, les Canadiens seront certains de leur cause.

NEW-HAMPSHIRE

MANCHESTER. — Quatre des cinq bâtiments de la grande manuacture de papier de la compagnie Peter Adams, à Buckland, le plus ancien établissement du genre dans le Connecticut, ont été détruits de ond en comble, de bonne heure mercredi matin. Les pertes matérielles dépasseront $100,000. Les flammes ont pris naissance dans la salle des chaudières à vapeur ; bien qu'il y eût plusieurs hommes à l'ouvrage en ce moment, il a été impossible d'enrayer l'incendie.

—Les fabriques Amoskeag ont fermé une grande partie de leurs départements lundi matin, et lundi prochain il n'y aura plus en activité que l'atelier de réparations. La fermeture couvrira le mois d'août et une partie de septembre.

—Les fabriques Amory ont fermé leurs portes samedi à midi pour deux semaines. Le manque de commande est la cause de cette suspension des travaux.

Les réparations nécessaires seront exécutées pendant cette fermeture. Environ 10,000 employés sont affectés par la décision que viennent de prendre ces compagnies.

—L'enfant de M. L. Chartrand, de la rue Amory, qui s'est sérieusement blessé l'autre jour prend beaucoup de mieux. Il était tombé d'une galerie et s'était blessé à la tête et souffrait aussi de douleurs internes. Le blessé n'est âgé que de sept ans et on espère qu'il pourra se rétablir.

—Mme Augustin Brousseau, 311 rue Pine, a fait une chute hier, qui aurait pu avoir de graves conséquences, vu son âge avancé de 75 ans. Comme elle descendait l'escalier de la résidence de M. Louis Garant, rue Central, où elle était allée faire une visite, elle est tombée de quelques pieds de hauteur et elle a perdu connaissance. Le médecin de la famille espère cependanh que le résultat de cet accident ne sera pas très sérieux, vu que Mme Brousseau ne paraissait pas s'être infligé de blessures.

—Lundi dernier, en cour de police, Philippe Rousseau, Albert Béliveau et Charles Genest, ont été condamné à une amende de $9.62 pour ivresse.

—La compagnie Amoskeag est revenue à la charge, cette année encore, et a présenté une requête dans laquelle elle demandait une diminution de $41,-600 dans le montant de la taxe qu'elle a à payer. Le bureau des évaluateurs a décidé de ne point se rendre à cette demande. Il est probable que la cause sera portée devant la cour suprême, au prochain terme du mois de septembre. Cette compagnie est évaluée à $6,000,-000 par les évaluateurs.

—Naissances : Mme Gustave Pelletier, une fille ; Mme Alfred Seils, un fils ; Mme Eugène Quirin, un fils.

—Décès : Vendredi, Alma, enfant de M. Nap. Jacques, âgé de 3 ans, 7 mois. Samedi, Joseph, enfant de M. Chas. Desmarteau, âgé de 2 semaines. Dimanche, Victor, enfant de M. Edmond Boissonnault, âgé de 8 mois. Dimanche, Oliva, enfant de M. Benjamin Cantin, âgé de 8 mois, 10 jours. Dimanche, Albert, enfant de M. Joseph Desaulniers, âgé de 1 mois 17 jours.

—Mardi soir, à une assemblée des membres de l'association des Marchands Epiciers, M. J. W. Nye, a été élu président, M. Joseph Quirin, 1er vice-président, et M. A. F. Bisson, secrétaire financier.

MAINE

BIDDEFORD. — Les élections semestrielles des Artisans Canadiens-français ont eu lieu ces jours derniers, et ont donné le résultat suivant : Aumônier, Rév. J. A. Lesieur ; président, D. Mercier ; 1er vice-prés., W. C. Roussin ; 2e vice-prés., F. X. Jannelle ; sec.-arch., D. Bouthot ; sec.-fin., J. P. Gendron ; 1er comm.-ord., O. Michel ; 2e com.-ord., J. E. Bouchard ; directeurs, J. B. Tartre, J. B. Thibault, Z. Lagarde ; censeurs, E. Rochefort, G. Gendron, Alt. Bonneau ; médecin, Dr L. O. Lesieur.

NORWALK. — La fabrique de lainages Norwalk à Winnipauk, est rentrée en activité, lundi. Dans certains ateliers, on chômait depuis deux mois ; maintenant on dit que les centaines d'ouvriers auront à travailler la nuit.

—La fabrique d'articles en feutre Lounsbury et Bissel, à Winnipauk, recommencera à fonctionner lundi, donnant de l'ouvrage à 200 personnes.

—Hutchison, Cole et Cie, fabricants de chemises, qui, dans les jours de prospérité, emploient 500 personnes, rouvriront leur manufactures dans quelques jours, dit-on.

—La manufacture de corsets Roth et Golschmidt, située à South Norwalk, et qui emploie 600 personnes, vient de reprendre le travail à journées complètes, après plusieurs semaines de chômage.

MICHIGAN

FORT KENT. — M. Sylvestre Babin a été tué acidentellement le 5 août au moment où il était à transporter une maison appartenant à M. Thos. Sweeney. La cheminée se détacha tout à coup de la bâtisse et les briques vinrent s'abattre sur le malheureux Babin qui eut le crâne fracturé et expira quelques insants après. Il était père de six enfants.

—Le 12 de ce mois est décédé à l'âge de 64 ans M. Frs. Pinette, l'un des plus anciens et respectables citoyens de cet endroit. Il fut pendant plusieurs années explorateur dans les forêts et il occupa plusieurs charges publiques. Il était très estimé et des centaines de personnes ont pris part à ses funérailles.

TROW MOUNTAIN. — M. le curé Poulin qui a fait un appel aux sociétés canadiennes, demandant une aumône pour aider à sauver notre église de la ruine est heureux de faire connaître qu'un bon nombre de sociétés ont déjà répondu d'une manière encourageante et généreuse à sa demande ; d'autres ont promis faire leur quote-part un peu plus tard.

Voici les noms des sociétés dont l'offrande a été reçue jusqu'à ce jour : l'union Lafayette, Waterville, Me ; la Société St Jean-Baptiste, North Adams Mass ; la Société St Jean-Baptiste, Willimantic, Conn. ; l'Union St Joseph, Biddeford, Me. ; la Société St Jean-Baptiste, Marquette, Mich. ; la Ligue des Patriotes, Central Falls, R. I. ; la Société St Jean-Baptiste, Biddeford, Me. ; l'Institut Jacques-Cartier, Escanaba ; la Société St Jean-Baptiste, Danielson, Conn. ; la société St Jean-Baptiste, Indian Orchard, Mass.

Une jeune fille de Minneapolis qui, avec une modestie bien louable, demande à ne pas être sonnue, à bien voulu envoyer $5.00 pour l'oeuvre de notre paroisse. Puisse ce bel exemple être imité par ceux que la Providence a favorisés.

COMITE DES CHEMINS

Le comité des chemins a siégé quelques instants, hier après-midi, pour affaires de routine. On a adopté, pour les référer au comité des finances, quelques rapports concernant les réparations au pavage des rues.

MEUBLES, TAPIS ET PRELARTS

Nous avons un grand choix de Meubles, Tapis et Prélarts, que nous vendons à des prix très bas pour argent comptant ; nous donnons aussi de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit. — Ouvert le soir.

F. LAPOINTE,
n 1551 rue Ste Catherine.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques Montréal.

REMETTEZ TOUJOURS

A demain les affaires qui ne vous concernent pas mais une chose qui vous concerne c'est que vous devez toujours faire usage de thés hygiéniques en non falsifiés.

"SALADA"

THE DE CEYLAN

Est le produit du pays où l'on cultive le meilleur thé de l'univers.

EN PAQUETS DE PLOMB CACHETES SEULEMENT. JAMAIS VENDU EN CAISSES. | CHEZ LES EPICIERS PARTOUT.

....Annonce de John Murphy & Cie....

VOICI DES LIGNES DE MARCHANDISES

Qui doivent être vendues dans tous les Départements à

GRAND SACRIFICE

Nous invitons les dames à venir voir les Bargains que nous offrons pendant ces jours de ventes. Voici quelques prix que nous donnons pour vous convaincre :

1

SOUVENIRS HISTORIQUES—Baïonnettes-Sabres dont se sont servis les Soldats Français pendant la Guerre Franco-Prussienne. I n'en reste que 200. Le prix est de 98c seulement, valant $7. Pour décoration de Salon, Boudoir, Corridor, ces Sabres sont très convenables. Notez le prix : 98c seulement.

Costumes

Nous offrons des meilleurs marchés qui n'ont jamais encore été offerts en costumes.

Costumes de tweed fait par tailleur, seulement $4.75, valeur de $9.75 à $20.

Costumes de toile bien faite et à la dernière mode, seulement $2.50.

Magnifiques costumes en soie, seulement $15.75.

Jupes de robes

Nous avons en stock des jupes à 96 cents, $1.25, $1.65, valant le double.

Jupes en tweed valant $3.26, pour $1.98.

Matinées

Jolies matinées en indienne avec collet et poignets empesés, 29 cents, valant 75 cents.

Jolies matinées en indienne avec collet et poignets empesés, 39 cents, valant 85 cents.

Matinées en mousseline dans les plus nouveaux dessins, seulement 98 cents, valant de $1.50 à $2.75.

Rappelez-vous que vous avez le choix à seulement 98 cents.

Jupons

Un grand assortiment de jupons en coton rayé de fantaisie, valant 85, 95c et $1.10.

Votre choix, seulement 59 cents.

Robes de matin en indienne, faites en bonne indienne anglaise, seulement 75 cents.

Articles de toilette

Epingles pour cheveux, valant 8, 10 et 12 cents, pour 1 cent.

Peignes de face, deux pour 5 cents.

Bons peignes en corne, très forts, valant 10 cents, pour 5 cents.

Brosses à dents, seulement 4½ cents.

Savonnettes pour la barbe, seulement 5 cts.

Brosses pour cheveux, seulement 12½ cents.

Broches pour cheveux, trois paquets pour 4½ cents.

Broches dorées pour cheveux, de 15 cents la boîte pour 5 cents la boîte.

Broches pour cheveux, couvertes en soie, de 17 cents, pour 5 cents la boîte.

Et des centaines d'autres petits articles aux mêmes réductions.

Département des dentelles

Les lots suivants à prix réduits :

75 pièces de dentelles, qualités et largeurs assorties, valant de 13 cents à 30 cents la verge : votre choix, demain, à 5 cents.

40 pièces de dentelle large, valant de 35 cts à 50 cents. Votre choix, 19 cents.

Petit sac "Companion," pour magasiner, un grand choix de couleurs et de patrons, à 25, 30 et 35 cents.

Parasols

Parasols couleur crème, valant $2.20 et $2.-45. Votre choix, 69 cents.

Parasols en soie nuancée et en soie et en satin noir, de $1.50, $1.75, $2 et $2.10. Votre choix pour 95 cents.

Savons de toilette

Notre assortiment est le plus complet et nos prix les plus bas.

25 caisses savon "Vierge," 1¾ cent le morceau.

Savon Bouquet Murphy, très aimé, seulement 12½ cents la boîte, valant 21 cents.

Savon "Pears," très recommandé, seulement 10 cents.

Savon valant 15 cents la boîte, pour 10 cents.

Manteaux d'automne

50 colerettes Golf, tout laine, $2.95, valant $4.50 et $5.

100 collerettes reversibles Golf, à seulement $3.85 chacune.

Spécial

Collerettes en plumes de coq, nouveauté de Paris, $3.75, valant $7.90.

150 gilets de drap noir et de couleur, pour dames, à écouler à $1, $1.50, $2 et $2.50. Tous valant de $5 à $15.

Département des Chales

Un grand assortiment de châles à écouler à $1, $1.25, $1.50 et $1.75.

Châles pesants pour voyage, pleine grandeur, seulement $2.85 chacun.

Circulaires en caoutchouc pour dames

Un assortiment immense de circulaires en caoutchouc pour dames, avec collerettes militaires, en bleu, brun et en dessins de fantaisie. Toutes valant de $4.50 à $5.50.

Votre choix, pour demain, à $2.45.

Costumes de bicycles pour dames

Plusieurs lignes à écouler dans les costumes en toile et en coton.

Costumes de bicycle en toile, $5.50, pour $2.95.

Costumes de bicycle en tweed de coton, $5.50 pour $2.95.

Costume de bicycle en tweed de coton, $6.50 pour $3.95.

Ces costumes de bicycle sont faits dans les derniers goûts des modes de New-York.

Département des Soieries

Nous offrons plusieurs lignes de soies de fabrique française, qualité très riche et nouveaux dessins, aux réductions suivantes :

Soies fantaisie, de $3 pour $2.25.

Soies fantaisie, de $4 pour $2.75.

Soies de fantaisie, de $5 pour $3.50.

Une ligne spéciale soie dessins pompadour, haute nouveauté pour matinées, valant $1.68, pour $1.

Etoffes à robes

Une jolie ligne d'étoffes à robes finies tweed, valant 29 cents, pour 17 cents.

Plusieurs lignes incomplètes, dans les prix de 35, 40, 45, 50 et 60 cts. Votre choix pour 22½ cents.

Alpaga noir, broché, double largeur, valant 38 cents, pour 25 cents.

Alpaga noir, uni, double largeur, valant 30 cents, pour 21 cents.

Etoffes à robes pour laver

Mousseline blanche et noire, ainsi qu'un grand choix de couleurs, nouveaux dessins, prix régulier 18 cents, demain, 10 cents.

Percale française, 25 cents, demain, 14½ cents.

Mousseline française, hautes nouveautés, valant 35 cents, pour 19 cents.

Couvrepieds

2 caisses de couvrepieds blancs, valant $1.-25, demain, 87 cents.

Coton estampé blanc

10 pièces, longueur de 10 verges, seulement 89 cents la pièce.

Département des Gants

Des valeurs extraordinaires.

Gants de fil pour dames, tan, valant 25 cents, pour 10 cents la paire.

Menottes en soie noire et couleurs, 30 cents pour 15 cents.

Bijouteries

Bagues aussi apparentes, aussi durables que l'or, valant 50 cents, pour 25 cents chacune.

Sets pour matinées, ceux de 20 cents pour 8½ cents.

Parfums

500 bouteilles de parfums d'un demi once, valant 40 cents l'once, pour 10 cents.

1000 bouteilles de vaseline, prix régulier, 10 cents, pour vendredi, seulement 4½ cents.

Merceries

Cols de soie pour hommes, four in hand, de 20 à 25 cents, pour 8½ cents chacun.

Collets de toile, 4 plis, pour hommes, dernier goût, valant 15 cents, pour 10 cents chacun.

Bretelles pour hommes, effet Dresden, nouvelles boucles, 50 cents, demain, 25 cents la paire.

Mouchoirs blancs pour hommes, demain, 50 cents la douzaine.

Casques de pique-nique, en tweed, prix valant 25 à 40 cents, pour 19 cents chacun.

Chemises de nuit en coton croisé, pour hommes, 75 cents, pour 50 cents chacun.

Chemises blanches de toilette, qualité extra, pour 69 cents, valant $1.

Chemises non repassées, collets séparés, beaux dessins, $1 pour 69 cents.

Caoutchouc pour hommes, renforts en toile, prix régulier, $4, pour $2.49 cents.

Chemises, sweater, pour hommes, avec collets de 6 pouces de haut, pour 25 cents chacune.

Spécialité de Bas

Bas de cachemire noir pour dames, valant 35 cents pour 25 cents la paire.

Sous-vêtements laine et coton, pour dames, valant 25 cents, pour 12½ cents chacun.

Caleçons en laine, par côtes, pour enfants, valant 50 cents la paire, pour 21 cents.

Corps et caleçons Balbriggan, pour hommes, valant 65 cents chacun, pour 39 cents chacun.

Chaussettes en mérinos et en coton, pour hommes, 25 cents, pour 12½ cents la paire.

Bons marchés du soubassement

Soupières à confitures, doublées en porcelaine, des meilleurs qualités, rien de seconde qualité, ces soupières n'ont jamais été vendues que le double du prix que nous demandons. Pour vendredi, grandeur de 4 pintes pour 21 cents, 6 pintes, 35 cents, 8 pintes, 45 cents, 10 pintes 55 cents, 12 pintes, 68 cents, 14 pintes 68 cents.

Le congélateur Shephard Lightning. Vous pouvez faire de la crème à la glace dans 3½ minutes, avec moins de travail, de sel et de glace qu'aucun autre congélateur.

Pour vendredi, nous allons vendre ces congélateurs à des prix plus bas que ceux qui sont demandés pour des congélateurs inférieurs grandeur d'une pinte réduit à $1.45, 2 pintes $1.56, 3 pintes $1.88, 4 pintes $2.16, 6 pintes $2.80, 14 pintes $6.72. Un livre de recettes de Mme Rarer, sera donné avec chaque congélateur.

Couverceles à viande en broche, 5 grandeurs d'un set, dans les meilleures qualités. Prix régulier 50 cents, vendredi, 31 cents le set.

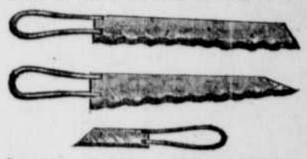

Le couteau Christy, trois d'un set : couteau à pain, à viande et un pour peler les patates. N'ayant jamais été vendus à moins de 60 cents le set. Notre prix, pour vendredi, 21 cents le set.

Plats à pain ou à biscuits, en ferblanc, dans de très jolis patrons. Prix régulier 7 cents, pour vendredi, 4 cents chacun.

Escabeaux en bon bois dur, finis avec boulons et vis à chaque marche. Tant que nous en aurons, pour vendredi, vous pourrez acheter un de ces escabeaux de trois marches pour 36 cents ; 4 marches pour 48 cents, 5 marches pour 75 cents, 6 marches pour $1.10.

Les jarres à confitures Jem, dans les chopines, pintes et ½ gallon, à des prix très réduits.

Verres à gelée, avec couvercles en ferblanc uni et de fantaisie, de deux grandeurs, à 40 et 50 cents la douzaine.

200 théières en grès pour être vendues vendredi, pour 9 cents chacune.

1 lot de vases à fleurs de fantaisie, 50 cents pour être envoyées à 27 cents chacun.

Presses à citrons, en verre, la sorte que vous payez 8 cents chacune. Notre prix, 5 cents chacune.

Sets à limonade, en cristal, 4 verres, 1 pot à l'eau et cabaret. Prix régulier, 75 cents. Pour vendredi, set complet de 6 morceaux, pour 55 cents.

Sets de chambre — Nous avons justement reçu un nouveau lot de sets. Pour vendredi, nous offrirons un set de 5 morceaux pour $1.68. Un set de 6 morceaux, $1.85 ; un set de 10 morceaux pour $2.35 et $2.50, de couleurs assorties et patrons différents.

Salières et poivrières en verre de différentes formes, prix régulier, 8 cents. Vendredi, 5 cents chacune.

Un lot de petites salières rondes et carrées, pour être envoyées à 25 cents la douzaine.

Cuillers à thé en métal blanc, ne ternissant pas pour vendredi, 25 cents la douzaine.

Cuillers à thé en argent plaqué, avec gravures sur la poignée, valant 90 cents, pour vendredi, 60 cents la douzaine.

Entonnoirs en ferblanc, pour vider les confitures, dans les jarres, faisant sur toutes les jarres, pour 8 cents chacun.

JOHN MURPHY & CIE

2343 rue Ste-Catherine, Coin de la rue Metcalfe

Conditions Comptant Tel. 3833

.VENDREDI.

Grande Vente à Prix Réduits

AU BON MARCHE

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1883 et 1885 Rue Notre-Dame

EN FACE DU BLOC BALMORAL.

Nous avons décidé de continuer notre grande vente au prix coûtant de toutes nos marchandises d'été durant le temps de l'Exposition. Les gens de la campagne qui se proposent de venir à la ville visiter l'Exposition feront bien de ne pas oublier de faire une visite au Grand Magasin, "Au Bon Marché," de la rue Notre-Dame. Ils y trouveront un assortiment complet de marchandises à 20 et 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. Les quelques prix qui suivent vous donneront une idée des grands sacrifices que nous ferons durant le temps de l'Exposition.

7 pièces de toile à nappe damassée, valeur 45c, pour 33c.

3 pièces de toile à nappe damassée, valeur 40c, pour 27c.

20 pièces de toile à rouleau, valeur 7c, pour 5c.

5 pièces de toile à rouleau, valeur 10c, pour 8c.

5 pièces de toile Grass linen, valeur 8c, pour 6c.

20 pièces de flanellette, valeur 6c, pour 5c.

25 pièces de flanellette, valeur 10c, pour 7c.

200 pièces Oxford Shirting, valeur 10c, pour 8c.

50 pièces de coton blanc, valeur 8c, pour 6c.

900 pièces d'indiennes à 5c, 6c, 8c et 10c.

10 pièces de cachemire noir, 46 pouces de largeur, valeur 35c, pour 25c.

75 pièces de mousseline Organdie, valeur 20c, pour 12½c.

5 pièces de soie noire surah, valeur 50c, pour 35c.

3 pièces de peau soie noire, valeur 90c, pour 75c.

3 pièces de satin noir, valeur $1,10, pour 75c.

100 coupons de soie à blouse, valeur 35c, pour 20c.

10 pièces de tweed canadien, valeur 30c, pour 25c.

5 pièces de tweed canadien extra, valeur 40c, pour 30c.

Assortiment complet d'épiceries, ferblanteries, articles émaillés, vaisselle, verreries, tapisseries et une variété considérable de marchandises de faitaisie.

Au BON MARCHE--Maison Alphonse Valiquette

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME

EN FACE DU BLOC BALMORAL.

☞ Toutes marchandises vendues au comptant seulement.

Aux Maisons d'Education

POUR LA RENTREE DES CLASSES.....

A l'occasion de la nouvelle année scolaire qui va bientôt commencer, nous avons l'honneur de vous rappeler que nous apportons toujours un soin tout particulier au rayon des marchandises spécialement à l'usage des maisons d'éducation, tant pour les religieux et les religieuses que pour leurs élèves.

Nous avons le plus grand choix de Mérinos à soutanes ; nous avons des SAIES françaises de 8 prix différents. Tous les autres tissus pour costumes d'élèves, les étoffes à voiles, les cotons de sœurs, les toiles à brins ronds, les articles de lingerie et de literie, etc., forment un département spécial où vous pouvez avoir le plus grand choix et la plus grande variété.

Nous invitons respectueusement les économes des collèges, couvents, pensionnats et noviciats, à nous honorer de leur bienveillant patronage.

Echantillons envoyés sur demande. Termes de paiement au gré de l'acheteur.

Nous avons l'honneur d'être, Vos très humbles serviteurs,

Dupuis Frères

18,19,21

C'EST MIEUX QUE LES BAINS DE RIVIERE

L'eau est plus pure et subit un changement continuel. 50,000 gallons passent par le grand bassin, chaque jour, aux Bains Laurentiens.

BAINS LAURENTIENS

Angle des rues Craig et Beaudry

Jours réservés aux dames : Le lundi matin et le mercredi après-midi.

PETITES ANNONCES

...TARIF...

Elèves demandés, Emploi demandé, Chambres à louer, Trouvé — 20 Mots pour 10 Cents (½c par mot extra)

Situation vacante, Servante demandée, Maison à louer, A vendre, Propriété à louer, Perdu — 25 Mots pour 25 Cents (1c par mot extra)

"Personnel," 2c par mot

EMPLOI DEMANDE

COMMIS—Un jeune homme ayant sept années d'expérience dans la ferronnerie, demande place comme commis ou teneur de livres, peut servir comme comptable. Ecrire G. D., LA PRESSE. 240—8

HOMME — Un homme sachant parler et écrire le français et l'anglais demande place pour conduire un express, comme cocher, ou emploi quelconque; a des connaissances dans le métier de boucher. S'adresser au No 270 rue Iberville, Hochelaga. 243—2

JEUNE HOMME — Jeune homme de bonne éducation parlant l'anglais, le français et trois autres langues ; trois ans d'expérience dans les chemins de fer, teneur de livres, demande emploi quelconque dans un bureau. Ecrire K. C. S., "La Presse." 243-1

TENEUR DE LIVRES—Un français récemment arrivé à Montréal, parlant les deux langues, douze ans d'expérience en Europe, bon teneur de livres, désirerait trouver situation dans commerce de gros. Ecrire G. A., LA PRESSE. 240—6

UN INSTITUTEUR, diplômé école modèle, demande place à la ville ou à la campagne. Adresse, instituteur, St Jean-Baptiste, Montréal. S'adresser 1077 rue St Laurent. 243—1

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDÉS—Cte G. des Etangs, L.E.D. Paris.—Cours classiques. Classes. Leçons particulières. Cours de littérature pour dames et jeunes filles. Y. M. C. A. Building, Montréal. 240-6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne française, (de France), parfaitement recommandable et entendue aux soins des enfants. Rép. Boîte postale 2342. 238—6

ON DEMANDE une servante générale, petite famille, bons gages. S'adresser No 153 rue du Grand Tronc. 241—5

ON DEMANDE deux ou trois bons agents pour une société de bienfaisance établie sur des bases solides. Salaire fixe et commission payée à des hommes compétents. Des personnes capables de s'exprimer facilement en public, honnêtes, sobres et pouvant fournir les meilleures références sous tous rapports devront seules faire application. Ecrire à F. L., LA PRESSE. 241—5

ON DEMANDE un barbier de première classe, place permanente, Charles LeGros, Peterborough, Ont. 242—2

ON DEMANDE servante générale, pour petite famille, 2 jeunes enfants, résidence à Montréal, passe l'été à la campagne, 260 Roy. 242—6

ON DEMANDE des bonnes mains pour faire des chemises, chez H. Shorey et Cie, 1866 rue Notre-Dame. 242—3

ON DEMANDE une couturière de première classe, capable de faire les boutonnières doubles dans l'ouvrage de pratique. S'adresser S. Siman, 2308 Ste Catherine. 242—2

ON DEMANDE une institutrice pour école élémentaire. S'adresser E. Brasseau, Sec.-Trés. St Sauveur des Monts, Qué. 242—2

ON DEMANDE des filles pour les moulins Wheatler & Wilson, pour les chaussures d'enfants. S'adresser chez L. H. Packard & Co., 162 rue McGill. 242—2

ON DEMANDE un jeune homme désirant apprendre le métier de forgeron. A. Lecours, No 237 rue de l'église, ville St Paul, Qué. 242—2

ON DEMANDE, au No 676 rue Cadieux, une servante générale sachant faire la cuisine. 243—1

ON DEMANDE deux agents honnêtes, parlant les deux langues, avec références. S'adresser à la buanderie Indépendante, 847 rue Ste Catherine, après 8 heures p.m. 243—1

ON DEMANDE une cuisinière et une servante de première classe, pour hôtel situé dans une ville, près de Montréal. S'adresser à "La Presse," vendredi, entre 2 et 4 heures p.m. 243—1

ON DEMANDE deux institutrices pour école élémentaire, sachant enseigner le français et l'anglais, pour notre école du village. Adresse : Joseph Nault, Bouchette, P. Q. 243—1

ON DEMANDE, au No 2077 rue Ste Catherine, une servante ; emploi facile, pas d'enfant. 243—1

ON DEMANDE un peintre de voiture. Benj. Lefebvre, voiturier, Dorval, Qué. 243-4

ON DEMANDE des filles pour finir des habits d'hommes, 479 rue Lagauchetière. 243—1

ON DEMANDE, à l'hôtel St James, deux garçons de cloche et deux filles d'expérience pour service de table. 243—1

ON DEMANDE une servante, pour une famille, pas d'enfant, références exigées. S'adresser 483 rue Dorchester. 243—2

ON DEMANDE un chef cuisinier au Grand Vatel, 50 rue St Jacques. 243—1

ON DEMANDE une servante générale au No 526a rue Dorchester, une venant de la campagne sera préférée. 243—1

ON DEMANDE un tailleur d'expérience comme contremaître du département de la couture. Ouvrage permanent, bons gages. Glover Fry et Cie, Québec. S'adresser à L. A. Roy, Hôtel Balmoral, Montréal, lundi, de 9 à 12 heures a.m. 243—2

ON DEMANDE une dame respectable ayant quelques connaissances des affaires. Peut se faire une bonne position. Ecrire L. J., "La Presse." 243—1

LES AGENTS qui nous écrivent, ce mois, peuvent se procurer un emploi permanent, pour vendre nos patates de semences et nos arbres qui sont levés au Canada. Salaire payé à la semaine. Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 174—n—m-j-s

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre, bien recommandées, au No 348 Lagauchetière. La cuisinière devra être capable de conduire sa cuisine seule et faire le marché. 242—3

ON DEMANDE dix bons hommes pour la livraison de circulaires. S'adresser chez E. Lepage & Cie, 99 3 St-Laurent. 242—4

ON DEMANDE une servante générale connaissant la cuisine, pas de lavage. 245a St Antoine. 243—1

ON DEMANDE des filles compétentes pour finir des habits, au No 367 rue St Jacques. 243—1

ON DEMANDE une servante, 556 St André. 243—3

ON DEMANDE une bonne fille comme servante. S'adresser 748 Berri. 243—1

ON DEMANDE une bonne d'enfants et une servante générale, au No 46 St Denis. 243—1

ON DEMANDE un homme et sa femme pour demeurer à la campagne, à Vaudreuil, à 24 milles de Montréal, pour avoir soin de la maison durant l'hiver, et pour faire le ménage et avoir soin d'un cheval durant l'été. S'adresser à Henry Miles, 53 rue St Sulpice 243—1

ON DEMANDE, au No 135 rue Berri, une servante générale, connaissant bien la cuisine. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 243—3

ON DEMANDE une jeune fille parlant les deux langues, pour prendre soin des enfants et des chambres, au No 344 rue St Antoine. 243—1

ON DEMANDE un barbier au No 2024 rue Notre-Dame, près de la rue Quesnel. 243—1

ON DEMANDE 25 jeunes garçons pour vendre une nouveauté. S'adresser ce soir et demain soir, entre 6 et 7 heures, 93 Carrière. 243—1

ON DEMANDE deux bons peintres au No 2504 rue Ste Catherine. S'adresser après 6 heures p.m. ou entre 7 et 8 heures a.m. 243—1

ON DEMANDE immédiatement un apprenti barbier, ayant un peu d'expérience. S'adresser après 5 heures du soir, au No 94 rue Centre, Pointe St Charles. Références exigées. 243—2

ON DEMANDE des filles de première classe pour coudre chez un tailleur de vêtements faits sur commande. Se présenter 93 rue Bleury. 243—1

ON DEMANDE immédiatement une fille pour une petite famille. Position enviable pour une personne compétente. Aussi un boucher sobre et expérimenté, pour un étal de boucher. Références requises. Se présenter 319 rue St Antoine. 243—2

ON DEMANDE un graçon de 15 à 16 ans pour travailler dans le bureau. S'adresser chez Hy et N. E. Hamilton. 243—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — Maison portant le No 77 rue St Marc, près de la rue Ste Catherine, 10 chambres, fournaise à eau chaude, possession immédiate. Elle sera peinturée, les murs seront blanchis et coloriés et on la mettra en parfait ordre. $425 et les taxes. S'adresser à Henry Miles, 53 rue St Sulpice. 243—3

A LOUER — Logement de 4 appartements, avec w.c., $4.50 par mois. S'adresser 296 Amherst. 243—3

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, au soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser à 586 Amherst. 133—n

A LOUER — Résidence, 15 Place St-Louis, 12 chambres avec fournaise. Maison double, un étage, 9 chambres, 817 Saint-Denis. J. B. St-Louis, 885 St-Denis. 239—6

A LOUER—Ces magasins situés dans le centre de la ville, portant les Nos. 87 et 89 rue St-Jacques, vis-à-vis la bâtisse de la New-York Life. Geo. Bury, 85 St-Jacques. 442—4

A LOUER—Trois logements sur la rue Common, près McGill. Loyer. $6, $8 et $9 par mois. Geo. Bury, 85 rue St Jacques. 242—4

A LOUER, au No 2132 rue Notre-Dame, coin de la rue Murray et près du Carré Chaboillez, magasin mesurant 75 pieds de profondeur avec belle cave (loyer très modéré). E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 241—5

A LOUER, au No 190 rue Murray, boutique de carrosserie, mesurant 22 x 80, grande cour et bonnes remises pour storage. Le propriétaire fournira quantité d'outils. Loyer $20.00. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 241—5

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE ET PENSION — Grandes chambres doubles et simples avec lavabo dans chaque chambre, pension de première classe, au No 142 rue Berri. 238—8

CHAMBRE ET PENSION—A louer, une très belle chambre confortable pour un couple marié ou deux messieurs, avec pensi n de première classe au No 140 rue Berri. 240—5

CHAMBRES ET PENSION—Une famille ou quatre personnes trouveront chambres et pension. Belle localité, confort de famille ; pas d'autres pensionnaires. 153 rue St Hubert. 240—5

CHAMBRE A LOUER—Belle grande chambre garnie, pour un ou deux messieurs, sur l'étage du bain, dans une petite famille privée. No 122 rue Ste Elizabeth. 240—12

ON TROUVERA chambre et bonne pension pour $2.50 par semaine, usage du salon, piano et balcon, bain. Famille sans enfant. No 345 avenue Duluth. 243—3

A VENDRE

A VENDRE—Un restaurant de première classe avec license, bon endroit, près des manufactures. Toutes les fixtures sont neuves, bonne raison pour vendre, bon marché et pour argent comptant. Ecrire F. X. LA PRESSE. 242—2

A VENDRE — Pour cause de départ, épicerie licenciée, coin rue, faisant bonnes affaires. Ecrire G. L., "La Presse." 239—6

A VENDRE—A l'Epiphanie, pour cause de santé, une boutique de forgeron et de voiturier, avec résidence privée, dans une des meilleures places du comté pour l'ouvrage. S'adresser à Joseph Riopelle, L'Epiphanie. 240—6

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, ou le soir, 429 St Laurent. 253-21

A VENDRE—20 à 25 chevaux, tombereaux, harnais, balance de notre stock. Visibles seulement qu'à nos écuries aux Rapides de Lachine, chemin du bas de Lachine, toute cette semaine jusqu'à samedi, 21 du courant. S'adresser à Wm Davis & Fils, entrepreneurs. 241—3

A VENDRE — Sleigh, buggy, harnais, 458 St André. 243—1

A VENDRE — Un charriot à pain, de seconde main. S'adresser 292 rue Beaudry.

A VENDRE — Pour cause de santé, bon hôtel existant depuis longtemps ; situé à proximité du marché et des bateaux. S'adresser Hôtel Ste Hélène, place Jacques-Cartier, No 10. 243—1

A VENDRE — Jeunes chiens épagneuls irlandais — Water Spaniels — pur sang, et la mère. Se présenter au No 57 rue Coursol. 243—1

A VENDRE — Hôtels, licences payées, depuis $400 et plusieurs magasins de cigares, bonbons, fruits, logis compris, épiceries, maisons pension, y compris 20 pensionnaires. Et tout genre de commerce que vous désirez. Acheteurs, ces places sont de tous prix et dans différentes localités. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 243-1

A VENDRE — Vitrines d'étalage en chêne solide, $1 le pied ; cabinets de filières à lettres, vitrines d'étalage encadrées à bon marché; vitrines d'étalage pour boulangers et confiseurs. Canada Cabinet Co, 639 rue Lagauchetière, coin Chenneville. 243—1

A VENDRE — Pour cause de départ, un joli petit magasin de tabac, situé sur une des plus grandes rues commerciales. Bonne chance pour une personne qui veut s'établir à bon marché, S'adresser Hadd et Pelletier, 99 St François-Xavier. 243—3

A VENDRE — Grande chance pour une personne qui désire s'établir, un restaurant licencié ; vendra bon marché. S'adresser 3162 rue Notre-Dame. 243—1

A VENDRE—Célèbre préparation pour tuer les punaises et les coquerelles, en boîte de 25c, 50c et $1 ; argent remboursé si elle ne nettoie pas votre maison. Au magasin de tabac, 71 rue St Laurent, Montréal. Aucun agent est autorisé à en faire la vente. 240—12

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16-n

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Plusieurs maisons rapportant 10 pour cent et plusieurs lots à bâtir. Aussi un bel hôtel et une belle ferme à échanger pour des propriétés de ville. Argent à prêter. Osw. Chaput, 74 rue St Jacques. 19,21

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété de ville, une magnifique résidence à St-Laurent, cottage à 2 étages, 11 appartements, fournaise Daisy, bains et w.c. 25,000 pieds de terrain en face du carré, près des chars électriques, marché avantageux à faire. S'adresser à L. T. Dorais, 207 rue St Jacques, chambre No 12. 209—n

A VENDRE $800, maison de ville, 4 logements, $300 comptant. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 241—n

PROPRIETÉS A VENDRE — Cottages et résidences artistiques modernes, très bien décorés et possédant toutes les commodités que le génie moderne peut imaginer. Prix, vingt-deux cents à six mille piastres. Paiement : dix pour cent comptant et la balance par paiements mensuels, comme le loyer. Pourquoi payer loyer ? G. W. Badgley, 45 rue St Jean. Bureau ouvert chaque jour et le vendredi soir. 229—injs—n

PERDU

PERDU—Chienne fox terrier, blanche, de grosseur moyenne, oreilles noir et tan, sans collier. La personne qui la ramènera au No 271 rue St Urbain, sera récompensée. 242—2

PERDU—Au coin des rues St Laurent et Lagauchetière, une montre en or, avec chaîne. Récompense à celui qui la rapportera au No 37 rue St Laurent. 242—2

PERDU—Un bicycle Crawford No 40222. La personne qui est venue mercredi est priée de se présenter de nouveau, 4468 rue Sherbrooke. 243—1

PERDU—Lundi, le 16 août, une épinglette en onyx noir, montée en or, avec rameau en perles, en forme de "l'orget-me-not," sur la rue Ste Catherine-ouest ou dans les tramways. Récompense au No 78 rue Victoria. 243—1

TROUVE

TROUVE — Le 5 juillet dernier, quelqu'un a perdu une petite somme d'argent dans notre magasin. Avis à qui de droit. Chs Desjardins et Cie, 1537 rue Ste Catherine. 243-1

DIVERS

AVIS de Richard Walsh, que le 10 septembre 1897, il demandera au trésorier provincial de l'autoriser à transporter sa licence de magasin du No 812 rue Dorchester au No 834 rue Dorchester, Montréal, 19 août 1897. Richard Walsh. 243—1

AVIS — M. Le Jean, entrepreneur, prévient ses sous-traitants et fournisseurs du Collège Laval, de St Vincent de Paul, de s'adresser soit à lui ou au propriétaire pour paiement, M. Le Jean, St Vincent de Paul. 243—1

DISPARU—Le 12 août, à la jonction St Martin David Laplante, âgé de 53 ans, teint brun, moustache grisonnante ; il portait habit gris, pantalon noir. Il ne jouit pas de toutes ses facultés mentales. Ceux qui donneront des informations à François Delisle, No 284 rue Delisle, Ste Cunégonde, Montréal, seront récompensés. 16-19—18-n

INFORMATION DEMANDEE — Toute information relativement à l'adresse actuelle de M. H. O. Joubert, anciennement à l'emploi du défunt M. T. Thibault, No 30 rue St Gabriel, Montréal, sera reçue avec reconnaissance par un parent anxieux d'obtenir ce renseignement. Prière d'adresser à L. M. O., boîte 151, bureau de poste, Montréal. 243—3

L'UNION FRANCO-CANADIENNE, association provinciale de bienfaisance catholique et nationale, fondée le 1er octobre 1894. La seule société permettant aux membres de faire partie de la caisse des maladies seulement. Caisse de dotation facultative $250, $500 ou $1000. Taux fixes et gradués suivant l'âge. Au-delà de 1150 membres admis depuis sa fondation. Fonds de réserve et de garantie, au-delà de $7000. L'U. F.-C., est l'une des sociétés qui ont le mieux réussi dès le début. Pour plus amples informations, s'adresser à L. G. Robillard, 73 St-Jacques, Montréal. 241—5d

ON DEMANDE à acheter une voiture à pain ou à pâtisserie. S'adresser immédiatement 55 rue Rouville, Hochelaga. 242—3

DIVERS

ON DEMANDE à acheter un engin de 6 à 8 forces de chevaux et bouilloire d'à peu près 7 pieds sur 28 ou 30 pouces de diamètre, tous de seconde main. Ecrire immédiatement J. A. L., LA PRESSE. 241—6

ON DEMANDE à emprunter $4,000 sur première hypothèque. Ecrire F. S., "La Presse." 243—1

ON EPINGLE les rideaux et on les met comme des neufs, au No 1077 rue St Laurent. 243—1

ON DEMANDE à louer une maison meublée de 5 ou 6 appartements, pour une famille de trois personnes, pas d'enfant. Ecrire F. P., "La Presse." 243—1

ON DEMANDE une grande quantité de concombres verts pour mariner, s'adresser en donnant le prix le plus bas, livrés à Montréal et donnant la quantité que l'on peut fournir. Ecrire à L. H., bureau de "La Presse." 243—3

ON DEMANDE à emprunter $5,000 à 5 p.c., sur première hypothèque, propriété de ville. S'adresser entre 6 et 7 hrs p.m., au No 19 ave. Laval. On désire faire affaires avec le prêteur directement. 240—8

ON DEMANDE associé non actif, avec $5,000 de capital, pour développer affaire bien établie et payante ; capital actuel ne permet pas de remplir toutes les commandes : conditions avantageuses, placement sûr. Ecrire F. V., LA PRESSE. 242—1

ON ACHETE et on échange les vieux timbres, s'adresser à 1732 rue Ste Catherine. 243—1

ON DEMANDE un associé avec un capital de quelques milliers de dollars, pour un magasin de fer déjà établi et ayant une bonne clientèle. Une personne pouvant administrer les finances serait préférable. S'adresser par lettre à F. O., bureau de "La Presse." 243—3

REMERCIEMENTS — Remerciements à St Antoine, pour faveur obtenue. —Un citoyen de Montréal. 243—1

MAURICE PERRAULT
ARCHITECTE,
15 COTE ST-LAMBERT—15
226—n

Dentier Garanti — $10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. Dentiers de tous genres. Prix modéré.
187 rue St-Denis
237—n

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modéré.
1095 ST-CATHERINE,
156—n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES).

ARTHUR CAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—1,m,j,v,s—n

KLONDYKE
Le Sun Life Ass. Co. of Canada, émanera des polices d'assurance sur la vie avec un léger lien sur toutes personnes allant au Klondyke. S'adresser à
O. LOGER, Chambre 7,
Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, Montréal.
82—n -F

AUX FABRIQUES, CORPORATIONS ET AUX MARCHANDS
ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.
GAGNON & CARON
Experts-Comptables, Curateurs, Commissaires, C. S.
Achètent et vendent débentures de corporations municipales et scolaires.
Prêts aux fabriques et aux communautés religieuses à des conditions spéciales, ainsi qu'au commerce.
Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911.
BATISSE DES CHARS URBAINS,
19,21 Montreal.

Nos prix sont les plus bas. Nos qualités sont les meilleures.
Pinceaux de Peintres Pratiques
Avec appareil qui tient les soies du pinceau solidement liées ensemble—sans charge extra. Demandez le catalogue illustré.
CHAS. BOECKH & SONS,
1 et 3 rue de Bresoles, Montréal.
Téléphone Marchands No 677. 138—j—n

MINE PLUS ABORDABLE QUE LE KLONDYKE
LISEZ :—Je, soussigné, viens de découvrir un trésor dans l'Onguent Bouchonnet. J'y ai trouvé la guérison complète d'un mal qui m'a fait souffrir pendant plusieurs années, sans pouvoir obtenir aucun soulagement. J'entends parler de cette cure merveilleuse des "Hémorroïdes" par l'onguent Bouchonnet. Je m'en suis servi aussitôt et une seule boîte a suffi pour me guérir. Ma petite fille, Albertine, âgée de trois ans, a été également guérie par deux applications. Avec mes remerciements, je suis votre dévoué, J. Bte Roy, capitaine de barge. En vente dans toutes les pharmacies, $1.00 la boîte. 211—mjs—n

BULLETIN POLITIQUE

Magnifique démonstration du club Lafontaine à l'hôtel Catudal

LE SERVICE POSTAL

Le "Progrès" de Windsor parti en guerre contre M. McGregor, M. P.

La clôture des assemblées politiques annuelles du club Lafontaine a eu lieu hier soir, sous la forme d'une grande démonstration populaire à l'hôtel Catudal. L'organisation qui avait été confiée au président, M. H. L. M. Augé, et aux officiers du club, a rondement marché et la fête d'hier soir a eu tout le succès qu'on en attendait. Félicitations à qui de droit.

Vers neuf heures, six voitures de la Cie des tramways électriques, toutes pavoisées et décorées d'inscriptions, et deux d'entre elles étant brillamment illuminées, déposaient à Notre-Dame de Grâces environ quatre cents excursionnistes pleins d'entrain. Plusieurs centaines d'amis y étaient déjà rendus d'avance. Si bien qu'un millier d'auditeurs tout près se pressaient au pied de la tribune quand vint l'heure des discours.

La fanfare qui accompagnait nos amis du club Lafontaine fit entendre quelques joyeux airs, puis M. le président Augé rappela l'assemblée à l'ordre et donna lecture des résolutions préparées par les membres du club Lafontaine et des divers clubs frères et proposées en leur nom.

Ces résolutions expriment la fidélité du club Lafontaine à sir Charles Tupper, l'hon. M. Flynn et aux chefs conservateurs du district de Montréal, qu'elles félicitent de leur sage administration et de leurs luttes énergiques. Elles approuvent aussi la conduite de sir Mackenzie Bowell et du Sénat dans l'affaire du Drummond, elles condamnent cette scandaleuse transaction et l'augmentation des dépenses par les libéraux. Enfin, elles expriment l'espoir que le parti maintiendra en existence les clubs politiques fondés durant la dernière lutte.

Dans le frais préau de l'hôtel Catudal, où l'électricité répandait la clarté en abondance, la scène était des plus animées et des plus réjouissantes. C'était comme une féerie au sein du paradis terrestre, ainsi que l'exprima si poétiquement l'un des orateurs.

Le calme se fit bien vite, sur le rappel à l'ordre, et l'éloquent discours d'introduction de M. Augé fut suivi avec l'attention la plus soutenue.

La dépêche suivante, dont il donna lecture, fut saluée de vives acclamations, démontrant bien la haute popularité dont continue de jouir le chef conservateur provincial.

Québec, 18 août 1897

Votre dépêche reçue à neuf heures et demie hier au soir, à Lorette, trop tard pour votre assemblée. Je le regrette et vous souhaite plein et entier succès, en attendant que j'aie le plaisir de rencontrer nos amis à Montréal.

E. J. FLYNN.

Sur présentation de M. Augé, parlèrent ensuite successivement MM. Monk, M.P., représentant la division électorale de Jacques-Cartier, où se trouve N.-D. de Grâces ; P. A. Côté, au nom de la jeunesse conservatrice ; hon. G. A. Nantel, Bergeron, M. P., hon. P. E. Leblanc, M. P. P., et Duplessis, M. P. P.

Le discours de M. Monk fut un souhait de bienvenue aux visiteurs, un hommage aux clubs et leur important travail, le programme d'action qu'ils doivent suivre ; enfin une protestation que le parti conservateur est plus vivant que jamais et que ses chances de succès prochain deviennent chaque jour plus brillantes. Le député de Jacques-Cartier fut vivement applaudi.

M. Côté vanta les qualités remarquables de chef qu'a révélées l'hon. M. Flyn et promit le loyal concours de la jeunesse aux chefs de la cause qui sauront se montrer à la hauteur de leurs responsabilités.

L'hon. M. Nantel fit une belle évocation des grandes figures de Lafontaine, Morin et Cartier, démontrant que ces chefs conservateurs ont incarné à la perfection la grande politique dont s'inspire la race canadienne-française. M. Laurier se dit de leur école. En dépit de succès passagers incontestables, il ne paraît pas de force à en donner la preuve. S'il réussissait à faire respecter la minorité opprimée du Manitoba, on devrait s'empresser de le reconnaître et le soutenir comme le continuateur de ces grandes et belles traditions. Il ne le fera pas : ni son entourage, ni ses moyens personnels ni ses aspirations ne le prédisposent à ce grand oeuvre. Voilà pourquoi, il faudra continuer de le combattre, travaillant à s'unir de mieux en mieux, à cette fin, et dans l'espoir certain de triompher de lui bientôt, en démontrant au peuple que le parti conservateur est bien son ami le meilleur, le plus sûr.

M. Bergeron, appelé à plusieurs reprises par la foule, fut chaudement acclamé en paraissant à la tribune. Après avoir offert au club Lafontaine l'hommage de son admiration, il corrobora l'opinion exprimée par M. Nantel sur Morin, Lafontaine et Cartier. Il s'applique à mettre en relief surtout les beautés du caractère de ce dernier, son énergie, son élévation, sa droiture, toutes choses dont M. Laurier se réclame sans pouvoir parvenir à établir qu'il y ait le moindre droit.

L'honorable M. Leblanc et M. Duplessis félicitèrent aussi, en quelques brèves paroles, mais bien senties, les membres du club Lafontaine et leur donnèrent de sages conseils pour l'organisation et le travail futurs du club. Puis après les remerciements de M. Augé aux orateurs et à tous les participants à la démonstration, l'assemblée se dispersa.

CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES POSTES

La "Presse" a annoncé au commencement de la semaine, que le ministre des postes avait décreté l'abolition de plusieurs divisions postales, sous le contrôle d'inspecteurs, notamment ceux de Sherbrooke et de Trois-Rivières. La raison ? Economie. Pour le même prétexte, trente conducteurs de malles ont été soit mis à la retraite, soit destitués.

Les districts abolis seront fusionnés avec d'autres districts. Ainsi celui de Sherbrooke sera attaché à Montréal et celui de Trois-Rivières, à Québec. Ces changements ont été ratifiés par le conseil des ministres, mardi dernier. En même temps, la vacance créée par la mort de M. D. Spry, a été remplie par M. Barker, de la division de Toronto, qui a été lui-même remplacé par M. James Henderson, de Barrie, ci-devant assistant maître de poste et inspecteur, ayant ses quartiers généraux à Stratford.

M. Mulock, toujours sous prétexte d'économie, a ordonné la destitution de MM. McLaurin et Parker, de la division Montréal, et celle de M. Cochrane, de la division Ottawa.

LE SHERIF LABERGE

Une rumeur dit que M. le shérif Laberge, de Beauharnois, sera probablement mis à la retraite. A ce propos, un citoyen en vue, qui a beaucoup d'intérêts dans le district de Beauharnois, nous écrit : "Nous ne voyons pas la raison d'une pareille destitution, et nous la croyons intempestive, car M. le shérif Laberge ne s'est jamais mêlé aux luttes politiques. Si l'on décidait de se priver des services de ce fonctionnaire public, nous sommes d'avis que le gouvernement ferait une grande erreur. M. Laberge devrait sa décapitation non à sa partisannerie, mais à son indifférence en politique."

L'EXCURSION DU CLUB MORIN

Le club Morin travaille activement à l'organisation de sa première excursion annuelle, qui aura lieu dimanche prochain, à Labelle. MM. U. Gravel et J. A. Ouimet, qui avaient été choisis lors de la dernière assemblée du club, comme délégués, afin de s'entendre avec les citoyens de Labelle, pour la réception des excursionnistes, promettent une promenade magnifique aux excursionnistes, si la température est favorable.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

"L'Evening Telegram" dit qu'il y aura une courte session de la législature au mois de janvier et que les élections provinciales n'auront pas lieu avant le printemps prochain. Les libéraux et les conservateurs préparent activement leurs listes qui seront prêtes vers la Noël.

UN DEPUTE IMPOPULAIRE

Le "Progrès" de Windsor, journal libéral, n'est pas enthousiaste de M. Wm. McGregor, député libéral d'Essex. Il lui reproche de n'avoir d'autre souci que de retirer son traitement et de se pavaner sur les chemins de fer grâce à sa "pass" de député.

"En outre, continue le "Progrès" il a le droit de faire la pose avec son titre de M. P., et en retour, que fait-il pour nous ? Cela se réduit à zéro. Les Canadiens-français surtout restent dans le plus profond oubli ; au contraire, plutôt que de nous protéger, il ne manque aucune occasion pour se moquer de nous."

REGLEMENT POSTAL

M. Coulter, le nouveau sous-ministre des postes décrète qu'à partir du premier de septembre tous les divers employés du ministère des postes devront quitter les bureaux à midi et demi. Les portes seront alors closes et aux employés et au public jusqu'à une heure et demie. Les employés seront tenus d'inscrire leurs noms dans un registre à leur sortie et à leur retour.

DESTITUTION

MM. Charlebois et Marcou, employés au département du revenu provincial, ont reçu avis du gouvernement, hier, que leurs services ne seront plus requis à l'avenir.

COMTE DE VERCHERES

L'exposition annuelle des animaux et produits agricoles du comté de Verchères aura lieu à Ste-Théodosie le mardi, quatorze septembre prochain.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

PARC MONT-ROYAL

Les améliorations projetées

Il y a eu, hier après-midi, une courte séance de la commission du parc Mont-Royal, sous la présidence de l'échevin Ouimet.

On a lu une lettre de M. McClanaghan, le restaurateur du parc, qui menace de poursuivre la ville en dommage parce qu'on a enlevé une tente qui était sur le parc depuis 10 ans. On l'a placé, paraît-il, à l'entrée du cimetière Mont-Royal.

Un sous-comité comprenant les échevins Laporte, Ouimet et Sadler est chargé de régler cette difficulté.

M. L. R. Montbriand, architecte, soumet ensuite ses plans pour l'abri et les cabinets d'aisance que l'on veut faire construire sur la montagne. Ces plans sont acceptés et l'on décide de demander des soumissions sans retard. Elles seront reçues jusqu'à lundi midi.

LA FOUDRE

On écrit de Sherbrooke que le plus fort coup de tonnerre qui se soit fait entendre depuis longtemps a éclaté sur cette ville lundi. Ce choc terrible était inattendu, quoique la foudre fit entendre de longs grondements au loin. La maison de M. James Price, de la "Gazette", située sur la rue London, a été frappée par le tonnerre. Une cheminée qui part des fondations a été complètement démolie au-dessus du toit et fortement endommagée dans toute sa longueur. Les tuyaux ont presque tous été fendus. Une alarme a été sonnée, mais le feu n'a pas pris. M. Price et sa famille étaient à dîner quand le coup est venu, mais personne n'a reçu de mal outre qu'une grande peur.

EN AVANT L'EXPOSITION

En avant la chapellerie moderne. Avant de monter visiter l'exposition, il vous faut acheter un couvre-chef à la mode. Venez voir le plus grand assortiment de formes et couleurs que je viens de recevoir pour le commerce d'automne. Chapeaux de soie, une spécialité, casquettes pour collèges de la ville et de la campagne, casquettes de voyage, de bureau, fanfan, militaire, club, etc., etc. Nos prix sont modérés. Armand Doin, 1584 Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

Proclamation.

Attendu que LUNDI, le 23 août courant, a été choisi comme jour de fête pour permettre aux citoyens en général de visiter l'Exposition de Montréal, je, soussigné, maire de Montréal, conformément à la décision du Conseil-de-Ville, proclame par les présentes le dit LUNDI, 23 août courant, jour de fête civique.

(Signé): R. WILSON SMITH, Maire.

Cabinet du Maire, Hôtel-de-Ville, Montréal, 16 août 1891. 242—2

PARC Mont-Royal

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, JUSQU'A MIDI, LUNDI LE 23 AOUT courant, pour la construction de deux cabinets d'aisances doubles et d'un abri, suivant les plans et devis que l'on pourra voir au bureau de M. L. R. Montbriand, architecte, No 230 rue St André.

Un chèque accepté de $100 devra accompagner chaque soumission et sera retenu par la cité comme garantie de la fidèle exécution du contrat.

Le comité n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune autre des soumissions.

(Signé) L. O. DAVID, Greffier de la cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 18 août 1897. 243—2

IMPERIAL EMBROCATION
Glengairn II et Momo
Sont les attraits du jour sur lesquels se concentre l'intérêt. Les athlètes et les sports qui souffrent de meurtrissures, efforts, douleurs, jointures raides, muscles endoloris devraient faire usage
D'EMBROCATION IMPERIALE
à cause des grandes propriétés qu'elle possède pour guérir et fortifier les muscles ; elle est d'un grand secours pour ceux qui s'entraînent, très efficace pour faire disparaître la douleur, très économique aussi ; seulement 25c pour une bouteille qui contient presque deux fois la quantité donnée par d'autres.
Imperial Embrocation Co.
Boîte 510. Montréal. Chez les pharmaciens.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NOTAIRE DE ST-ROCH

DEUXIÈME PARTIE

DETRESSE

23

Suite

Or, comment devait-il s'y prendre, par quel moyen adroit pourrait-il se rendre assez fort pour faire tomber cet avoir entre ses mains ? Une fortune toute en portefeuille, et dont le capital, qui pis est, demeure en dehors de toute atteinte, ne peut se dérober comme un mouchoir de poche. Tout au plus pouvait-on s'emparer des vingt titres de la "Victoria Bank".

Il n'y avait qu'un moyen pratique, du moins pour un homme de sa sorte et de sa fonction. C'était de convertir, autant que faire se pouvait, les rentes en terres, puis de prendre hypothèque sur ces terres, en avançant aux Kerhouarn l'équivalant de la somme ainsi immobilisée.

C'était là ce qu'avait fait Bruslé. Avec toutes sortes de témoignages d'amitié, des protestations de dévouement, il avait fourni les occasions d'acquérir à ses clients du château

LES CANTONS DE L'EST

ST GEORGES DE WINDSOR, 19 août. — La récolte a une apparence magnifique ; celle du foin surtout est exceptionnellement bonne et cause de la joie aux cultivateurs. Notre correspondant a visité la ferme de M. le curé Vaillancourt, une des mieux cultivées de la paroisse. Le rendement sera très bon. A propos du vol que les filous ont voulu commettre ici, il y a quelques semaines, il est question de faire des ennuis à M. le curé, relativement à ses soupçons sur le compte de certaines personnes. Les deux brigands n'ont pu le voler la nuit ; on veut son argent, en plein jour maintenant. Ayant failli être assassiné, il était tout naturelle, ce semble, que le bon curé s'occupât de punir les prétendus coupables. Il y a des surprises singulières, par le temps actuel.

ST REMI DE TINGWICK, 19 août. — Les cultivateurs sont à faire leur récolte, qui sera très bonne, cette année. Il est question de bâtir une nouvelle église ici. La semaine dernière, plusieurs amis de Nicolet, sont venus saluer M. le curé O. Ts. Hamel.

ST PAUL DE CHESTER, 19 août. — Dans tous les rangs de notre paroisse, la récolte a une apparence superbe. Rarement, avant cette année, les cultivateurs n'ont éprouvé autant d'espérances. Plusieurs étrangers sont venus visiter notre nouvelle église, qui est regardée comme l'une des plus belles des Cantons de l'Est. Ces jours derniers, M. le curé Vaillancourt, de St Georges de Windsor, M. J. B. G. Milette, marchand, M. F. L. Desauiniers, ex-M. P., et son fils, Charles, sont venus ici et ont félicité M. le curé H. Bellemare, sur les progrès considérables qu'a fait la paroisse, depuis quelques années surtout.

WOLTON, 19 août. — Il est question de bâtir une nouvelle église ici, l'église actuelle étant devenue trop petite pour contenir les fidèles. M. le curé Hamelin, un des conseillers de Mgr l'évêque de Sherbrooke, dit que la récolte de cette année est l'une des plus belles qu'il a vue depuis 35 ans, qu'il est notre curé.

DANVILLE, 19 août. — Le vent est au progrès. La nouvelle mine d'Asbestes est en pleine opération et rend des grands services à notre population. La nouvelle voie ferrée, de Danville à Asbestes, fonctionne maintenant. La nouvelle mine d'argent que l'on vient de découvrir, et qui est d'une grande richesse aux dires des connaisseurs, va fournir de l'ouvrage à un grand nombre d'employés.

L'église de Danville est l'une des plus belles des Cantons. M. le curé Masson, a fait terminer l'intérieur de l'église, que tous les étrangers admirent avec raison ; le choeur surtout offre un fort joli coup d'oeil. Votre correspondant a vu M. C. C. Cleveland, ancien député, et qui a été défait, en juin 1896, par M. Stenson. M. Cleveland n'est pas découragé le moins du monde et tout indique qu'il se prépare à une grosse "revanche", lors des futures élections. Ce qu'il y a de consolant ici, c'est que les catholiques et les protestants semblent vivre tout à fait en bonne harmonie dans notre ville.

La population ici, est la plus sobre du monde. Le "Dunkin" est observé dans toute sa rigueur par tout le comté de Wolfe. Les gens préfèrent améliorer leurs terres et se pourvoir d'instruments aratoires perfectionnés plutôt que d'acheter des liqueurs enivrantes. Ils ont mille fois raison.

ST PATRICE DE TINGWICK, 19 août. — Notre curé, M. l'abbé P. Jutras, est revenu de son grand voyage au Manitoba. Il rapporte les nouvelles les plus consolantes sur la prochaine récolte dans cette province éloignée. Un des frères de M. le curé, qui demeure à St Pie d'Emerson, calcule qu'il récoltera 15,000 minots de blé, à l'automne. Ici, tout annonce que les cultivateurs auront de la joie, car les grains ont une fort belle apparence. La nouvelle sacristie de notre église est maintenant terminée et fait l'admiration des paroissiens comme des visiteurs étrangers. M. l'abbé Cantin, du séminaire de Nicolet, est venu passer quelques jours de repos dans sa famille, ici.

NORTH HATLEY. — MM. Kennedy et Shippen sont partis en canots de North Hatley pour se rendre à Québec. Ils devront descendre par eau la rivière Massawippi, la rivière St François et le fleuve St Laurent.

STANSTEAD. — Une forte tempête accompagnée de tonnerre a passé sur Stanstead, lundi. Une vache appartenant à M. Joël Ives a été frappée par la foudre et a été tuée sur-le-champ. La foudre est aussi tombée sur le collège, mais n'a causé que peu de dommage.

RICHMOND. — Le Dr R. N. Webber, un des plus vieux médecins des Cantons de l'Est, est décédé à Richmond, le 10 du courant. Le Dr Webber avait été maire de Richmond et c'est un homme qui avait joui d'une influence considérable dans les affaires publiques.

ROCK ISLAND. — Des voleurs de grand chemin ont fait irruption sur Rock Island, la semaine dernière. Ils sont d'abord allés à la boutique de forge de M. Allard, où ils ont pris les outils nécessaires à leur triste métier. Ils sont entrés avec effraction dans les bureaux du "Journal", et après avoir forcé le coffre-fort, en ont enlevé une somme d'environ $15. Chez MM. Butterfield and Co., ils ont volé environ $10. Des tentatives ont été faites, ailleurs, mais sans succès. Ces coquins se servaient de dynamite. Personne n'a eu connaissance de leur passage et on n'a aucune trace de leur fuite.

ARTHABASKA. — Il est probable que les Frères du Sacré-Coeur ouvriront, à l'automne, un collège commercial à Woonsocket, R. I. Le Frère Sergius, provincial de l'Ordre, était à Woonsocket, ces jours derniers, pour conclure des arrangements définitifs avec M. l'abbé Dauray, curé de la paroisse du Précieux Sang, de Woonsocket.

SUTTON. — Nous avons eu une forte tempête, ici, dimanche. A Glen Sutton, un bâtiment a été incendié par le tonnerre. A Richford, Vt., la foudre est tombée sur la station du Pacifique Canadien et y a causé quelque dommage. A Newport Centre, Vt., un moulin à feu a été détruit par la foudre. On rapporte beaucoup de dommages.

BARNSTON. — Un incendie terrible a eu lieu à Barnston, mardi, le 10. La résidence de M. E. P. Remick, ainsi que ses granges, contenant de 30 à 40 tonnes de foin, ont été réduites en cendres. L'église méthodiste ainsi que les résidences de MM. Downs et Gordon, ont été brûlées. On a demandé du secours à Coaticook et une pompe à bras a été envoyée avec des pompiers. Le feu a pris chez M. Remick et l'on pense que ce sont les enfants qui l'ont mis, en jouant avec des allumettes. Les propriétés de M. Remick étaient assurées pour $2,800, l'église méthodiste pour $800 et il n'y avait pas d'assurance sur les autres bâtisses.

WINDSOR MILLS. — Les nouvelles fabuleuses du Klondyke font remuer la terre partout où l'on croit y trouver un peu d'or. A Windsor Mills, M. C. A. Miller a fait des recherches dernièrement, dans la rivière de Windsor, qui n'ont pas été vaines. Il a trouvé plusieurs pépites qui ont été exhibées à Sherbrooke. M. Miller dit qu'il y a une dizaine d'années il a découvert de l'or dans ce cours d'eau. La propriété appartient à la Canada Paper Co. Nous avons peut-être dans nos cantons des mines qui valent celles du Klondyke !

COATICOOK. — Un nommé Joseph Laroche, citoyen de Coaticook, en revenant de St Malo d'Auckland, a fait la rencontre d'un individu qui emportait dans sa voiture un ours enfermé dans une boîte. Les mugissements que faisait entendre l'ours effrayèrent tellement son cheval qu'il devint impossible de le contrôler plus longtemps et le pauvre Laroche fut jeté violemment hors de sa voiture. Celle-ci le frappa sur la tête et lui enleva le cuir chevelu presque complètement. Quelqu'un qui l'a vu assure qu'il va recouvrer la santé.

LA CONSOLIDATION DE LA CHARTE

Il devait y avoir une assemblée du comité des présidents, hier après-midi, pour s'occuper de la consolidation de la charte, mais il n'y a pas eu quorum.

LES POMPIERS VETERANS

Les membres de l'Association des pompiers vétérans de Montréal se sont assemblés, hier soir, sous la présidence de M. W. Cunningham. Il a été décidé que les pompiers vétérans en uniforme s'assembleront lundi, à 1.30 heure de l'après-midi, au poste No 5, rue Sainte-Catherine, pour se rendre sur le terrain de l'exposition. Chacun des pompiers portera une canne jubilé.

CHRONIQUE DU FEU

Vers six heures, hier soir, le feu s'est déclaré dans la fonderie de MM. Laurie et Cie, 1013 rue Ste-Catherine, par suite de l'enflammation subite de la fonte dans les bouilloires. Les pompiers ont été immédiatement appelés, et après quelques minutes de travail, les flammes étaient contrôlées. Les dommages sont légers.

PARC ST-LOUIS

Pour $10 comptant et 72 paiements mensuels de $2.55, intérêts compris, vous aurez deux beaux lots à bâtir, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, avec ruelle. Cette grandeur de terrain vous permet de bâtir une bonne maison et d'avoir un beau jardin. Ces lots ne sont pas situés dans des campagnes éloignées de la ville. Ils sont situés sur la continuation de la rue Mance, à 20 minutes de la rue Craig, par chars électriques. Ne manquez pas de les voir. Notre bureau est ouvert tous les jours, dimanche compris, de 9 à 5 hrs p. m. — GEO. MARCIL, agent, 2220 rue St-Laurent. 242-4

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

English..... Veterinary.. Embrocation

Ne Transforme pas un Chevalet en un Beau Cheval!.....

ELLE RAJEUNIT

Les vieux chevaux épuisés souffrant d'entorses, meurtrissures, coupures, "splints," épaules endolories, blessures, mal de jarret, tension de nerfs, mal de dos, etc.

Nous avons la preuve irréfutable qu'elle donne beaucoup de satisfaction.

Pour les bestiaux et les chiens elle est aussi une bonne chose—elle est très utile et économique.

50c LA BOUTEILLE

ENGLISH VETERINARY EMBROCATION CO

Chez tous les pharmaciens

Boîte 516

X Ah ! De LORIMIER X

Nouvelles Chemises de toutes sortes. Collet 10c. Gilets pour bureau 75c. 25 p. c. d'escompte sur le Stock de Kelly Frères

X 1691 et 1700 rue Notre-Dame. TELEPHONE 1988. 226-n X

Avis aux Actionnaires

Un dividende trimestriel, au taux de huit (8) par cent par année sur le capital payé de la

Cie Royale Electrique

pour le trimestre finissant le 31 du courant a été déclaré, ce jour, payable aux actionnaires, dont les noms seront sur les régistres, au 31ième jour d'aout, 1897, et leur sera expédié par la poste, le premier jour d'octobre, 1897.

Par ordre du bureau

H. H. HENSHAW, Secrétaire-Trésorier

Montréal, 17 août, 1897. 241—mjs

La Santé Que La... Nature Vous a Donnée

PEU de personnes peuvent se vanter de jouir d'une santé parfaite. Le travail, les fatigues, la lutte pour la vie, l'action de trop se livrer à ses désirs, nous maintiennent dans un état de lassitude ou de douleur physique. Il nous faut un régulateur quelconque pour contrebalancer le mal que nous nous causons sans le vouloir, quelque chose pour nous donner une vie et une énergie nouvelles ; quelque chose pour tenir allumé le flambeau de la vie et venir au secours de la nature pour la conservation de la santé ; pas précisément une médecine, mais un tonique, un fortifiant, un exhilarant. Ce remède s'appelle

"Abbey's Effervescent Salt."

Il purifie et tempère le sang, aide à la digestion, calme les nerfs, soulage la douleur, et ramène sur les joues la couleur rose de la santé. Pris chaque matin avant le déjeuner, il donne la santé et la bonne humeur et il produit un sommeil récomfortant pendant la nuit. **Abbey's Effervescent Salt** est le remède prescrit par la nature pour la plupart des maladies vulgaires auxquelles la nature humaine est sujette. Comme un rayon lumineux, il répand la santé et le bonheur à travers l'horizon sombre de la maladie. Il fortifie le corps et arme la constitution pour combattre la maladie. Voici quelques extraits de témoignages donnés par des médecins éminents et des personnages de haute distinction.

Du Dr. W. H. Wright, L.R.C.P.I., L.M., M.R.C.S.E., L.S.A.I., officier supérieur de santé, Londres, Angleterre.

"Il me fait grandement plaisir de témoigner en faveur de votre excellente préparation. J'en prends tous les matins avant mon bain froid et elle me donne le plus grand bien-être possible au physique et au moral. Grâce à son usage régulier pendant la terrible épidémie de la grippe, j'ai échappé à une attaque de cette maladie, malgré la fatigue et l'excès de travail auxquels j'ai été soumis lorsque cette maladie sévissait."

Du Dr. Thos. Lovegrove, M.R.C.S.E., Londres, Angleterre.

"Je suis très heureux d'attester que l'Abbey's Effervescent Salt est un remède de famille sûr et utile et qu'il est particulièrement bienfaisant dans les cas d'indigestion et de rhumatisme."

Du Dr. T. B. Brooks, S.R.C.P., S.R., C.S., Londres, Angleterre.

"J'ai fait un essai complet avec votre Abbey's Effervescent Salt, j'en parle avec éloges en connaissance de cause, et je le recommande sur une vaste échelle à mes patients."

De Sir Henry Irving, Londres, Angleterre.

"Votre Abbey's Effervescent Salt est excellent, son mérite n'a certainement pas été exagéré."

Du Comte W. J. Stomm, Londres, Angleterre.

"Son mérite est tout simplement inestimable, je ne prends plus d'autres remèdes maintenant, et il me fait grandement plaisir de le recommander à tous mes amis"

De Marie Roze.

"J'ai fait usage de votre Abbey's Effervescent Salt avec un remarquable succès, c'est un remède vraiment étonnant.

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT CO., Limitée, MONTREAL, CAN.

En vente dans toutes les Pharmacies. Il vaut son pesant d'or comme remède de famille. Prix, 60 cts. le flacon.

GRAVEL & BOULARD, Marchands de Ferronneries, etc., etc., 305 et 308 rue St-Laurent, en Liquidation.

SOUMISSIONS POUR STOCK.—La maison de commerce ci-dessus, ayant été mise en liquidation, par suite du décès de M. L. Chas. Gravel, l'un des deux associés, des soumissions pour l'achat du stock en entier, appartenant à la société sus-dite, seront reçues jusqu'à samedi, le 28 courant, à midi, au **No 308 rue St-Laurent**, où le stock et l'inventaire pourront en aucun temps être examinés. Les soumissions devront spécifier les termes et conditions désirés, ainsi que les garanties à offrir. L'acheteur aura le loyer du magasin à des conditions faciles. H. B. GRAVEL, GUSTAVE GRAVEL, L. JOS. LAJOIE, OS. P. BOULARD, exécuteurs testamentaire de L. Chas. Gravel.

Montréal, 18 août 1897. 18,19,20,23,25,27

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH LAPIERRE,

Saint-Antoine, FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Vendredi, 29 Aout 1897, à 3 heures p.m.

L'actif mobilier du failli comme suit :	
Marchandises sèches	$629 52
Epiceries	520 24
Chaussures	255 54
Ferronneries	477 29
Ameublement et roulant	116 00
	$1,798 99
Dettes de livres et billets recevables d'après liste	$1,785 70
	$3,584 69

Conditions : Comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Cessionnaires, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 243—1

En Vertu de l'Acte des Liquidations

VENTE A L'ENCAN

DANS L'AFFAIRE DE **The Dominion Gold Storage Company (Limited)**, en Liquidation.

Nous avons reçu instructions du liquidateur, W. J. Common, Montréal, d'offrir en vente à l'encan public, à nos salles d'encan, Nos 91 et 93 rue King Est, Toronto, SAMEDI, le 21me jour d'août, 1897, à UNE heure de l'après-midi, l'actif suivant, dans la Province d'Ontario, en bloc, savoir :

1.—Les droits de la compagnie stipulés dans le bail daté le 5 de juin 1896, de la corporation de la cité de Toronto des parts d'eau, lots 22 et 23 suivant le plan 5A, particulièrement décrit dans le dit bail et connu sous le nom de "Old Drill Shed" pour le reste du terme de vingt et un ans à dater du 1er d'août 1896, et tous les droits, privilèges et franchises résultant du dit bail y compris le droit de poser des tuyaux sur certaines rues dans la cité de Toronto tel que stipulé dans le bail et le bénéfice de toutes les améliorations faites par la compagnie sur la dite propriété en vue de la préparer pour entrepôt frigorifique.

Le Conseil Municipal de la cité de Toronto a promis de prolonger le bail d'un an dans le but d'ériger des entrepôts, d'engager des ouvriers, de commencer à faire affaires et d'accorder à l'acheteur la même exemption de taxe qui a été accordée à la Compagnie.

2.—Les droits de la Compagnie tels que stipulés

a. La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, date, 29 juin 1896.

b. La Compagnie du Grand Tronc, de chemin de fer du Canada et des lignes de chemins de fer du Grand Tronc, dates respectives, 1er août 1896 et 16 septembre 1896.

c. La corporation municipale du Canton de Woodstock, date 20 août 1896.

d. La corporation du Canton de Goderich, date, 27 août 1896.

e. Le conseil municipal, cité de Hamilton, accordant certaines exemptions.

Le dit actif sera offert en vente sujet à une enchère de réserve.

CONDITIONS DE LA VENTE

L'acheteur sera requis de signer un arrangement pour le complément de la vente et de payer au liquidateur dix pour cent du prix d'achat au temps de la vente et la balance dans les quinze jours qui suivront.

Les privilèges des artisans enregistrés sur la propriété de l'ancien Drill Shed, le loyer et les taxes à la date de la vente, seront payés à même l'argent provenant du prix d'achat et l'acheteur sera tenu de payer le loyer et les taxes et remplir les obligations du bail et autres obligations, à compter de cette date.

Le liquidateur ne sera tenu de fournir ni de faire vérifier aucun extrait de titre, ni de produire aucun titre ou copie de titres, ni de donner aucune preuve de titres, si ce n'est le bail et les conventions qui seront fournis le jour de la vente et transférés à l'acheteur par le liquidateur, lors du paiement du prix d'achat.

Pour plus amples informations, s'adresser au liquidateur, W. J. Common, 20 rue St Jean, Montréal, ou à ses avocats : Thomson, Henderson et Bell, Board of Trade, Toronto, ou à Charles M. Henderson et Cie, encanteurs, 91 et 93 rue King, ouest Toronto. 13,19

BOIS DE SCIAGE

....A VENDRE BON MARCHÉ....

On trouvera chez les Soussignés du

Bon Madrier, 3 pc. en Pin à $15.00

pour carrés de maisons, etc, ainsi que toutes espèces de bois sec, préparé ou brut, à très bas prix. Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

THIBODEAU & BOURDON,

1203 Ste Catherine - - Coin Av. Papineau. 132—mjs—n—G

MARCHANDISES EMAILLÉES

Seconde Qualité

AU COMMERCE SEULEMENT

Les marchands de fer et magasins généraux qui doivent visiter Montréal durant l'Exposition sont invités à visiter notre salle d'échantillons, 474 rue St Paul, et choisir parmi les marchandises plus haut mentionnées.—Seconde qualité extra.

The Thos. Davidson Mfg Co., Ltd

474 RUE ST-PAUL 243-6

La Vente du Savon Imperial

DE BARSALOU

Augmente tous les jours.

La ménagère économe n'en veut accepter aucun autre parce que c'est le MEILLEUR.

De Jolis Cadeaux Donnés en Echange du . . . .

SAVON IMPERIAL et de la POUDRE IMPERIALE.

19,21,23

PUNAISES ! PUNAISES !

Si vous voulez débarrasser votre maison de cette peste épouvantable, **servez-vous du**..... Poison à Punaises Liquide de Lyons

Une application les fera disparaître complètement

Si votre pharmacien ne l'a pas, téléphonez 1544 et nous vous l'enverrons porter.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS 25c LA BOUTEILLE.

Ou chez JOHN T. LYONS, angle des rues Craig et Bleury, Montréal

mjs-n

LE FAISEUR DE PLUIE DE PROFESSION

L'arrosoir..... ...de Pelouses "TWIN COMET"

Est précisément un tel bienfaiteur ; il arrose une superficie quatre fois plus considérable qu'on peut en arroser avec n'importe quel autre arrosoir ;il est pourvu de trois bras tournants et d'un museau qui tourne lentement. *Prix $5.00.*

GARTH & Co.

536-542 Rue Craig 207—n

PAR MARCOTTE FRERES

Grande Vente à l'Encan

—DE—

Beaux Meubles de Ménage, Etc

Nous avons reçu instructions des intéressés de vendre à l'encan, sans réserve, une belle collection de meubles et fournitures de maison,

—COMPRENANT—

Magnifique piano cottage, manufacture de New-York, beaux miroirs, sets de salon en rug de Turquie, brocatelle, dessus en peluche et en crin, fauteuils en broche, porte-chapeaux, bibliothèques, bureaux, chaises de bureau, canapés en cuir, 4 sets de chaises couvertes en cuir pour salle à dîner, 26 beaux sideboards en chêne et noyer noir, tables à rallonge, 29 magnifiques sets de chambre à coucher en chêne, noyer noir et bois franc, sommiers, matelats, oreillers, sofas-lit, lits-corniche, 30 pièces de tapis à la verge et au carré, 29 rouleaux de prélart anglais, rideaux en dentelle, portières en chenille et poles, magnifiques cadres et gravures, etc., etc.

Aussi en magasin un lot de beaux meubles venant de maisons privées, transportés au magasin pour facilité de la vente.

Vente sans réserve au magasin, 1693 et 1695 rue Notre-Dame,

Vendredi Après-midi, le 20 Août, à 2 heures p.m.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 242—2

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

AVIS —DE— FAILLITE

Vente à l'Encan

D'un immense fond de banqueroute de bottines et souliers, beau tapis et prélarts, tweeds, coatings, marchandises sèches, meubles, etc.

VENDREDI APRES-MIDI, 20 AOUT,

A nos salles, 241 et 243 rue St-Jacques. Vente à 2.30 heures.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

243—1

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent foncées. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez toutes les pharmacies. 95—mj 1—n

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

L. S. BONIN,

Marchand de meubles, 1191 rue Ontario, Montréal. FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Vendredi, le 27 Aout 1897, à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier appartenant à la faillite du susdit, comme suit, savoir :

Stock de meubles bien assorti	$2136 63
Fixtures	161 95
Roulant	155 00
	$2453 58
Les dettes de livres suivant listes seront vendues séparément	2776 05
	$5229 63

Le magasin sera ouvert pour inspection jeudi, le 26 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser à ALEXANDRE DESMARTEAU, curateur, Bureau de Chs Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 19,21,25

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH FORTIER,

Papetier, Montréal, FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, No 254 rue St Jacques, Montréal,

Jeudi, le 26 Août 1897, à 11 heures a.m.

Les biens meubles ci-dessous décrits, appartenant à la dite faillite, et consistant en :

Fonds de commerce général de papeterie	$ 5,923 58
Livres blancs, papier plat, etc	4,098 24
Plumes et crayons en or, et articles de fantaisie	2,307 07
Encre, mucilage, ficelles, etc	1,155 09
Mobilier du magasin et roulant	658 50
	$14,652 48
Dettes de livres, billets recevables et jugements, d'après liste	$ 7,176 33

Une presse à cylindre "Whitlock" fit 19 x 26. Un cylindre "Hoe" (non monté). Une presse "Clipper", "Universal", "Jewel," Machines à régler, à gauffrer, trancher, paginer, à emporte-pièce, étamper, percer, endosser, brocher, poinçonner, perforer, bizeauter, couper le plomb, presse à épreuves, presse debout. Un moteur électrique, force motrice (5 chevaux). Courroies, arbres couchés et poulies. Outillages d'imprimerie, régiure et roiture.

Le fonds de commerce général, se montant à $14,652.48 et les dettes de livres, $7,176.33, seront vendus en "deux" lots, au mare la livre.

Les presses, machines et outillages de l'imprimerie, réglure et fabrication seront vendus séparément.

Le stock sera visible sur application. Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Curateurs-conjoints, No 1709 rue Notre-Dame.

JAS. STEWART & CIE., Encanteurs. 17,19,21,24

PLACES D'ETE

EXCURSION

DEMAIN (Vendredi)

Le bateau **BERTHIER**, de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, part du quai du marché Bonsecours, chaque mardi et vendredi, à 1 hr p. m., pour les sources Abénakis.

Abenakis House (Sources Abenakis Que)

La plus charmante place d'été au Canada. Excellent endroit pour faire la pêche ou pour promenades en chaloupe sur la rivière St François, le fleuve St Laurent et le lac St Pierre. Belle grève d'où l'on peut prendre des bains.

Usage des chaloupes, la maison de bain, le jeu de tennis et la salle de billards gratis pour les pensionnaires.

Eau de source minérale Abénakis, un remède certain contre le rhumatisme, l'indigestion, les maladies du foie et des reins, le herpès, la débilité générale, etc.

BAINS A L'EAU MINERALE

Les personnes qui se rendent à Sorel par chemin de fer peuvent correspondre avec le bateau "Sorel" pour se rendre aux Sources, les mardis et vendredis, à 5 hrs p. m., ou les samedis à 2 hrs p. m.

Demandez des circulaires. Prix raisonnables.

RUFUS G. KIMPTON Propriétaire.

Pour circulaires et renseignements, s'adresser à L. HARRIS

178—j—n 118 Rue St Jacques, Montréal.

MAISONS D'EDUCATION

College Sainte-Marie, Montreal

La rentrée aura lieu le 1er septembre à 7 heures p.m. précises. Les paiements seront rigoureusement exigés d'avance, selon le prospectus du collège.

A. D. TURGEON. S.J. Recteur.

Le 9 août 1897. 235—26

International Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend : la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOUT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 3099). CAZA & LOMB, Directeurs.

230—mjs—n

The Montreal Business College

Et une école où l'on enseigne parfaitement l'anglais

SQUARE VICTORIA, MONTRÉAL, FONDÉ EN 1864.

Le collège commercial où l'on enseigne la sténographie, le plus grand et le mieux pourvu de tout ce qu'il faut, du Canada. Neufs professeurs experts. Enseignement individuel. Départements tout à fait théoriques et pratiques. Le bureau sera ouvert le 23 d'août et les classes seront ouvertes le 30 du courant. Ecrivez, venez ou téléphonez 2890, pour prospectus du Jubilé illustré.

233—n J. D. DAVIS, Principal.

● COLLEGE COMMERCIAL DE VARENNES. ●

Ce collège est dirigé par des prêtres séculiers, sous le contrôle de Mgr l'Archevêque de Montréal. Le français et l'anglais sont enseignés avec un égal soin sans négliger la calligraphie, la clavigraphie, la télégraphie et la sténographie. Mais avant tout, on s'applique à donner aux enfants une bonne éducation morale et religieuse, sans omettre les règles du bon ton et du savoir vivre.

CONDITIONS :

Pension et enseignement	$100 00
Enseignement seul	30 00
Lit complet	5 00
Lavage	5 00
Couchette, matelas, chiffonnier	2 00
Piano	20 00
Violon	15 00

Costumes :—Habit noir, forme carrée, fermant en croisant, (sack coat) avec deux rangs de boutons jaunes, culottes ou pantalons noirs et casquette. Il faut un habit pour se mettre au chœur. Communications faciles par le bateau ou les chars. La rentrée aura lieu le 7 septembre 1897.

JOS. COMTOIS, Ptre, Directeur.

235—23

MONT ST-BERNARD

Collège Commercial à Sorel, P. Q., sous la direction des Frères de la Charité

Cours commercial complet; classe d'affaires avec transactions pratiques. Eléments des sciences naturelles. Français, anglais et allemand. Situation exceptionnellement agréable et saluba. L'entrée des élèves pensionnaires au Mont St-Bernard est fixée au 1er et au 2 septembre ; celle des externes au 3, jour de l'ouverture des cours. Pour conditions ou prospectus, s'adresser au

FRERE DIRECTEUR, Mont St Bernard, Sorel, P. Q.

212—50

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal

La rentrée des classes de l'ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL et celles de toutes les autres écoles relevant de ce Bureau, se fera le lundi 30 août.

Pour plus amples informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 242—26

Collège St Joseph, Berthierville

Rentrée des élèves, le 2 septembre prochain. Cours commercial, français et anglais. Prospectus envoyé sur demande. 19-21-24-26-28-31

UNIVERSITE LAVAL

Ecole de Médecine comparée et de Science Vétérinaire de Montréal.

Agregee a l'Universite Laval.

Bâtisse Universitaire, rue St Denis, 185

Les cours s'ouvriront et commenceront le 4 octobre prochain, à 9 heures du matin.

15 Bourses qui donnent le droit de suivre les Cours Gratuitement sont offertes aux jeunes gens de la province, par le gouvernement de Québec.

S'adresser pour les renseignements à V. T. Daubigny, Dr M. V., Secrétaire de l'Ecole.

Dr V. T. DAUBIGNY, M.V. Sec. 243—mjs—n

ACADEMIE ST-JEAN-BAPTISTE

....786 Rue Sanguinet....

Cours commercial complet, français et anglais. La rentrée des pensionnaires aura lieu le 3 septembre.

J. A. JALBERT, C. S. V., Directeur.

10,12,14,17,19,21,24,26,28,30,1,2

PENSIONNAT DU SACRE-CŒUR

RUE RIDEAU, OTTAWA

Direction des Révérendes Sœurs Grises (Inquante années de succès.

Les deux langues anglaise et française enseignées de la façon la plus pratique et la plus complète.

Les jeunes filles canadiennes-françaises acquièrent dans cette institution la connaissance rapide et parfaite de l'anglais si répandu et si nécessaire aujourd'hui. Le programme d'étude est absolument conforme à l'esprit de progrès et aux besoins de l'époque. En un mot, la culture morale, intellectuelle et artistique s'y développe avec les méthodes toutes modernes et donne les résultats les plus satisfaisants. La musique est enseignée avec le même soin que la littérature et les langues.

17,19,21,24,26,28

COLLEGE LAVAL

Cours commercial donné par les Frères Maristes, à St-Vincent de Paul, Ile Jésus.

La rentrée des élèves aura lieu le 1er septembre. 7,14,19,21,26,28,30,31,1,4

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DE DROIT

Ouverture des Cours

LE 1er SEPTEMBRE A 9 HRS A. M.

243—3

Province de Québec, District de Montréal. No 118 } Cour Supérieure de la Province de Québec.

IN RE

DAME MARIE VALLEE, Pétitionnaire

&

FELIX BALTA, Hôtelier, des cité et district de Montréal, Absent

Il est ordonné au dit absent et à ses créanciers de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le vingt-cinquième jour d'AOUT courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens du dit absent.

Montréal, 18 août 1897.

H. COLLARD, Député Protonotaire, C. S.

243—2

AMUSEMENTS

Encore 3 jours (jusqu'au 23 inclusivement) pour acheter vos billets pour le plus beau et le plus select voyage du 28 aout à Québec $1.00 et Ste-Anne de Beaupré $1.35.

Après cette date, les prix seront $1.50 et $1.75. Seulement que quelques cabines de reste.

243—1

Exposition de .....Montréal

MAINTENANT OUVERTE.

Les départements de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Horticulture, des Voitures et des Instruments Agricoles sont complets.

Les départements de Bestiaux et de Volailles ouvriront Lundi, le 23 Août.

Les Songes d'une Nuit d'Eté ce Soir.

Musique par la bande R. C. A. et l'orchestre Hongrois.

Terrains et bâtisses ouverts jusqu'à 10.30 heures p. m.

Admission - - - 25 cts.

SAMEDI, la journée des enfants, en dessous de 15 ans, admis gratis.

Bicycles chèqués à la porte d'entrée, pour 5 cts. 243—1

PARC LEPINE, MONTREAL

Samedi, le 21 Août 1897

GRANDES COURSES

Entre les chevaux suivants :

BOURSE $150.

Robert B., record	2.12¼
Little Pitt, record	2.13¾
Jimmy Mac, record	2.12¾
St-Michel Boy, record	2.19¾

Course spéciale nommée par le secrétaire. Les entrées seront closes vendredi, le 20 août.

M. LEPINE, Secrétaire.

242—3

Madame NILCA

Cantatrice Parisienne, Elève de Rosine Laborde et Marchesi, de Paris,

Fera la réouverture de ses Cours de Chant, à partir du 5 Septembre prochain, en sa résidence, 76 Union Ave.

Pour tous renseignements, s'adresser chez Mme NILCA, les jeudis, de 2 à 4 heures. 241—mjs—n

Quebec Steamship Co., Ltd.

RIVIERE ET GOLFE ST-LAURENT

Courses d'été dans des latitudes fraiches

LE SS. "CAMPANIA." 1700 tonnes

avec lumières et cloches électriques et tous les conforts modernes.

Partira de Montréal les Lundis à 2 hrs p.m., les 5 et 19 juillet, les 2, 16 et 30 août, pour Pictou, N. E., arrêtant à Québec, Pointe au Père, Gaspé, Percé, Summerside et Charlottetown, I.P.E. Les plus beaux voyages de la saison pour la santé et le confort.

J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires

176-mjs-n

Lac St Jean, délicieux endroit de villégiature. Ecrivez à Alex. Hardy, Québec, pour guide illustré. 199—mis

HOTEL A VENDRE

Près de Montréal, dans un centre manufacturier, où trois lignes de chemin de fer y passent, un hôtel de première classe. Prix $23,000, $10,000 comptant, balance $1,000 par an au taux de 6 p.c. Le propriétaire actuel, qui y a fait sa fortune, abandonne les affaires pour cause de maladie.

Pour plus amples informations, écrire "Hotel" LA PRESSE, Montréal. 19,21

Restaurant à Vendre

Ce magnifique restaurant "Tunnel" situé au coin des rues St-Louis et Berri, vis-à-vis de la nouvelle gare du C. P. R. Licence payée et bail assuré pour 3 années. Conditions avantageuses pour cloture une succession, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, 1598 rue Notre-Dame.

238—

TEMPERATURE

Partiellement beau avec pluies en certaines localités. Beau demain.

MONTREAL, 19 Aout 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	79
Même date l'an dernier	67
Aujourd'hui minimum	59
Même date l'an dernier	51

Thermomètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 29.85 ; 12 hrs a.m., 29.82 ; 2 hrs p.m., 29.81.

SIR WILFRID LAURIER

Londonderry, 19 — Sir Wilfrid Laurier est parti aujourd'hui pour le Canada. Il a visité Galway, ce matin. Son but était de connaître l'opinion des premiers citoyens de cette ville sur le projet du service rapide et de voir à l'utilité de choisir Galway comme port d'escale.

LES DESSOUS DE LA SOCIETE

Jusqu'ou peut aller l'abaissement moral

Pour ceux qui ne connaissent pas les bas-fonds de la société des villes populeuses, il suffirait parfois d'assister à une séance du tribunal correctionnel, pour juger à quel niveau de dégradation peuvent atteindre à la fois tous les membres d'une même famille.

La famille d'un ancien émigré anglais a eu souvent des démêlés avec la justice pour des délits qui témoignent de l'abaissement moral de ses membres. Le père, la mère, leur fille et son mari, ont maintes fois été traduits devant le recorder, tantôt séparément, tantôt enveloppés dans un même coup de filet de la police, pour ivrognerie, vagabondage, débauche. Les gens vivent pour ainsi dire sans cesse sous la menace de la loi, et c'est ce qui a donné lieu aujourd'hui a une coïncidence curieuse. La mère et la fille ont été arrêtées hier soir, la première pendant qu'elle vidait un pot de bière sur une place publique, en compagnie d'un vagabond ; la seconde, parce qu'elle avait brisé une glace dans la porte d'un restaurant, alors qu'elle poursuivait un homme qui, a-t-elle dit en cour, l'avait insultée. Arrêtées séparément, les deux femmes n'ont témoigné aucune surprise de se rencontrer dans les cellules ; elles s'attendent toujours à être arrêtées.

Les deux prévenues ont été amènées devant le recorder - suppléant Bourgouin et ont été condamnées, chacune, à $5 d'amende ou à 1 mois de prison.

LES CHEVALIERS DU TEMPLE

Cent cinquante Chevaliers du Temple sont arrivés hier, à Montréal, pour assister à une grande convention de leur ordre, qui s'ouvrira aujourd'hui. Ils viennent de Lewiston, Maine. Un certain nombre de membres sont aussi arrivés ce matin, de Manchester, N. H. Les étrangers sont reçus par leurs co-sociétaires de Montréal.

EXCURSIONS D'ACHETEURS

L'organisation des excursions des acheteurs, pour les principales maisons de commerce de Montréal est à peu près terminée et il ne reste plus que les dates à fixer. Les compagnies de chemins de fer et de navigation ont consenti à transporter les excursionnistes à des prix réduits et les organisateurs ont reçu de toutes les parties du Canada des lettres d'un grand nombre d'acheteurs approuvant le projet de faire de telles excursions et disant qu'ils viendront volontiers acheter à Montréal si on leur obtient la faveur de réduire les prix de passage.

POUR FAIRE UNE "BOUILLOTTE"

Joseph et Moïse Barré, deux frères âgés respectivement de 24 et 26 ans et domiciliés rue St Dominique, sont entrées, la nuit dernière, entre une heure et deux heures, dans l'étal d'un boucher nommé Deslauriers, au No 1119 de la rue Demontigny. Un bicycliste qui passait en ce moment à cet endroit alla en informer le constable Turner qui peu après arrêta les deux frères Barré en possession d'un jambon, de quelques livres de boeuf, lard, etc. Appelés ce matin à rendre compte de leur conduite, les deux accusés ont exposé au magistrat de police qu'ils avaient reçu du propriétaire, M. Deslaurier, l'autorisation d'aller chercher dans son étal les marchandises supposées volées, pour faire une "bouillotte".

Avant de rendre jugement, le juge fera venir M. Deslauriers débrouiller cette affaire.

COUR DES SESSIONS

Ce matin, en cour des sessions spéciales, Abraham Friedlander, accusé d'avoir, le 11 courant, brisé une vitre du magasin de M. Patrick McCroogan, No 23 rue Aylmer, avec une pierre, a été appelé à subir son procès. Il s'est avoué coupable et a imploré la clémence de la cour en promettant de payer les dommages qu'il a causés à M. McCroogan. En conséquence le juge Dugas ne l'a condamné qu'à six heures de cellules.

Richard Craven, arrêté sous une accusation de vol, a protesté de son innocence.

Le prisonnier qui a été arrêté il y a déjà plusieurs jours, est accusé d'avoir enfoncé la valise du capitaine Maitland, à bord du "Vancouver", lors de la dernière visite de ce steamer dans notre port et d'y avoir volé plusieurs articles, entre autres une médaille d'honneur méritée sur le champ de bataille. Les objets volés ont été retrouvés chez un prêteur sur gages. Craven avoue cependant être coupable de recel. Son procès est fixé à jeudi prochain.

Duncan Lamont, petit garçon de 14 à 15 ans dont la famille demeure à Lachine, a répondu à l'accusation d'avoir volé un tronc. Il y a environ un mois, dans l'église St Stephens, de Lachine, en compagnie du jeune George York. Le juge Dugas a suspendu la sentence et recommandé à la police d'attacher une surveillance particulière sur la conduite des jeunes délinquants.

Le nommé Michel Larocque, arrêté pour vol avec effraction le 31 juillet dernier, dans l'épicerie de M. Calixte Rochon, s'est avoué coupable et le juge Dugas prononcera la sentence jeudi prochain. La valeur des marchandises volées par Larocque est de $17.

HOTEL PILLE

La nuit dernière, la porte de l'hôtel de M. Bariteau, coin de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Delorimier, a été enfoncée par des voleurs et, ce matin, le propriétaire a constaté la disparition d'une quantité de cigares et de liqueurs représentant une valeur d'environ $75. La police en a été informée et on s'attend à des arrestations sous peu.

Le coroner a décidé de ne pas convoquer de jury au sujet de la mort subite de M. Ducharme, de St Louis du Mile-End, et de celle de l'enfant Eugène Chabot, qui s'est tué en tombant du quatrième étage, rue Richmond. Dans le premier cas, le décès est évidemment dû à une cause naturelle, et, dans le second, à un accident dont personne ne pouvait être tenu responsable.

L'ŒUVRE DES ETRENNES

Le deuxième pique-nique au parc du Bout-de-l'Ile

UNE JOURNEE CHARMANTE

Une grande surprise était réservée au personnel de "La Presse"

COMMENT LES ENFANTS ONT PASSE LA JOURNEE

Les officiers de la Belt Line Co

Le deuxième pique-nique des enfants au parc du Bout-de-l'Ile a eu lieu sous les plus heureuses circonstances.

La température était splendide, on avait d'abord craint que la journée fusse un peu fraîche pour un pique-nique, mais le vent du nord qui soufflait hier matin, ayant cessé de se faire sentir de bonne heure, le temps s'est vite réchauffé et la journée a été l'une des plus belles de la saison.

Mille huit cents enfants ont pris part à ce pique-nique.

On se souvient que la semaine dernière, cinq cents enfants seulement s'étaient rendus au parc du Bout de l'Ile, la pluie ayant empêché les autres de prendre part au pique-nique.

Les cinq cents billets qui nous étaient restés en mains du premier pique-nique ont été ajoutés, hier, avec la permission de la compagnie du chemin de fer de Ceinture, aux mille billets que nous devions distribuer pour le deuxième pique-nique, ce qui éleva le nombre des enfants à quinze cents au lieu de mille qu'il devait être hier.

Ces quinze cents billets n'étaient pas encore suffisants cependant pour satisfaire tous les petits protégés de la "Presse" désireux de se rendre hier au Bout de l'Ile.

Trois cents petits bonshommes et petites bonnes-femmes n'ayant pas de billets, s'étaient rendus à l'embarcadère des tramways, rue Lasalle, dans l'espérance que l'on aurait pitié d'eux et qu'on les emmènerait avec les autres quand même.

Le comité de l'Oeuvre des étrennes s'est trouvé fort embarrassé. La compagnie avait déjà consenti à transporter cinq cents enfants de plus qu'il était entendu et c'était très risqué,semblait-il, d'obtenir qu'elle en transporta encore trois cents autres.

La situation était assez embarrassante. Renvoyer ces enfants chez eux en pleurant, c'était mal commencer une journée de plaisirs et il ne fallait pas y penser. Heureusement qu'il s'est trouvé un homme pour sauver la situation, dans la personne du surintendant de la compagnie, M. Rolley. En arrivant à Maisonneuve, hier matin, le surintendant s'est informé comment les choses marchaient. Le comité profita de l'occasion pour exposer son embarras à l'égard des enfants qui n'avaient pas de billets. Ce n'est que cela,a dit M.Rolley, que ceux qui n'ont pas de billets embarquent comme les autres ; et vrai, je crois que le surintendant n'était pas fâché d'avoir l'occasion de s'associer d'une manière encore plus intime aux représentants de la "Presse" pour faire plaisir aux petits déshérités de la grande ville.

Le départ commença alors à s'effectuer. Les tramways s'emplirent les uns après les autres. L'une des grandes voitures de la compagnie emmena jusqu'à cent quatre-vingt-onze enfants d'un seul coup.

Tout le temps du voyage ce ne fut que chansons et cris de joie.

Il était près de midi, lorsque le dernier tramway rempli d'enfants arriva au Bout de l'Ile.

Parmi ce petit monde, il y avait plusieurs enfants pour qui ce voyage était le premier qu'ils faisaient en dehors de la grande ville. Aussi, il fallait entendre leurs exclamations en voyant se dérouler à leurs yeux les beautés de la nature.

Les champs de maïs, de sarrasin, d'avoine, était salué par des exclamations d'admiration.

En mettant pied à terre, au parc, chaque enfant prenait sa course à travers les grands arbres qui ornent ce charmant lieu.

A midi et demi, on commença à distribuer le lunch. Mesdames Ernest Bourgeau, J. A. Rodier, Pierre Drolet, Ernest Thérien, G. Gratton, Damase Allard, Oscar Thérien et Ephrem Laporte entreprirent de servir les enfants.

Le pain était coupé par un membre du comité au moyen d'un couteau mécanique que nous avait prêté M. L. J. A. Surveiller, marchand de quincaillerie, rue St-Laurent.

Le repas dura près de deux heures. C'est M. J. O. Labrecque, de la maison Labrecque et Cousineau, marchands de charbon, rue Wolfe, qui a payé ce repas aux petits enfants.

Deux dames de Maisonneuve, mesdames Louis Lachapelle et Félix Gaboury avaient réservé une agréable surprise aux représentants de la "Presse."

Aussitôt après le repas, ces dames accompagnées d'une trentaine d'enfants appartenant aux meilleures familles de Maisonneuve, présentèrent aux représentants du journal un superbe bouquet accompagné d'une adresse, en reconnaissance de ce que la "Presse" faisait pour les enfants.

La petite fille de Mme Lachapelle, une enfant de sept ans, Emilia Lachapelle, s'approcha du groupe des représentants de l'oeuvre et leur dit un joli compliment.

Puis mademoiselle Angelina Gaboury remit le bouquet au président du comité, en même temps que mademoiselle Bernadette Noël faisait la lecture de l'adresse suivante :

Messieurs,

Les enfants de Maisonneuve désirent vous remercier, au nom des petits enfants pauvres de leur localité et de la grande ville de Montréal, de votre bonté et de votre charité envers eux, en leur procurant de si beaux jours au Bout de l'Ile.

Soyez assurés, messieurs, que ces enfants n'oublieront jamais vos bienfaits et que les parents en même temps vous remercieront de tout leur coeur.

LES ENFANTS DE MAISONNEUVE.

Mmes Lachapelle et Gaboury avaient aussi préparé un très joli programme d'amusement qui fut exécuté par une charmante troupe de petites filles qu'elles avaient exercées à cet effet.

Mlles Ernestine Thouin, Bernadette Marchand, Eleora Noël, Blanche Noël, Exilia Noël, Régina Marchand, Emma Lord, Marie-Louise Champagne et Rosa Lord ont récité un dialogue "Les enfants sages" qui a remporté un grand succès parmi le grand monde aussi bien que parmi le petit.

Mlles Albertine Gaboury et Exilia Noël ont dit ensuite "L'enfant et la rose."

Mlle Fabiola Houle, fille de l'échevin Houle, a récité un joli compliment à l'adresse des représentants de l'oeuvre des étrennes.

Mlle Maria Trudeau nous a dit avec beaucoup de grâce "Le pain de chez nous."

Puis est venu Mlle Mariana Comtois qui a dit avec non moins de grâce "Parmi le plus pauvre."

MEes Elizabeth Furey et Rosanna Chalifoux ont chanté chacune de jolies chansons anglaises.

Mlles Victoria Bissonnette et Marie-Louise Major ont dansé une valse mieux qu'une grande partie des grandes filles qui prétendent savoir danser.

Chacun des enfants qui assistaient au pique-nique, a reçu un billet pour le carrousel. Il ne faut pas se demander lorsque les membres du comité ont annoncé cette nouvelle aux enfants, s'ils ont été acclamés.

Il y avait longtemps que les petits jetaient un coup d'oeil d'envie, du côté des petits chevaux de bois, aussi ils ne furent pas lents à envahir le carrousel dès qu'ils furent en possession du billet qui leur permettait d'aller tournoyer.

MM. James Kennedy et Alexandre Desmarteau avaient envoyé au parc, un quart de pommes pour être distribué aux enfants.

Le comité décida de faire gagner ces pommes aux enfants. D'habiles joueurs de balles s'engagèrent à lancer ces pommes, dans toutes les directions du parc, sans faire de mal à personne, ce qui fut exécuté correctement.

Une vraie petite guerre s'engagea alors entre les enfants qui cherchaient à attrapper le plus de pommes possible.

Dire ce que les bambins se sont amusés à courir et à se bousculer pour ces pommes est impossible.

On se roula dans l'herbe par peloton de dix ou douze parfois, et chose admirable, par un de ces enfants ne s'est fâché, chose qui ne serait peut-être pas arrivé s'il s'était agi de grandes personnes.

Sur la fin de l'après-midi, quatre petites filles de Montréal, Mlles Mariana Laverdure, Stella Clément, Marie-Jeanne Boudreau, Bernadette Laverdure, ont amusé la compagnie par des chansons, de la danse et des monologues.

M. Harris, le président de la compagnie du chemin de fer de ceinture, M. Mullarkey, le gérant, M. Kennedy, le sous-gérant, M. Catelli, l'un des directeurs de la compagnie, ont fait visite aux enfants au parc.

M. Rolley, le surintendant, a surveillé toute la journée la marche des tramways afin de prévenir les accidents.

En un mot, tous les officiers de la compagnie méritent les plus grands éloges pour tout ce qu'ils ont fait au sujet du pique-nique des enfants et nous prions ces messieurs d'accepter les plus sincères remerciements du comité de l'Oeuvre des Etrennes.

Si le chemin des tramways du Bout de l'Ile n'était pas un succès, il n'y aurait rien à comprendre.

Le trajet entre Maisonneuve et le Bout de l'Ile n'est rien de moins que magnifique, le parc est le plus beau qu'il y ait au Canada, et le personnel de la compagnie à partir du simple conducteur au gérant, est le plus affable, le plus poli, le mieux discipliné qu'on n'ait jamais peut-être vu sur aucune autre compagnie de chemin de fer.

Le retour des enfants s'est opéré entre quatre et sept heures, hier soir.

Inutile de dire que ce retour a été aussi joyeux que le départ.

Au commencement, les enfants ne semblaient pas décider revenir aussi de bonne heure, mais quand on leur a expliqué que si on retardait, les parents seraient forts inquiets,ils en ont prisleur parti et sont embarqués dans les tramways, en chantant et en criant des hourras pour la "Presse" pour l'Oeuvre des Etrennes, pour les officiers de la compagnie et pour les membres du comité.

Pas le moindre accident n'est survenu ni au départ des tramways pour le Bout de l'Ile, ni durant l'après-midi, ni au retour.

Il est probable que les petits protégés de la "Presse" garderont longtemps le souvenir de la journée d'hier.

Trois des employés de la "Presse", MM. Ernest Bourgeau, chef du département de l'expédition, E. P. Couture, le comptable, et Emile Delage, du bureau d'administration, s'étaient chargés de la partie musicale. Les deux premiers jouaient du violon, et le dernier de la mandoline.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

Saint-Henri vs les abattoirs

La cour fait une visite d'inspection

ST HENRI. — On a procédé, ce matin, devant le recorder Larochelle, à l'audition de la cause de la cité de St Henri vs la Cie des Abattoirs de l'Ouest.

Nous avons déjà expliqué à nos lecteurs, les effets désastreux produits par les mauvais entretiens de ces abattoirs sur la population qui habite le quartier où ils fonctionnent ; nous ne reviendrons donc pas sur ces détails aujourd'hui. Qu'il nous suffise de dire que le même état de choses existe toujours ; que la mortalité des enfants, suivant l'opinion des médecins, augmente d'une manière inquiétante et que les autorités auxquelles incombe la protection de la santé des citoyens, sont plus que jamais décidées de pousser les choses jusqu'au bout.

On livrera poursuites sur poursuites, on poursuivra tous les jours, s'il le faut, pour en arriver au résultat calculé.

Son Honneur le recorder a pris en délibéré, la poursuite concernant les égouts qui transportent les déchets des abattoirs dans la petite rivière Saint-Pierre.

Il n'en a pas été de même pour ce qui regarde le fumivore, la combustion de la fumée et des gaz délétères qui répandent à une grande distance, des odeurs nauséabondes, lesquelles sont intolérables à certaines heures du jour.

Après l'audition de plusieurs témoins qui déposèrent unanimement contre la Cie., le recorder décida d'aller r'enquérir "de visu" de l'état du fonctionnement incriminé.

Plusieurs citoyens, MM. Coderre et Lafortune, avocats des parties en cause, M. le chef de police Massey et un représentant de la "Presse" accompagnaient M. Larochelle. L'opinion générale est que les comptes rendus précédemment donnés par la "Presse" sont, en tout point, exacts.

L'audition des témoignages s'est continuée après cette inspection. Il est probable qu'il faudra encore trois ou quatre séances pour terminer cette affaire et rendre jugement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

A l'assemblée du conseil, hier soir, le maire a reçu l'autorisation de signer le contrat dans l'achat de la propriété Pickering, au montant de $900. Cet achat est nécessité par la nuisance que cause cette propriété dans l'expropriation de la rue Ste Marguerite.

—Ce n'est pas Joseph Neveu, hôtelier de St Henri, qui a été condamné, hier, à une amende de $75 pour vente de boisson le dimanche.

—M. Le Boucher, qui a comparu en cour du recorder, hier, n'est pas content que l'on prétende, en certains lieux, qu'il n'a pas toute la plénitude de ses facultés mentales. Il affirme être parfaitement sain de corps et d'esprit. Inutile de dire que nous n'avons pas du tout objection à prendre sa parole.

LA RECEPTION LAURIER

Le comité des citoyens jette les premières bases de l'organisation

LE MAIRE SMITH ELU PRESIDENT

La présentation de l'adresse sera faite à l'hôtel de ville

Et Sir Wilfrid Laurier sera escorté ensuite au Windsor

Le comité civique de la réception Laurier s'est assemblé, cette avant-midi, à onze heures, au Board of Trade. Le maire Wilson-Smith, étant absent, l'hon Dr Guerin fut appelé à la présidence. Etaient présents, MM. Joseph Contant, l'échevin C. Beausoleil, M. ., Alex. Mitchell, l'échevin Penny, M. P., F. Monk, M. P., Lomer Gouin, M. P. P., H. Boisseau, John McKergow, M. Chartrand, James McShane et Thomas Côté.

Sur propositions acceptées à cet effet, le maire Wilson-Smith a été nommé président du comité de réception, MM. H. Boisseau, G. Penny et Th. Côté ont été chargés de la vente des billets pour l'escorte sur le fleuve et M. Lomer Gouin est nommé secrétaire du comité d'organisation. La ville ayant décidé de faire une réception civique à sir Wilfrid les préparatifs de la démonstration cessent désormais d'être sous le contrôle du club National et le comité des citoyens a confié à MM. J. Contant, H. Boisseau, A. Mitchell et T. Côté le soin de rencontrer, cette après-midi, la commission des finances du conseil municipal afin de tirer le meilleur avantage possible, au point de vue de la manifestation il va sans dire, des $1,500 que la ville entend fournir comme quote part des dépenses générales de la réception.

M. Côté, ayant loué de la compagnie Richelieu les vapeurs Berthier, Chambly et Cultivateur, au coût de $175 pour transporter les citoyens au-devant de M. Laurier, le comité a ratifié le contrat et résolu de fixer le prix du passage à $1 sur le Berthier et à 50 cents sur le Chambly et le Cultivateur.

Quant à savoir si le comité devra envoyer un bateau à Québec pour ramener de là sir Wilfrid à Montréal, la question est en suspens, jusqu'à ce que le secrétaire communique à cet effet avec le maire Parent de Québec. On sait que les citoyens de Québec ont décidé d'envoyer le "Druid" à la rencontre de sir Wilfrid, près de St-Thomas de Montmagny. Il se peut que le premier ministre remonte sur ce bateau jusqu'à Montréal. Dans le cas contraire, il s'embarquera soit sur le "Carolina" ou le "Canada". L'idée originelle d'amener sir Wilfrid de Québec à Montréal à bord du "John Pratt" est à l'eau comme il convenait. Les citoyens veulent une démonstration civique et non de famille.

En même temps que les vapeurs "Berthier", Chambly" et 'Cultivateur", d'autres bateaux de la compagnie Richelieu partiront de Laprairie, de Longueuil, de Boucherville, etc., avec les contingents de la campagne. Il y aura un corps de musique sur chaque bateau et illumination. M. Thomas Côté a été chargé de s'entendre avec la compagnie Richelieu relativement à l'illumination des bateaux des citoyens de la ville.

Le contrat de l'illumination générale et du feu d'artifice a été accordé exclusivement à la maison Robitaille et Cie, de Montréal, la soumission étant plus basse que celle de la maison Hand and Co., de Hamilton. A ce propos, le comité a résolu de ne pas dépenser plus que $500 pour cette partie du programme.

La discussion s'est engagée ensuite sur l'opportunité de présenter l'adresse des citoyens à sir Wilfrid Laurier au square Dominion où à l'hôtel de ville. Cette dernière idée a prévalu nonobstant qu'elle fut combattue par M. Thomas Côté. MM. J. Contant, Lomer Gouin et C. Beausoleil ont pensé avec beaucoup de raison que la réception étant civique et, pour ne pas blesser les susceptibilités politiques des conservateurs, il valait mieux présenter l'adresse des citoyens au héros de la démonstration au palais même de la municipalité. Après la présentation de l'adresse, sir Wilfrid sera escorté par les rues Gosford, Craig, St-Denis, Sainte-Catherine et Peel jusqu'au Windsor, où probablement il adressera du haut d'un balcon, la parole à l'assemblée.

Il est probable que le maire, à la demande du comité de réception, lancera une proclamation à l'effet d'inviter les personnes qui résident sur le parcours du défilé à décorer et à illuminer leurs maisons.

Le comité exécutif siégera tous les jours à 11 heures de l'avant-midi, au "Board of Trade".

Le sous-comité des citoyens a rencontré cette après-midi, les membres de la commission des finances au sujet de l'application des $1,500 de la ville. Le tout a été confié au soin du comité général.

(Dépêche spéciale)

Québec, 19 — Le conseil de ville a consenti, hier soir, à recommander qu'une adresse civique soit présentée à sir Wilfrid Laurier, à son arrivée ici. Le comité d'organisation de la réception à sir W. Laurier a aussi décidé d'envoyer à bord du "Druid", le jour de son arrivée, une délégation au devant du premier ministre, à Rimouski.

LA FERME FLETCHER

On en fait un véritable dépotoire

On y deverse la boue enlevée des rues

L'échevin Ouimet s'est rendu, aujourd'hui, au département de la voirie pour porter à la connaissance de M. St George un fait qui, certainement, mérite la plus sérieuse considération. Il appert que les employés du département des chemins se permettent d'aller déposer sur la ferme Fletcher la boue et le fumier enlevés des rues. Cette pauvre ferme Fletcher ! Elle n'était pas assez maltraitée ! Il lui fallait encore subir cette humiliation. Et ce qu'il y a de plus épatant c'est que les journaliers à qui le président du parc Mont-Royal a fait remarquer la chose, ont déclaré de la manière la plus insolente possible, qu'ils agissaient d'après les instructions de l'inspecteur de la cité, et qu'ils continueraient leur besogne, en dépit du président. C'était un peu raide. M. St George a déclaré, ce matin, qu'il avait déjà été autorisé, autrefois, par les commissaires du parc, à remplir les trous et la carrière qui se trouvent à côté de la ferme Fletcher, en bas, mais que quant à faire de ce magnique endroit un dépotoir, c'est autre chose.

Quoiqu'il en soit l'échevin Ouimet lui a ordonné de faire cesser cet abus sur le champ.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

L'installation des exhibits se fait rapidement

Adresse au maire Smith

Les exposants à l'Exposition de Montréal ne se sont pas plus pressés cette année que les années précédentes. Partout, l'on voit de gros camions chargés de marchandises débouchant par toutes les avenues, se diriger vers les terrains.

Certes, le public ne doit pas s'imaginer que tout est au complet. Le travail de l'installation des produits se fait toutefois promptement.

Dans les diverses bâtisses des ouvriers sont à l'oeuvre, déballant des marchandises tandis que d'autres font l'étalage à la hâte.

Dans les départements qui seront affectés aux expositions de volailles et du bétail, on cherche vainement trace de vie. Tout semble désert. Ces départements, nous dit-on, seront au grand complet lundi matin. Malgré la pluie cette après-midi, Son Honneur le maire Smith s'est rendu sur les terrains pour faire l'ouverture officielle de l'Exposition.

L'adresse suivante lui a été présentée par les directeurs :

A Son Honneur,
M. R. Wilson-Smith,
Maire de Montréal,

Monsieur le maire,

Au nom de la Compagnie d'Exposition, de Montréal, nous vous remercions cordialement d'avoir bien voulu venir présider à l'ouverture officielle de l'exposition provinciale du jubilé de 1897.

D'accord avec tous nos concitoyens, nous reconnaissons en vous, comme premier magistrat de la métropole du Canada, un homme plein de zèle dans l'accomplissement des devoirs onéreux incombant à votre charge, devoirs dont vous vous êtres acquitté avec un tact et une intelligence qui n'a jamais été dépassés par aucun de vos prédécesseurs.

Votre carrière, comme premier magistrat de notre grande ville, se distingue par les efforts constants que vous avez faits dans l'intérêt de son bien-être. Vous avez contribué à maintenir la bonne intelligence entre toutes les classes, vous avez activement poussé en avant toutes les entreprises d'ordre général, enfin vous avez réussi, en toutes circonstances, comme nous le disons plus haut, à conduire, avec sagesse et fermeté, nos affaires municipales à la satisfaction de tous nos concitoyens, quelles que soient leur race, leur croyance ou leur nationalité. Votre conduite a donc toujours été digne des plus grands éloges, et nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous en féliciter publiquement.

Nous saisissons également l'occasion de l'ouverture de cette exposition du jubilé, pour vous témoigner toute notre reconnaissance pour les efforts, couronnés de succès, que vous avez déployés pour faire ressortir un tribut commémoratif de profond respect et de dévouement à Sa Gracieuse Majesté la reine, que nous aimons et que nous vénérons tous.

Nous avons une entière confiance que vous continuerez à nous aider puissamment dans nos efforts pour maintenir notre exposition annuelle, car nous avons présent à l'esprit tout le zèle éclairé que vous avez apporté dans vos démarches pour faire aboutir l'idée d'une exposition internationale pratique.

Avec l'assurance de notre profonde estime et de notre entière satisfaction de voir Votre Honneur parmi nous aujourd'hui, nous vous exprimons encore une fois tous nos sentiments de cordiale bienvenue à l'exposition provinciale du jubilé de 1897.

Signé,
Président de Cie d'Exposition de Montréal.

Le maire a répondu en anglais, souhaitant la bienvenue aux exposants et en formulant des souhaits pour le succès général de l'Exposition.

—Les pompiers du poste de la rue St-Gabriel, sont campés sur les terrains, à l'entrée, du côté gauche. Le capitaine Doolan les commande.

—Les dragons royaux canadiens, au nombre de 23, sont également campés à côté des pompiers.

—Les fleurs, dans la salle d'horticulture, sont presque toutes en place.

—Le département d'horticulture se remplit rapidement.

—Les exposants, dans la bâtisse principale travaillent nuit et jour.

—Mme Duperrouzel tient le restaurant, à côté de la bâtisse principale. On peut y manger à la carte où à prix fixe.

—Le cinématographe ne sera installé que demain.

—Bien peu d'animaux et de volailles sont installés jusqu'ici. Ce département ne sera complet que lundi.

—Première grande illumination ce soir.

—Notons au nombre des exposants prêts les premiers pour l'ouverture :—Chs Desjardins et Cie, Christie, Brown and Co., Heney and Co., et nombre d'autres.

LES TROIS VOLEURS

Ils sont attendus à Highgate, Vt

L'un des trois tente de s'évader de la prison

Joseph Farley, Albert Douglas et Ed. Clarke, les trois voleurs de Brooklyn, ont comparu, hier après-midi, devant le juge Dugas, pour répondre à l'accusation d'avoir tenté de tirer des armes à feu sur M. G. S. Powell, serrefrein, et sur M. J. A. Lebeau, officier de douane américain sur un train du Vermont Central. Tous trois ont protesté de leur innocence. Clark a été acquitté mais les deux autres ont été déclarés coupables et recevront leurs sentences jeudi prochain. On croit que de nouvelles accusations plus sérieuses seront portées contre eux, à Highgate, Vt., et c'est pourquoi le juge diffère de prononcer la sentence.

Joseph Farley, l'un des voleurs de Brooklyn, a tenté de s'évader de la prison commune. Le gouverneur Vallée s'est aperçu, hier après-midi, que Farley avait réussi à détacher, la nuit, quelques pierres du mur. Alors il lui a demandé :

—Pourquoi avez-vous fait cela ?

—Pouvez-vous me blâmer, répondit le prisonnier, d'avoir cherché à recouvrer ma liberté ?

—Je ne puis vous blâmer, reprit M. Vallée, mais je puis vous punir.

Et il a fait descendre Farley au cachot.

EN LIBERTE

Il était accusé d'avoir voulu poignarder son capitaine

Ce matin, la police, munie d'un mandat d'amener, a arrêté au square Bellerive un jeune Français, Louis Lhorest employé en qualité de chauffeur à bord du steamer "Polino", accusé d'avoir tenté de poignarder son capitaine, M. Lachance, de Québec, à la suite d'une discussion au sujet des gages de l'employé.

Le jeune homme a comparu devant le juge Lafontaine, mais l'intention de poignarder n'ayant pas été prouvée il a été remis en liberté.

Les nommés James Jordan et John Harris, dont nous avons raconté l'arrestation pour vol, ont été condamnés, ce matin, à subir leur procès en cour du banc de la reine.

—Rév. E. Cusson, de Nebraska City, Neb., est en ville, visitant ses parents et amis.

LE TRAITEMENT D'UN CHARLATAN

Cause indirectement la mort d'une femme

A STE-GENEVIEVE

L'enquête faite par le Coroner

Lundi dernier est morte à Ste Geneviève une femme nommée Victoria Michelin, épouse de Télesphore Leclair, dans des circonstances qui ont excité beaucoup de commentaires dans la localité.

La défunte était atteinte de fièvre typhoïde et traitée par un médecin de l'endroit, dont elle avait refusé les services depuis huit ou neuf jours avant son décès.

Dans l'intervalle, elle avait, sur le conseil de certaines personnes, appelé auprès d'elle un charlatan, qui demeure à Ste Geneviève. Celui-ci soigna la femme Leclair, qui mourut au bout de quelques jours.

Le coroner, à qui les faits qui précèdent ont été rapportés, s'est transporté hier soir à Ste Geneviève et a ouvert une enquête.

Il ressort de la preuve qui a été soumise au jury, que le traitement donné à la malade par le charlatan, n'était pas bon dans les circonstances, et qu'il a déterminé indirectement la mort. Mais d'un autre côté il est établi que le charlatan avait soigné la défunte gratuitement, dans un but purement charitable, celle-ci étant très pauvre.

Ce fait démontrait que l'acte qui avait accidentellement causé la mort de la femme Leclair n'était évidemment pas malicieux, et le jury du coroner a déclaré que l'auteur en était excusable.

Le verdict rendu attribuait la mort à la fièvre typhoïde.

Il est rumeur que ce même charlatan, impliqué dans cette affaire, vient deux fois par semaine à Montréal et qu'il y pratique illégalement la médecine. Ces bruits sont parvenus aux oreilles du coroner, qui a cru de son devoir de prévenir la police.

A QUEBEC

Vente des chutes Shawenegan

Mort subite

(Dépêche spéciale)

Québec, 19.

—Les chutes Shawenegan, sur le St-Maurice, seront sous peu mises en vente par le département des terres de la Couronne. Il paraît que le commissaire des terres de la Couronne a fixé la mise à prix à $50,000 ; de plus, l'acquéreur devra s'engager à dépenser la somme de $4,000,000 dans les deux ans, après avoir fait l'acquisition des chutes, et dépenser au moins $200,000 en salaires, chaque année.

—Mme Gaudiose Cherrier, de Beauport, a été trouvée morte dans son lit, ce matin.

LE DRAME DE REPENTIGNY

L'état du jeune McHenry est toujours fort précaire. Il a passé une nuit très agitée. Il était cependant un peu mieux ce matin quand le Dr Archambault est allé lui rendre visite. Le malade a le bas ventre criblé de plombs et il souffre beaucoup. Le médecin désespère presque de sa guérison.

SOCIETES COMMERCIALES

Labrecque et Mercure — Henri Labrecque et Alf. Mercure, menuisiers.

Dominion Toilet Supply Co.—Dissolution.

Jos. Meunier et Cie—Dame Joseph Meunier, restaurateur.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.:

STOCK	Vendu	Ach.	STOCK	Vendu	Ach.
Can. P. Ry	71½	70¾	B.Commerce	130	128
Can. P. L. B.	.....	.....	B. V.-Marie	100	73
D. S. S. & A.	4½	4	B.Hochelaga	140	139½
D. S. A. Pr.	10	7	N.-W. Ld Cr.	52	49¼
Com. Cable	178½	178	M. Cott. Co.	130	125
Cable C. Bds	107½	105½	M. Cott. Bds.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	C.C.C. Co.	40	27
M. Tel. Co.	180	174	C.C.C.Co Bds.	.....	.....
R. & O. N. xd	92	90	D. Cott. Co.	75½	74
M. St. Ry.	219½	219	D. Cott. Bds.	.....	.....
M.S.R.New	210¼	209¾	Peoples H&L	45	35
M. Gas Co.	189½	188¾	" Bds	95	.....
Bell Tel. Co.	175	167½	Windsor H.	105	93
R. H. Light.	122½	125	St John's Ry	125	118⅝
Toronto St R	80¼	80	Cornwall R.	52	49
Halifax T.Co	108½	107½	Can. Paper	.....	.....
Halifax T. Rs	.....	103½	Com. Bonds.	.....	.....
B. Montréal.	237½	233¼	Gas xd	.....	.....
B. Ontario	90	83	M. Gas Bds.	.....	.....
B.N.America	.....	.....	Hal. H&L.Co	.....	.....
B. Molson	200	190	Hal.H&LBds	.....	.....
B. Toronto	229	227	Halifax Bds	.....	.....
B. J.-Cartier	.....	.....	W.L.& Trust	.....	.....
BMarchands	.....	175	M. Mfg Co.	.....	.....
B Merc. Hal.	.....	.....	M. L.& Mort.	.....	.....
East. T. Bk.	.....	.....	" New St.)	.....	.....
B. québec.	.....	123	M.S.R.Right	.....	.....
B. Nationale	.....	.....	Acc. Ins. Co.	.....	.....
B. Union	.....	101	Ot. El. St. R.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. Ry—25 à 71⅛, 125 à 71.
Mont. Tel. Co—1 à 175.
Montreal St Ry—25 à 219½, 50 219.
Banque de Montréal—1 à 234¼.
Banque de Toronto—3 à 227¼.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Com. Cable Co—25 à 178¼.
Montréal St. R—100 à 219, 25 à 219.
Toronto Railway Co.—25 à 80¼.
Halifax E. T. Co.—25 à 107¾, 25 à 108.
Can. Bank of Commerce—6 à 128⅛.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil.	19	19¾	Manh. Elev.	.....	104¾
A.Coll.pref.	.....	..